



# RAPPORT

## SOLIMA RENNES MÉTROPOLE

2014

DÉCEMBRE 2014

<b>Calendrier du SOLIMA Rennes Métropole 2014</b>	<b>page 1</b>
<b>Lieux de réunions</b>	<b>page 1</b>
<b>Participation aux groupes de travail</b>	<b>page 2</b>
<b>Participation aux assemblées plénières et comité d'animation</b>	<b>page 5</b>
<b>Supports techniques et communication</b>	<b>page 6</b>
<b>Productions des contenus</b>	<b>page 10</b>
<b>Éléments complémentaires</b>	<b>page 17</b>
> Réunion de lancement de l'assemblée constituante (février 2014) : dossier remis aux participants	
> Compte rendu de l'assemblée plénière (février 2014)	
> Compte rendu du comité d'animation de juin 2014	
> Document remis au comité d'animation de novembre 2014 : projet "CARMMA"	
> Tableau : évolution des pistes de travail au cours des 12 réunions de l'année 2014	
> Compte rendu du comité d'animation de novembre 2014	

## Calendrier du SOLIMA Rennes Métropole 2014

### **Étape 1 (fin 2013) : conception du projet 2014, 11 acteurs associés, dont 5 structures Musiques actuelles**

La mise en place du SOLIMA Rennes Métropole constitue un enjeu et un outil d'accompagnement et de structuration du secteur musiques actuelles pour les partenaires ayant initié et défini le projet d'animation 2014 :

- État (DRAC), Conseil régional de Bretagne, Conseil général d'Ille et Vilaine, Rennes Métropole, Ville de Rennes,
- Lieux de musiques actuelles : MJC Antipode, UBU, ATM, Jardin Moderne, Pôle sud, CRIJ / 4 Bis,
- La Fédélima (Fédération regroupant 140 lieux de musiques actuelles en France).

L'Autre Idée, structure de conseil, est missionnée par la Ville de Rennes et Rennes métropole : dans un premier temps, en fin 2013, pour proposer des modalités de mise en œuvre du SOLIMA sur le territoire de l'agglomération rennaise, dans un second temps pour en assurer l'animation tout au long de l'année 2014.

### **Étape 2 (fév. 2014) : lancement du SOLIMA 2014, assemblée plénière, 41 participants dont 17 structures MA**

L'assemblée plénière marque le lancement officiel de la démarche SOLIMA. 27 structures musiques actuelles ayant bénéficié d'au moins 2 aides publiques les 3 dernières années sont invités à intégrer les groupes de travail et à communiquer sur la démarche auprès des acteurs sur le territoire.

### **Étape 3 (mars > novembre 2014) : animation de la démarche, 236 participants, dont 48 structures MA**

Les groupes de travail se réunissent en deux grandes phases : en mars et avril puis en juin et septembre. Chaque phase est clôturée par un comité d'animation.

- Mars et avril 2014 : 27 heures de travail collectif, 9 réunions, 164 participants, 41 structures associés.
    - > 2 réunions « équipes professionnelles » (11/03 et 08/04)
    - > 2 réunions « amateurs » (18/03 et 22/04)
    - > 2 réunions « acteurs du financement » (25/03 et 16/04)
    - > 2 réunions « artistes » (01 et 24/04)
    - > 1 réunion « préparation du comité d'animation du 6 juin » avec les représentants des groupes de travail (02/06)
  - 6 juin : comité d'animation, 33 participants (dont État, CRB, CG, RM et 9 communes de Rennes Métropole)
  - Juin à octobre : 20 heures de travail collectif, 6 réunions, 104 participants, 38 structures associés.
    - > 1 réunion « équipes professionnelles » (17/06/2014)
    - > 1 réunion « amateurs » (17/06/2014)
    - > 1 réunion « artistes » (24/06/2014)
- Les pistes de travail identifiées initialement lors des premières réunions « acteur du financement » ont été re-ventilées et traitées dans ces trois dernières rencontres
- > 1 réunion de présentation des fiches actions élaborées (15/09/2014)
  - > 2 réunions « préparation du comité d'animation du 14/11 » avec les représentants des groupes de travail (02/06)
- 14 novembre : comité d'animation, 29 participants (dont CRB, CG, RM et 8 communes de Rennes Métropole)

### **Étape 4 (12 décembre 2014) : seconde assemblée plénière 2014**

Les participants ayant participé au SOLIMA tout au long de l'année 2014 sont invités à l'assemblée plénière ainsi que l'ensemble des acteurs de l'agglomération susceptibles d'être intéressés par la démarche.

## 8 Lieux de réunions

L'Antipode, le Jardin Moderne, le CRIJ Bretagne, La MJC Bréquigny (Rennes), l'EPI Condorcet (St Jacques de la Landes), le Quai (Le Rheu) ont accueilli des réunions de groupes de travail. Ces temps de réunions furent l'occasion de réaliser des visites de lieux (salles de répétition, auditoriums...)

L'hôtel d'agglomération de Rennes Métropole a reçu 3 réunions (assemblée plénière de lancement et 2 comités d'animation) et la mairie de quartiers Bréquigny - Gare Sud de Rennes a accueillie l'assemblée plénière de clôture.

La logistique des réunions étaient assurées par les lieux et équipes accueillantes en coordination avec L'Autre Idée qui était en charge des travaux suivants :

- en amont des réunions : invitations aux groupes de travail, suivi des inscriptions aux réunions, recherche de lieux, réservation de salles et de matériels,
- durant les réunions : préparation documentaire, accueil, vérification technique, fléchage, tirage des documents nécessaires, listes d'émargement, prises de vues photographiques, animation et modération des échanges entre participants...
- après les réunions : formalisation des comptes rendus et synthèses des débats, transmission aux participants des synthèses et d'informations complémentaires, mise en ligne sur le blog du SOLIMA des données...

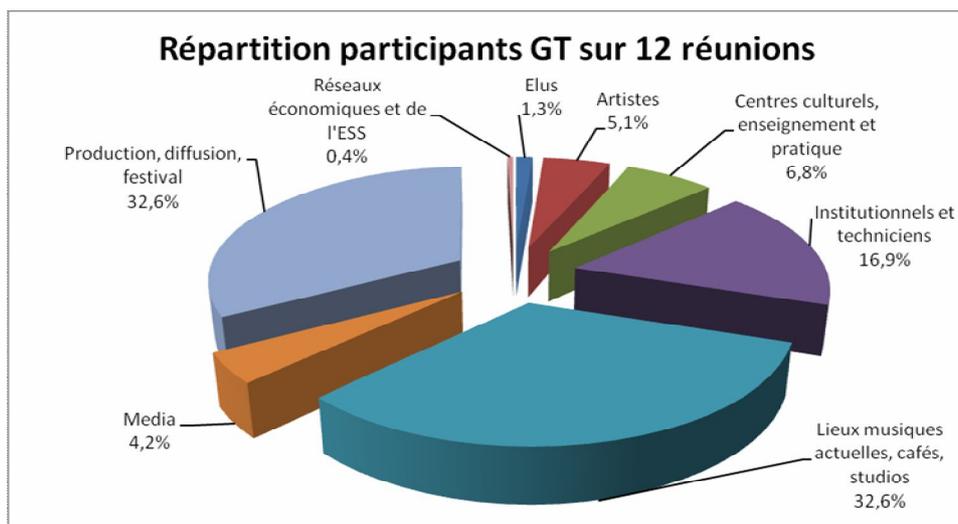
## Participation aux groupes de travail

236 participants ont participé aux 12 réunions thématiques des groupes de travail entre mars et septembre, ce qui fait une moyenne de 20 participants en moyenne par réunion

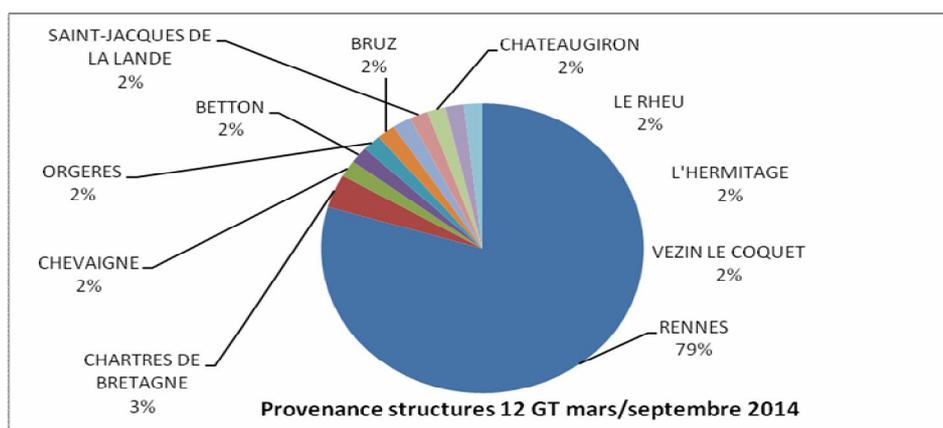
Participants GT sur les 12 réunions	
Elus	3
Artistes	12
Centres culturels, enseignement et pratique	16
Institutionnels et techniciens	40
Lieux musiques actuelles, cafés, studios	77
Media	10
Production, diffusion, festival	77
Réseaux économiques et de l'ESS	1
<i>Total</i>	<b>236</b>

**Plus de la moitié des participants aux Groupes de travail du Schéma d'Orientation des Lieux de Musiques Actuelles ne sont pas des représentants de "lieux".**

La répartition des participants aux groupes de travail par typologie de structures permet de constater qu'il y a autant de représentants de lieux musiques actuelles que de représentants des structures ne gérant pas de lieux (production, diffusion...). Si l'on cumule les représentants des lieux musiques actuelles, des centres culturels et espaces d'enseignement et de pratiques, ceux-ci constituent un peu plus de 40% des participants aux groupes de travail.



**Plus de 20% des structures participantes (aux groupes de travail) sont issues de communes autour de Rennes** (les partenaires publics ne sont pas comptabilisés : DRAC, Région, Conseil Général, Rennes Métropole).



**Près de la moitié des structures développant des projets musicaux actuelles ayant participé aux groupes de travail n'avaient pas été identifiées au lancement de la démarche.**

44 structures musicales actuelles subventionnées dans ce cadre par au moins l'un des 5 partenaires publics initiateurs de la démarche SOLIMA (sur la période 2011 > 2013) furent repérées fin 2013.

Sur ces 44 structures, celles ayant bénéficié d'au moins 2 aides publiques sur les 3 dernières années, furent invitées à l'assemblée plénière début 2014 (27 structures).

17 des 27 structures ayant été invitées à l'assemblée plénière ont participé à au moins une réunion en groupe de travail en 2014.

48 structures différentes développant un projet sur les musiques actuelles furent présentes à au moins une des 12 réunions des groupes de travail :  
> 23 structures (sur 44 subventionnées en 2011/2013) ont participé  
> 25 structures non identifiées par le biais d'une subvention (2011/2013) ont participé (dont 4 communes)

44 structures musiques actuelles repérées		27 structures invitées en plénière	17 structures présentes en plénière	48 structures présentes sur les 12 GT
4 structures réunissant 5 partenaires	ASS TRANS MUSICALES	1	1	1
	ZE BIG BAND	1		
	L ARMADA PRODUCTIONS	1	1	1
	LA STATION SERVICE	1	1	1
6 structures réunissant 4 partenaires	ANTIPODE MJC RENNES	1	1	1
	LE JARDIN MODERNE	1	1	1
	ELECTRONI.K	1	1	1
	MJC BREQUIGNY	1	1	1
	PATCHROK	1	1	
	NAIADE PRODUCTIONS	1		1
5 structures réunissant 3 partenaires	POLE SUD	1		
	JAZZ 35 - JAZZ A L ETAGE	1		
	3 P'TIT TOUR : BARS EN TRANS	1		1
	LE GRAND SOUFFLET	1		
	FAKE	1	1	1
12 structures réunissant 2 partenaires	UNICITE	1	1	1
	DOUNIA	1		
	MANOCARIBE	1		
	AVOKA	1		
	L'HALLALI PRODUCTION	1	1	
	LA HARPE / HARPE EN JAZZ	1		1
	DOOINIT MUSIC	1	1	1
	COLLECTIF FFEEDS	1	1	1
	CRIJ BRETAGNE	1	1	1
	LABEL CARAVAN	1	1	1
	SKEUDENN BRO ROAZHON	1	1	1
	TILT	1		
17 structures financés par un seul partenaire	JAZZ AUX ECLUSES			
	LYRICA MAGICA			
	ESTA FETE (projet Mathieu Hamon)			
	SMARTFR : MARIE KISS LA JOUE			1
	FUTUROCOM			
	GOUTENOTES (Cie)			
	TVB PRODUCTIONS			1
	R1R2			
	PLANETE JAZZ			1
	CERCLE PAUL BERT			
	MUSIQUE ALAMBIC			
	GRAND DUC			
	I'M FROM RENNES			1
	BAZAR SONIC			1
MIDI DEUX				
FAIS PAS CI FAIS PAS CA			1	
LA TETE A L'EST				
Nouvelles structures présentes	ORCHESTRE A VENT ORGERES		1	1
	COLLECTIF TOMAHAWK			1
	ECOLE DE MUSIQUE J. WIENER			1
	AGM FACTORY			1
	ECOLE DE MUSIQUE DE BETTON			1
	RADIO CAMPUS RENNES			1
	CANAL B			1
	CITE SOLIDAIRE / FESTIV'ALL			1
	K-FUEL			1
	ECOLE DE MUSIQUE RIVE SUD			1
	CRR LE PONT SUPERIEUR			1
	EBULLITION			1
	ELECTROPITCH			1
	BASTOON ET BABOUSHKA			1
	ASS BOURG L'EVEQUE			1
	EPI CONDORCET			1
	ASS COMPOS'IT STARWAX			1
	VILLE DE CHARTRES DE BRETAGNE			1
	STEREOPHONK			1
	YOTANKA			1
	1988 LIVE CLUB			1
	MAIRIE DE LE RHEU			1
MAIRIE DE VEZIN LE COQUET			1	
LEO LAGRANGE OUEST			1	
ROM DO EVENTS			1	

**55 structures ont participé aux réunions des groupes de travail** : 48 structures développant un projet musiques actuelles (dont 4 communes), Pôle emploi, la DRAC, Arts Vivants 35, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Ville de Rennes et Rennes Métropole (comptabilisé une seule fois dans le tableau ci-dessous).

30-sept-14	Equipes pros			Amateurs			Financement		Artistes			Inter	Total
	Réu 1	Réu 2	Réu 3	Réu 1	Réu 2	Réu 3	Réu 1	Réu 2	Réu 1	Réu 2	Réu 3	Réu 1	
<b>INDIVIDUELS (Artistes - non comptabilisés)</b>									x	x	x	x	
<b>STRUCTURES PRESENTES</b>													
RENNES METROPOLE	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	11
LE JARDIN MODERNE	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	11
ATM - Transmusicales		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		10
ANTIPODE MJC	1	1	1	1	1		1	1	1	1		1	10
MJC Bréquigny	1			1	1	1		1		1	1	1	9
L'ARMADA PRODUCTIONS	1	1	1				1			1	1	1	7
LA STATION SERVICE	1	1	1						1	1	1	1	7
DRAC BRETAGNE	1	1						1		1	1	1	6
CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE			1				1	1	1	1		1	6
CANAL B	1				1			1		1	1	1	6
LE BAZAR SONIC		1	1			1			1		1	1	6
I'M FROM RENNES		1					1		1	1	1	1	6
FAKE		1					1	1	1			1	5
LE CRIJ BRETAGNE – 4 BIS	1	1		1		1						1	5
Arts Vivants 35		1							1	1	1	1	5
Ecole de Musique J. Wiener		1			1	1			1				4
DOOINIT FESTIVAL	1	1	1									1	4
Orchestre à Vent d'Orgères				1	1	1						1	4
COLLECTIF FEDDS BRETAGNE			1					1			1	1	4
LABEL CARAVAN		1					1	1					3
POLE EMPLOI	1		1							1			3
Conseil Général d'Ille et Vilaine				1	1							1	3
RADIO CAMPUS RENNES				1					1			1	3
COLLECTIF TOMAHAWK	1	1											2
AGM Factory		1						1					2
EBULLITION					1	1							2
FAIS PAS CI FAIS PAS CA PROD		1						1					2
CRR DE RENNES-LE PONT SUPERIEUR				1					1				2
Ecole de Musique Rive Sud					1	1							2
SMARTFR											1	1	2
3 PETIT TOUR			1									1	2
UNICITE								1	1				2
BASTOON ET BABOUSHKA										1	1		2
TVB PRODUCTIONS		1										1	2
STEREOPHONK	1												1
ELECTRONI[K]	1												1
NAIADE PRODUCTIONS		1											1
Ecole de Musique de Betton				1									1
Association Cité Solidaire/Festiv'all				1									1
Association K-Fuel				1									1
Electropitch					1								1
Romdo Events					1								1
PLANETE JAZZ									1				1
Ferme de la Harpe						1							1
Association de Bourg l'Evêque						1							1
EPI Condorcet/Saint-Jacques						1							1
Association Compos'it/Starwax											1		1
Ville de Chartres de Bretagne						1							1
Yotanka											1		1
1988 LIVE CLUB											1		1
Skeudenn Bro Roazhon												1	1
Mairie de Le Rheu												1	1
Mairie de Vezin le Coquet												1	1
Léo Lagrange Ouest												1	1
<b>TOTAL STRUCTURES</b>	<b>14</b>	<b>20</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>23</b>	<b>177</b>

## Participation aux assemblées plénières et comité d'animation

Structures participantes	Assemblée plénière février	Comité d'animation juin	Comité d'animation novembre
	31	26	23
Antipode mjc rennes	1	1	1
Ass trans musicales	1	1	1
Le jardin moderne	1	1	1
Pôle Sud - Chartres de Bretagne		1	
Crij Bretagne / le 4 Bis	1		1
L armada productions	1	1	1
La station service	1	1	1
Electroni.k	1		
Mjc brequigny	1	1	
Patchrok	1		
Fake	1	1	
Unicité	1		
L'hallali production	1		
Dooinit music	1		
Collectif ffedds	1		
Label caravan	1		
Skeudenn bro roazhon	1		
Orchestre a vent orgeres	1		
I'm from rennes		1	1
Bazar sonic			1
3 p'tit tour : bars en trans			1
Radio campus rennes			1
Canal b		1	1
Ebullition		1	
Bastoon et babouschka			1
Cécile Bellat (artiste)		1	
Fedelima	1		
Arts Vivants 35	1		
CRR de Rennes / Le pont supérieur	1		
DRAC Bretagne	1	1	
Conseil régional de Bretagne	1	1	1
Conseil général d'Ille-et-Vilaine	1	1	1
Rennes Métropole	1	1	1
Ville de Rennes	1	1	1
Ville de Saint Jacques de la Lande	1		
Ville de Vern sur Seiche	1		
Ville de Mordelles	1		
Ville d'Orgères	1		
Ville de Romillé		1	
Ville de Betton		1	1
Ville de Cintré		1	
Ville de Saint-Gilles		1	1
Ville de Corps-Nuds		1	1
Ville de Le Rheu	1	1	
Ville d'Acigné		1	1
Ville de Vezin-le-Coquet		1	1
Ville de Cesson		1	
Ville de Thorigné Fouillard	1		1
Ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche			1

## Supports techniques et communication

### Création d'une base de données contacts (fichier Excel csv importable)

L'Autre Idée a créé une base de données de contacts :

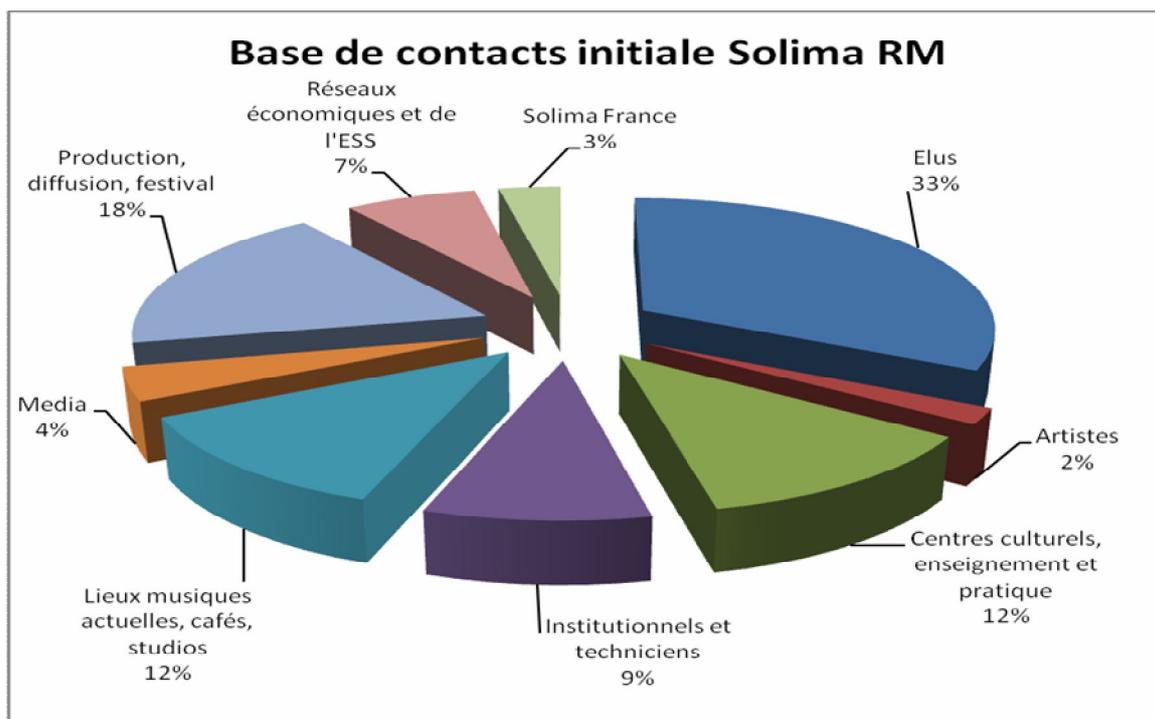
>> >> à partir des fichiers transmis par Rennes Métropole (60% des contacts) :

- fichier acteurs métropolitains Musiques Actuelles
- fichier équipements culturels Rennes et Rennes Métropole
- fichier contacts musique DG Culture
- fichiers DAC et responsables culturels Rennes Métropole
- fichier élus commission culture 2008/2013

>> à partir de recherches personnelles pour compléter la base sur certaines catégories (40% des contacts) : Solima France et institutionnels (notamment dans un objectif d'information et de communication autour de la démarche initiée par Rennes Métropole) :

- lieux de pratique musicale (en complément des écoles de musique et à partir de la base de données CRIJ/Rennes Métropole)
- cafés-concerts (notamment à partir de la base du Jardin Moderne)
- labels, distributeurs, studios d'enregistrement (idem)
- média (idem)
- réseaux économiques et de l'Economie Sociale et Solidaire

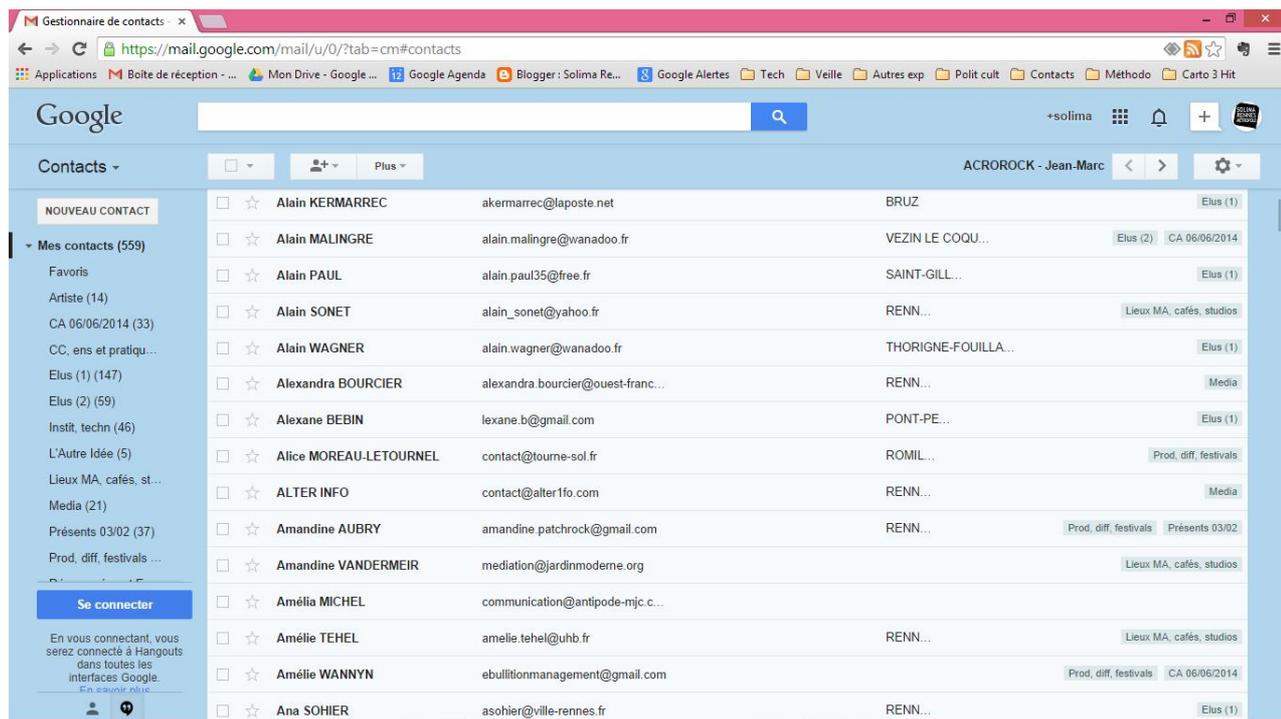
Il existe 462 contacts (à fin septembre 2014) répartis comme suit :



**Ouverture boîte mail « g-mail » :** [animationsolima@gmail.com](mailto:animationsolima@gmail.com)

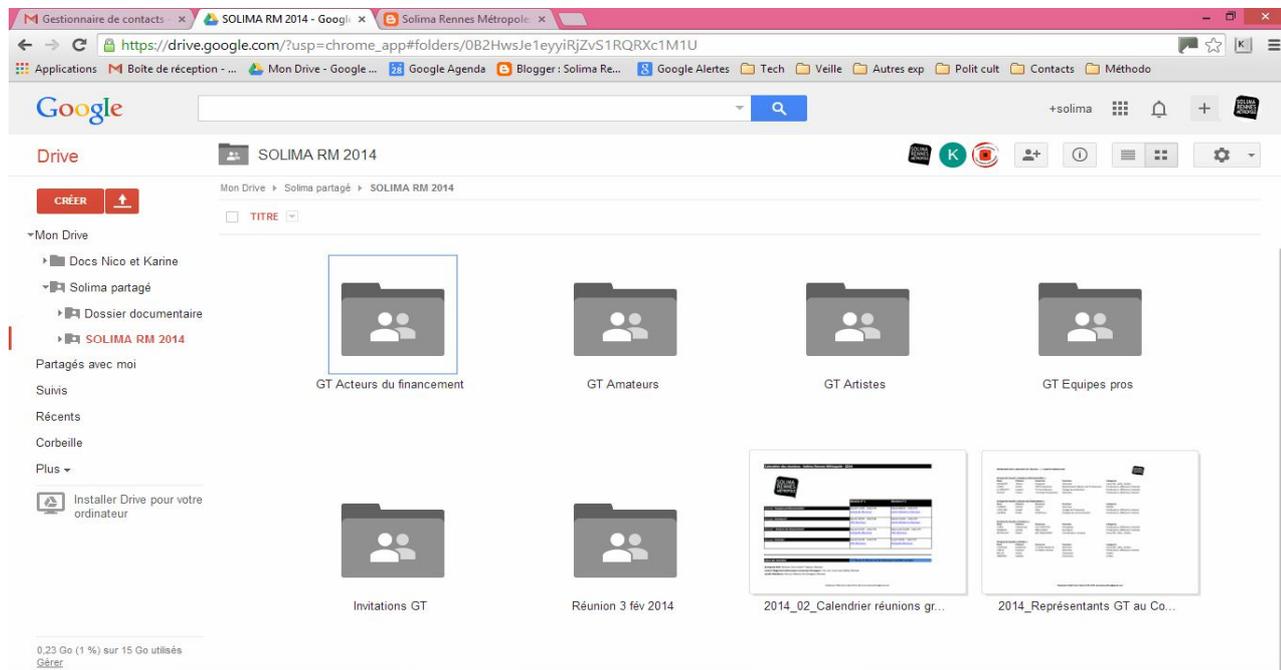
- Contacts à jour au fur et à mesure des retours
- 412 contacts « viables » (post-élections municipales)
- Réponse à des sollicitations émanant des personnes contactées (envoi de documents, information sur la démarche...)
- E-mailing initial avec calendrier des réunions à l'ensemble des contacts
- Envoi des comptes-rendus
- Relances en amont des réunions
- E-mailing ouverture blog à l'ensemble des contacts

Boîte « g-mail » : animationsolima@gmail.com



## Ouverture d'un Drive pour faciliter le partage de documents :

[https://drive.google.com/?usp=chrome\\_app#folders/0B2HwsJe1eyyiRjZvS1RQRXc1M1U](https://drive.google.com/?usp=chrome_app#folders/0B2HwsJe1eyyiRjZvS1RQRXc1M1U)



Ouverture blog d'information sur la démarche : <http://solimarm.blogspot.fr/>

- Démarche Solima Rennes Métropole
- Calendrier des réunions et des groupes de travail
- Possibilité de s'inscrire au blog pour être informé de tout nouvel article
- Articles en amont (annonce) et aval des réunions (liste des participants, carte mentale des échanges)

# Solima Rennes Métropole

Le blog de la démarche Solima de Rennes Métropole

[Accueil](#) [Le Solima Rennes Métropole](#) [Groupes de travail](#) [Fiches-actions \(en cours\)](#) [Dossier documentaire](#) [Crédit photos](#)

## Rappel : assemblée plénière du SOLIMA Rennes Métropole : 12 décembre 2014

L'assemblée plénière du SOLIMA Rennes Métropole, point d'orgue de la démarche de coopération développée en 2014, se déroulera le vendredi 12 décembre de 14h à 16h, à la mairie de Quartiers Bréguigny – Sud Gare, 1 Place de la Communauté à Rennes (À côté de l'Hôtel d'agglomération).

**Cette assemblée est ouverte à l'ensemble des acteurs intéressés par la démarche.**

Afin de préparer au mieux l'organisation de la séance, nous vous invitons à vous inscrire en envoyant un simple mail d'inscription à l'adresse suivante : [animationsolima \(AT\) gmail.com](mailto:animationsolima(AT)gmail.com).

L'équipe d'animation du SOLIMA Rennes Métropole

Pour préparer au mieux la rencontre, n'hésitez pas à consulter le blog et télécharger les documents du dernier comité d'animation (14.14.14) :

### Compte-rendu Comité Animation du 14 novembre 2014

### Les 7 axes de travail présentés lors du Comité d'animation (14.11.14)

## Réunions de préparation du Comité d'Animation du 14/11



À la suite de la dernière réunion des groupes de travail qui s'est tenue le 15 septembre, les acteurs poursuivent leur mobilisation en vue de finaliser les fiches actions qui seront présentées lors du Comité d'Animation du Solima qui se tiendra en novembre.

Deux nouvelles réunions ont été fixées en ce sens :

#### Réunion 1 :

**Mercredi 15/10 de 14h à 16h30**

au **Jardin Moderne** (salle de formation)

Ordre du jour : choix d'une méthode de présentation des fiches, démarrage de l'écriture des compléments d'information des fiches, réflexion sur le projet 2015.

#### Réunion 2 :

**Lundi 20/10 de 14h à 16h30**

au **CRIJ** (salle J. Saudray)

Ordre du jour : finalisation de l'écriture des compléments d'information des fiches, validation de la démarche de présentation pour le comité d'animation : des fiches, du projet 2015.

*Si vous souhaitez participer à ces deux dernières réunions qui permettront de porter les propositions élaborées cette année à la connaissance des parties prenantes du Solima, merci de vous inscrire auprès de nous : [animationsolima\[arobase\]gmail.com](mailto:animationsolima[arobase]gmail.com)*

Suivre ce blog par mail

Formulaire de contact

Nom

E-mail \*

Message \*

Rechercher dans ce blog

Recommander ce contenu sur Google

## Recherche de sources, élaboration d'un dossier documentaire et mise en accessibilité sur le bloc

- Documents de référence/cadre national
- Documents relatifs à la démarche Solima de Rennes Métropole
- Etudes et autres ressources en lien avec les thématiques abordées

Accueil

Le Solima Rennes Métropole

Groupes de travail

Fiches-actions (en cours)

Dossier documentaire

Crédit photos

### Dossier documentaire

*Vous trouverez ci-dessous les documents évoqués lors des différents groupes de travail, pour vous permettre d'approfondir la réflexion et de nourrir les propositions*

*N'hésitez pas à nous faire signe si vous souhaitez compléter cette liste, ne prétendant pas à l'exhaustivité mais ayant pour objectif d'alimenter les réflexions en cours !*



#### > Cadre National

**La démarche SOLIMA sur le site du Ministère de la culture**

PRÉSENTATION

LES SOLIMA EN FRANCE (fin 2014)

#### **Documents de référence Etat (Solima/SMAC...)**

2006\_MIN DE LA CULT\_Pour une politique nationale et territoriale des MA

2006\_MIN DE LA CULT\_Circulaire plan pour les MA

2010\_MIN DE LA CULT\_Circulaire labels et réseaux du spectacle vivant

2010\_MIN DE LA CULT\_Circulaire Solima

2010\_MIN DE LA CULT\_Cahier des charges SMP

MIN DE LA CULT\_Aides aux scènes et lieux MA

#### **Vadémecum Solima (Féarock 2011)**

2011\_FÉAROCK\_A propos des Solima\_Entretien avec P. Berthelot

2013\_OCTDC\_Vadémecum Solima

#### **Solima en cours (France)**

2011\_FÉAROCK/FSJ\_Enquête identification Solima auprès adhérents

2012\_POITOU CHARENTES\_fiche repère Solima

2010\_SAOINE ET LOIRE\_Assemblée plénière

2013\_BOURGOGNE\_Etude pour la mise en place d'un Solima

2013\_ARIEGE\_Etude pour la préfiguration d'un Solima

2013\_CHAMPAGNE ARDENNES\_Solima\_une mise en mouvement collective Les Guides de l'ORCCA : les musiques actuelles

#### > Politique culturelle Ville de Rennes et Rennes Métropole

Suivre ce blog par mail

Email address...

Submit

Formulaire de contact

Nom

E-mail \*

Message \*

Envoyer

Rechercher dans ce blog

Rechercher

Archives du blog

décembre (2)

novembre (1)

octobre (1)

septembre (3)

juillet (2)

juin (7)

mai (1)

avril (6)

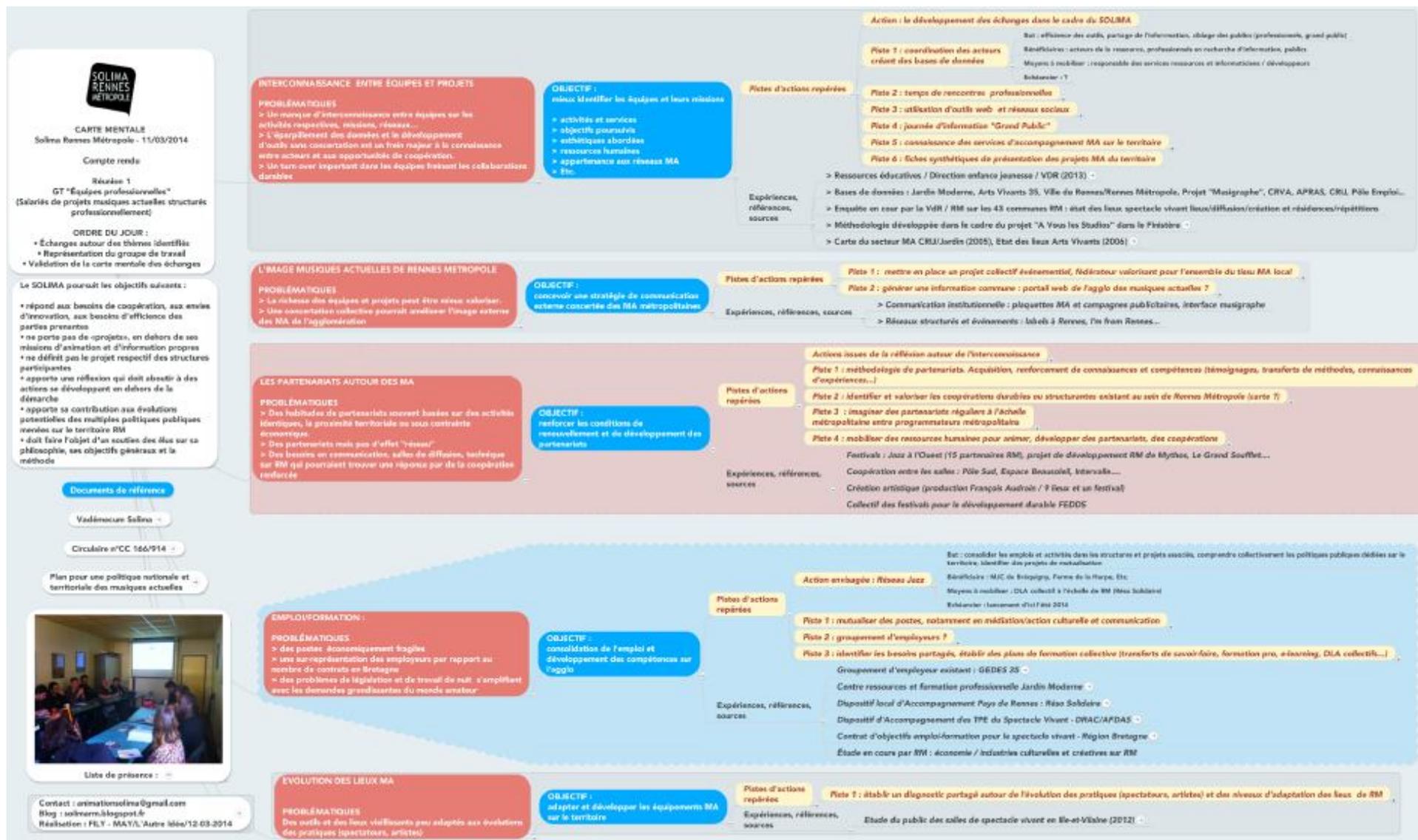
mars (3)

février (1)

# Productions des contenus

## 1ère session de réunions (mars) : résumé des échanges sous forme de cartes mentales

Exemple : Réunion 1 - GT Equipes professionnelles – 11 mars 2014



## 2ème session de réunions (avril 2014) : fiches actions remplies en petits groupes à partir des pistes d'actions repérées lors des premières réunions

Exemple : Réunion 2 - Amateurs – 22 avril 2014

<p><b>GT3 AMATEURS</b></p> <p>Réunion du 22/04/14</p> <p>Fiches action Solima Réal. FILY/MAY</p> 	<p><b>LES SPECTATEURS</b></p> <p><b>PROBLÉMATIQUES :</b></p> <p><b>UNE INFORMATION PARTIELLE AUX SPECTATEURS</b>          &gt; foisonnante, disparate, souvent réservé à un public de niche, averti          &gt; peu accessible aux non spécialistes, parfois au détriment de l'élargissement des publics</p> <p><b>DES SPECTATEURS MAL CONNUS</b>          &gt; Manque de données sur le comportement, les pratiques des spectateurs sur le territoire          &gt; Manque de connaissances et de savoir faire pour analyser les freins d'accès au spectacle          &gt; Une difficulté des salles à fidéliser (turn-over important d'une partie des publics)          &gt; Des spectateurs peu associés / consultés sur l'offre proposée</p> <p><b>UNE OFFRE GLOBALE DE SPECTACLES DÉSÉQUILBRÉE</b>          &gt; Une offre peu pourvue sur certaines esthétiques : jazz, musiques du monde, impro visées, rap, slam, métal, chanson française...          &gt; Un déséquilibre de l'offre sur l'année (programmation forte sur le temps de présence des étudiants, certains mois "surchargés"...)</p>	<p><b>OBJECTIF :</b></p> <p><b>ACCROITRE LA FRÉQUENTATION DES SPECTACLES MA ----&gt; PAS FORCÉMENT LE + GROS PB A REGLER</b></p> <p><b>nouvel objectif : DECLOISONNER LES PUBLICS (MA très "identitaires") : comment susciter l'intérêt d'un public pas forcément captif ?</b></p>	<p><b>EXPÉRIENCES, RÉFÉRENCES, SOURCES :</b></p> <p><b>Communes :</b>          &gt; Etude des publics des salles de spectacle vivant en Ile-et-Vilaine - Arts Vivants (2012)          &gt; Actions en faveur des populations défavorisées et des publics éloignés des pratiques culturelles et artistiques - Arts Vivants (2010)          &gt; Les accros de la musique - Institut des Métiers de la Musique (2014)          &gt; Pratiques culturelles et artistiques des 15/24 ans - Observatoire de la Jeunesse (2012)</p> <p><b>Piste 3 :</b>          &gt; Sites web : spécialisées musiques actuelles (structures, sites d'information (l'imprimerie nocturne, alter info...), agendas (canal b, rcr, tyzicos...), généralistes (Agenda Info locale/Arts Vivants...), des structures et associations de concerts...          &gt; Presse non spécialisée ou non quotidienne          &gt; Expériences d'autres villes : Bordeaux, Angers...</p> <p><b>Piste 4 :</b>          &gt; Chantier RM en cours dans le cadre de la politique culturelle communautaire (n°9 : mobilité géographique)          &gt; Expérience navette TGP Seine St Denis          &gt; Location de bus Kéolis (Jardin Mo derne, Transmusicales...)</p>
<p><b>Intitulé du projet d'action</b></p> <p><b>Problématique, contexte, enjeux</b></p> <p><b>Objectif stratégique</b></p> <p><b>Nature, nombre, durée de l'action</b></p> <p><b>But de l'action</b></p> <p><b>Bénéficiaires</b> acteurs, territoires, métiers, missions...</p> <p><b>Echeancier</b> date de démarrage, durée estimée du projet</p> <p><b>Moyens humains</b> (réfèrent, animateur, coordinateur...)</p> <p><b>Coûts, budget</b></p> <p><b>Logistique, technique</b></p> <p><b>Partenaires</b> techniques, financiers, humains, autres</p> <p><b>Autres observations, actions comparables...</b></p> <p><b>Communication</b> papier, Internet, Web 2.0, Événement, RP, médias...</p>	<p><b>Piste 3 : mieux intégrer le degré de connaissance des spectateurs (averti / non averti) dans les informations transmises</b></p> <p style="text-align: center;">POSITIONNEMENT</p> <p style="text-align: center; color: red; font-size: 1.2em;"><b>PISTE REGROUPEE AVEC LA PISTE 6</b></p> <p>Renforcer les stratégies et outils d'information aux spectateurs</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>MOYENS</p>	<p><b>Piste 4 : mobilité</b></p> <p>Très gros pb à l'échelle de la métropole <b>pour les concerts ou les pratiquants qui se trouvent dans ou hors du centre ville (métro, bus, vélostar, co-voiturage, desserte est/ouest...)</b> : nettement insuffisant, question d'accessibilité, de sécurité, de développement durable... ----&gt; question de service public</p> <p>Mieux comprendre et lever les freins à la venue aux spectacles</p> <p>* Cartographie des lieux culturels, accessibles en bus, à vélo ?          * Etat des lieux et étude des demandes des gestionnaires des lieux à faire remonter à la STAR ?          * Comment accompagner les acteurs dans la mise en place d'un système de co-voiturage ?</p> <p>MOYENS</p> <p>RM : aide à l'organisation d'une demande collective auprès de la STAR + mieux connaître les dispositifs existants</p> <p>Service Jeunesse/Diapason/Nuit des 4 JDI + Bréquigny : navettes/transport retour (300 € de budget environ pour une navette de 6 personnes avec rotations).          TER/SNCF festivals été</p> <p>Voir avec la STAR : plan de com spécifique : la STAR s'engage pour la culture !</p>	

### 3ème session de réunions (juin 2014) : fiches actions adaptées et complétées en groupes suite aux préconisations du comité d'animation (juin 2014)

Numéro piste d'action Intitulé du projet d'action	AMA 2 Information et communication en direction de publics non initiés à fusionner avec AMA 6 et 7 pour en faire une piste unique : "plan d'action d'information et communication sur les MA"	AMA 4 Information sur les espaces de pratiques (répétitions, concerts) musiques actuelles sur l'agglo : piste rapprochée initialement du regroupement des pistes AMA 3 et 5 mais aussi de la fusion des pistes AMA 2, 6 et 7 mais non traitée en tant que telle
<b>Positionnement</b>		
<b>Problématique, contexte, enjeux</b> <i>Interconnaissance entre équipes et projets</i>	L'information aux spectateurs foisonnante et disparate est souvent réservée à un public de niche, averti. Elle reste peu accessible aux non spécialistes, au détriment de l'élargissement des publics et d'une connaissance des positionnements spécifiques des	
<b>Objectifs stratégiques</b>	Diversifier, élargir la typologie des spectateurs	> Renforcer l'efficace dans le domaine de l'occupation des espaces de pratique instrumentale > Renforcer la coopération entre organisateurs occasionnels et professionnels de la diffusion (SV, MA)
<b>Descriptif</b>		
<b>Nature, nombre, durée de l'action</b>	> Travail sur la sémantique de communication > Programmation avec une part de médiation > Présentation des artistes en début de concert > Outil pédagogique ? (construire une prog, élaborer des tarifs, savoir différencier des projets de diffusion...)	> Repérer précisément les espaces de pratiques et les conditions d'accès > Quantifier et qualifier les demandes de salles non satisfaites (pour concerts) et envisager des outils mutualisés des demandes entre lieux proposant ces services > Identifier les
<b>But de l'action</b>	> Faire découvrir des artistes peu médiatisés > Communiquer sur la singularité des lieux, des activités développées, des artistes présents > Mieux intégrer le degré de connaissance des spectateurs (averti / non averti) dans les informations transmises	> Mieux informer les amateurs de musiques actuelles sur les espaces de pratiques (répétition, diffusion) de l'agglomération > Accroître les solutions en matière d'organisation de concerts
<b>Bénéficiaires : acteurs, métiers, missions, territoire</b>	> Équipements musiques actuelles > Publics non initiés	> Musiciens amateurs > Organisateurs occasionnels de concerts
<b>Echéancier : durée estimée du projet, date démarrage</b>	> Organisateurs de spectacles	> Lieux disposant d'espaces de pratiques
<b>Moyens</b>		
<b>Moyens humains (réfèrent, animateur, coordinateur...)</b>	> RH communication des projets MA > Médias > Services communication institutionnels	> Gestionnaires des locaux de pratiques instrumentales > Programmeurs de lieux et d'événements > Organisateurs occasionnels de concerts
<b>Coûts, budget</b>		
<b>Logistique, technique</b>		
<b>Partenaires techniques, financiers, humains...</b>	> Équipements musiques actuelles > Organisateurs de spectacles	> Lieux culturels disposant d'espaces de pratiques instrumentales > Organisateurs occasionnels de concerts
<b>Echéancier</b>		
<b>Autres observations, actions comparables...</b>	> Programme + présentation en début de spectacle Opéras/Théâtres > Jeu de l'Ouïe (ATM) > Conférences concerts Planète Jazz	> MJC Bréguigny, salles de répétition sous utilisées le WE. > Ecole de Musique J. Wiener - EPI Condorcet > Salles de répétitions équipées à Noyal, Bourgbarré... > Jardin Moderne : 300 groupes/ 6 locaux. (50% de RM, 30% du 35). Bouffée d'air avec ouv
<b>Communication : papier, web, RP, médias, Evénement</b>		
<b>Évaluation</b>		
<b>Résultats attendus</b>		
<b>Indicateurs d'évaluation</b>		

#### 4ème session (septembre 2014) : fiches actions finalisées et adaptées en intergroupe de travail

Piste B Mutualisation de moyens humains et techniques entre porteurs de projet	
Positionnement	
Problématique, contexte, enjeux	De nombreux acteurs, des petites communes aux producteurs de spectacle, partagent des problèmes dans les domaines techniques et logistiques : > Difficulté de trouver certains matériels en location > Méconnaissance du parc de matériel existant > Besoins ré
Objectif stratégique	Créer des outils de mutualisation au service de la consolidation d'emplois et du développement d'activités
Descriptif	
Typologie des actions	> Emploi partagé entre structures musiques actuelles > Inventaire du matériel technique disponibles au prêt > Groupement d'achats > Investissement technique commun sur l'agglomération : équipement son, lumière, décors, véhicules... > Échanges, prêts, "bou
Buts des actions	> Réduction des budgets techniques pour investir davantage dans les projets artistiques et dans l'emploi > Consolidation d'emploi et maintien des savoir faire au sein des structures musiques actuelles > Efficience des investissements techniques > Éviter l
Bénéficiaires	> Collectivités dotées de salles insuffisamment équipées > Porteurs de projets musiques actuelles (producteurs, développeurs, festivals...)
Echeancier	2015
Moyens	
Moyens humains	> Ingénierie de conception du projet technique pour créer les conditions de mutualisation et lever les contraintes de gestion : inventaire, prise en compte de la maintenance / obsolésence du matériel, stockage, fiches de prêts, calendrier, spécificités l
Coûts, budget	A définir en fonction des projets
Logistique, technique	Outils de mise en relation de l'offre et de la demande (technique, espaces, ressources humaines...)
Partenaires	> Dispositif Local d'Accompagnement > Dispositif d'Accompagnement des TPE - SV - DRAC/AFDAS > Pôle Emploi > Région Bretagne notamment les services Culture, Emploi-Formation, ESS > Collectivités et établissements disposant de matériels techniques conséquen
Observations complémentaires	En matière de ressources humaines, il sera nécessaire de : > Bien identifier les besoins émergents et les postes partageables : communication ("community management", outils numériques, présence sur des salons professionnels, représentation dans les résea
Références, exemples, actions comparables...	Concernant les ressources humaines : > Groupement d'employeur existant : GEDES 35 et Gesticulteurs (Bretagne), AGECE-Bordeaux / Culture et coopération-Saint-Etienne / Paris Mix-Paris... > Rencontre des groupements d'employeurs culture au Havre en novembre
Communication	A définir en fonction des projets
Pistes d'évaluation	> Nombre de postes consolidés > Baisse du turn over dans les équipes > Taux d'utilisation du matériel > Taux d'occupation des espaces

## Outils de suivi de l'évolution des pistes d'actions

Exemple : après les réunions des groupes de travail de juin, synthèse des actions et des publics bénéficiaires

																				PISTES D' ACTIONS ET PUBLICS BENEFICIAIRES				
																				SOLIMA RENNES MÉTROPOLE (30 JUIN 2014)				
																				● Public prioritaire (profite de l'action au 1er niveau)				
																				● Public secondaire (également concerné)				
Spectateurs, habitants	Grand public	Publics non initié	Organisateurs occasionnels	Musiciens amateurs, pratiquants ind	Orchestres, groupes amateurs	Lieux MA (diffusion, repet, pratique)	Ecoles de musique, lieux de formation	Equipes pros des MA	Acteurs culturels autres que MA	Financeurs et acteurs publics	Financeurs privés	Groupes émergents ou artistes locaux	Elus et techniciens	Petites communes et collectivités	Dirigeants associatifs, bénévoles	Médias	Développeurs d'artistes	Petits lieux de spectacle de proximité	Festivals MA	Artistes MA pro et en insertion	Acteurs éducatifs et de médiation	Pistes d'action		
●			●	●	●						●											AMA 1	Mobilité physique des spectateurs et musiciens	
●	●	●	●	●																			AMA 2	Information et communication en direction de publics non initiés
●	●	●	●	●	●	●	●	●							●						●		AMA 3	Co construction de soirées artistiques
			●	●	●	●	●				●												AMA 4	Information sur les espaces de pratiques sur l'agglomération
			●	●	●	●	●																AMA 5	Partenariat renforcé entre lieux MA, écoles de musiques et lieux de formation musicale
				●	●	●	●					●	●	●									AMA 6	Sensibilisation des élus aux spécificités des musiques actuelles
●	●	●						●	●			●	●	●	●								AMA 7	Opération de communication sur les musiques actuelles en direction des élus, du grand public, professionnels de la culture
						●	●		●			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		EQU 1	Temps de rencontres professionnelles
●	●	●	●	●	●	●	●				●							●	●	●	●		EQU 2	Projet collectif valorisant les nouvelles créations locales
			●	●	●	●	●		●								●	●	●	●			EQU 3	État des lieux de la coopération musiques actuelles structurée
			●	●	●	●	●		●		●	●	●				●	●	●	●			EQU 4	Mise en place d'une animation territoriale durable autour des musiques actuelles
			●	●	●	●	●					●					●	●	●	●			EQU 5	Mutualisation de moyens techniques
				●	●	●	●										●	●	●				EQU 6	Emploi partagé dans les structures musiques actuelles de production
			●	●	●	●	●		●		●	●	●										EQU 7	Diagnostic partagé sur l'évolution des pratiques, les niveaux d'adaptation des lieux
				●	●	●	●		●	●							●	●	●				EQU 8	Création d'une structure juridique dédiée au développement du financement privé
	●								●								●	●	●				ART 1	Dispositif de soutien à l'emploi artistique local dans les petits lieux de spectacle de proximité
		●		●	●	●	●		●		●						●	●	●				ART 2	Actions d'information en matière d'accompagnement et de formation aux artistes professionnels et en insertion
									●	●	●						●	●	●	●	●		ART 3	Renforcement de l'emploi artistique dans les dispositifs d'éducation artistique et culturelle
				●					●	●	●						●	●	●	●			ART 4	Développement de résidence professionnelles d'artistes musiques actuelles dans les communes de l'agglomération
							●		●	●							●	●	●				ART 5	Analyse : Mutations de la chaîne d'accompagnement artistique et perspectives d'évolution du soutien public aux développeurs
				●			●		●	●							●	●	●				ART 6	Renouvellement des pratiques de soutien aux projets de développement international

Exemple : évolution des pistes du groupe de travail « amateurs » tout au long de la démarche :

SOLIMA RENNES MÉTROPOLE 2014

Problématiques	Pistes d'actions identifiées (Mars)	Pistes révisées (Avril)	Pistes présentées comité d'animation (juin)	Pistes révisées (juin)	Pistes d'action révisées (septembre)	
Inter-connaissance entre équipes et projets	1	Coordination des acteurs créant des bases de données	A traiter en chantier 4 PCC "Outils pour une approche mutualisée des lieux..."			
	2	Temps de rencontres professionnelles	Piste abordée	<b>EQU 1 Temps de rencontres professionnelles</b>	Piste regroupée avec la piste A	
	3	Utilisation d'outils web et réseaux sociaux	Jugée non pertinente : il s'agit d'outils au service d'actions, de projets.			
	4	Journée d'information "grand public"	A aborder en GT "Acteurs financement". Il s'agit en fait de sensibilisation des lieux.			
	5	Connaissance des services d'accompagnement MA sur le territoire	A aborder dans le GT "Artistes"			
	6	Fiches synthétiques de présentation des projets MA du territoire	Piste non travaillée			
Image musiques actuelles de Rennes Métropole	7	Mettre en place un projet collectif événementiel, fédérateur valorisant pour l'ensemble du tissu MA local	Adaptée Il s'agit + de valoriser artistes & productions locales de l'année	<b>EQU 2 Projet collectif valorisant les nouvelles créations locales</b>	Piste regroupée avec la piste G	
	8	Générer une information commune : portail web de l'agglo des musiques actuelles ?	Piste non travaillée			
Les partenariats autour des musiques actuelles	9	Méthodologie de partenariats. Acquisition, renforcement de connaissances et compétences	A aborder dans le GT "Amateurs"			
	10	Identifier et valoriser les coopérations durables ou structurantes existant au sein de Rennes Métropole	Piste abordée. Repérer d coopérations structurantes (réseau, partenariat...)	<b>EQU 3 État des lieux de la coopération musiques actuelles structurée</b>	Piste regroupée avec la piste A	
	11	Imaginer des partenariats réguliers à l'échelle métropolitaine entre programmeurs métropolitains	A traiter en chantier Renforcement des fonctionnements en réseau (PCC n°2)			
	12	Animateurs culturels de territoire	Piste abordée. Animation pour créer conditions de partenariat sur l'agglo.	<b>EQU 4 Mise en place d'une animation territoriale durable autour des musiques actuelles</b>	Regroupement des pistes EQUI 1 + EQUI 3 + EQUI 4 + EQUI 7 + AMA 5	<b>A Concertation territoriale durable autour des musiques actuelles</b>
Emploi / formation			Nouvelle piste de travail	<b>EQU 5 Mutualisation de moyens techniques</b>	Piste regroupée avec la piste B	
	13	Réseau Jazz	Piste non travaillée			
	14	Mutualisation de postes, notamment en médiation/action culturelle et communication	Piste adaptée. Il s'agit d'emploi partagé entre structures MA de production	<b>EQU 6 Emploi partagé dans les structures musiques actuelles de production</b>	Regroupement des pistes EQUI 5 + EQUI 6	<b>B Mutualisation de moyens humains et techniques entre porteurs de projet</b>
	15	Groupement d'employeurs	Piste fusionnée avec "Emploi partagé dans les structures MA de production"			
Lieux musiques actuelles	16	Identifier les besoins partagés, établir des plans de formation collective	Piste non travaillée			
	17	Diagnostic partagé autour de l'évolution des pratiques et des niveaux d'adaptation des lieux de RM	Piste abordée	<b>EQU 7 Diagnostic partagé sur l'évolution des pratiques, les niveaux d'adaptation des lieux</b>	Piste regroupée avec la piste A	
				<b>EQUI 8 en GT 24 juin (FIN 2 en CA du 6 juin). Enrichie d'une étude de L'Autre (idée pour le SOLIMA / juillet)</b>	<b>C Recherche d'une solution collective dédiée au développement du mécénat</b>	

# A

## Concertation territoriale durable autour des musiques actuelles

### Bénéficiaires

- > Porteurs de projets musicaux actuelles
- > Lieux culturels, diversifiés

### Problématique

- Les liens à une réflexion territoriale partagée sur le développement des musiques actuelles sont nombreux
- > Manque d'interconnaissance entre équipes sur les missions et activités respectives
- > Temps et réactivité limités pour développer de nouveaux échanges, changer les habitudes partenariales basées sur des activités identiques, la proximité "micro" territoriale ou sous contrainte économique
- > Peu d'échanges entre acteurs sur le moyen / long terme sur les projets
- > Connaissance insuffisante de la coopération existante, des partenariats structurants, des réseaux en place
- > Les pratiques et besoins évoluent rapidement (attentes des spectateurs, pratiques instrumentales, typologie des soirées, concerts...) : les équipes MA doivent s'adapter et face à la complexité des analyses à produire, des réponses à bâtir, la réflexion collective est essentielle

### Objectif stratégique

Développer une culture de la concertation territoriale dans une perspective de structuration sectorielle locale

### Buts des actions à développer

- Dans une perspective de développement des partenariats, du nombre et de la qualité des projets :
  - > Mieux identifier équipes, missions et projets
  - > Consolider des projets de coopération de niveau de structuration différents (acteurs professionnels, non spécialisés, en voie de reconnaissance, amateurs...)
  - > Communiquer sur les "bonnes pratiques" : outils, méthodes...
  - > Identifier les actions partenariales, projets, recherches de coopération, les opportunités de travail collectif
  - > Renforcer les conditions de renouvellement et de développement des partenariats
  - > Élargir, chemin faisant, les partenariats (département, région...) et rester ouvert en permanence à de nouveaux acteurs

### Actions identifiées

- |     |   |
|-----|---|
| A.1 | Diagnostic régulier inspirés de l'expérience SOLIMA pour suivre l'évolution des pratiques professionnelles, les problématiques sectorielles, les besoins des publics : équipes MA, acteurs du financement, amateurs, artistes                     |
| A.2 | Étude des lieux et suivi continu des coopérations territoriales, des réseaux structurés (membres, modalités de collaboration)   |
| A.3 | Rencontres professionnelles autour des métiers (formation, recrutements), projets (activités, partenariats...), lieux (sites)   |
| A.4 | Mise en relation d'acteurs, de projets autour de leurs demandes, besoins, recherches de collaborations  |
| A.5 | Étude des publics "amateurs de MA" (pratiquants, spectateurs, organisateurs occasionnels...) : pratiques, parcours, attentes, budget, mobilité... et mise en perspective avec les outils (niveau, nature des réponses des lieux, associations...) |
| A.6 | Repérage de besoins non couverts sur l'agglomération (espaces de pratiques, lieux de concerts, propositions esthétiques...)   |
| A.7 | Quantifier et qualifier les demandes non satisfaites et envisager des outils mutualisés entre lieux, entre équipes  |
| A.8 | Rapprochement des acteurs ressources (Pôle Emploi, Rennes Métropole, Jardin Madame, Arts Vivants...) sur leurs domaines   |

### Echéancier

Expérimentation sur une période de 2 ans minimum (2014 et 2015).

### Budget 2015

Le budget 2014 était de 20 400 €, cofinancé à part égale par la Ville de Rennes et Rennes Métropole. Il est proposé qu'une enveloppe dédiée à l'animation de la concertation soit maintenue en 2015.

### Moyens à réunir

- Ressources humaines dédiées à l'animation de la concertation
- > Hypothèse 1 : Prestation déléguée avec un financement public dédié
- > Hypothèse 2 : En cas de portage par une structure MA missionnée, recours potentiel à des aides à l'emploi (Etat, EAIR du CRB, Emploi associatif de la VNR, du CG...)
- > Hypothèse 3 : Détachement RH de lieux structurés ou de collectivités
- Partenaires
- > Implication des structures d'information / accompagnement afin de garantir la complémentarité des actions "ressources" territoriales
- > Implication des partenaires publics
- Moyens financiers
- Financement dédié à l'animation de la concertation à préciser en fonction des hypothèses choisies
- Moyens logistiques, techniques
- Espace de travail équipé, véhicule

### Communication

A définir en fonction des projets

### Évaluation

- > Quantité, nature des projets partenariaux développés (mesure de l'effet réseau)
- > Satisfaction accrue par les acteurs

### Observations complémentaires

Exemple d'effet attendu d'une concertation territoriale accompagnée : "Rapprochement des lieux MA, écoles de musique et lieux de formation musicale". Les élèves ou adhérents des lieux de formation musicale manquent d'information et de réseaux en cours et à la sortie de leurs parcours d'enseignement et restent un peu trop "cloisonnés" lors de leur période d'apprentissage. Par ailleurs, les lieux accueillant des professionnels et ceux destinés aux amateurs (notamment les écoles de musique) ont peu de relations.

### Buts des actions

- > Faciliter l'accès des lieux de diffusion aux musiciens amateurs et leur permettre de tisser des liens avec d'autres musiciens et professionnels
- > Multiplier les temps de rencontres entre acteurs œuvrant pour le développement des pratiques amateurs
- Types d'actions envisagées
- > Conventions "orchestres / groupes MA" : échanges de pratiques, master class, intégration d'élèves sur volet technique
- > Conventions écoles / lieux de formation avec des lieux MA (échanges de moyens, d'informations, diffusion...)
- > "Assises" de la pratique amateur MA
- > Organisation de temps forts et valorisation des acteurs de diffusion amateur existants
- > Site web collaboratif avec accès différencié par profils ("groupes amateurs", équipes...)
- Moyens à réunir
- > Mise à disposition d'intervenants, de matériel, de locaux et partage des enseignements, des équipes (régisseurs...)
- > Accompagnement financier des titulaires sur des projets spécifiques, des expériences

### Références, exemples, actions comparables...

- > Réseau lieux *Copains, Boues, Noix* : "à 2 pas" : Mobilité des publics / diffusion / actions culturelles
- > Projet de convention Chartres de Bretagne / *Coalition / Spéjazz* : dialogue entre écoles de musique et lieux culturels
- > OVO d'Orléans / Convention avec l'école de musique pourvue de groupe hors cursus école
- > Réseau 35 *Ujazz* (jeune public) en diffusion (sociale, social...)
- > Festivals : Jazz à l'Ouest (15 partenariats), Le Grand Bouffet, Les *Tappoussakets*, Collectif REDDS...
- > Groupe *Spéjazz* sur les techniciens : "*Spéjazz bretons*" : <https://www.facebook.com/groups/31130588909272/>

### Synthèse : maintenir une démarche de concertation

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a renforcé l'interconnaissance entre les acteurs qui souhaitent soutenir le développement des musiques actuelles. Il s'agit en 2015 de consolider les relations initiées, d'affiner les analyses et de poursuivre la réflexion sur des thématiques identifiées en 2014 mais peu abordées. Les acteurs s'accordent sur l'intérêt d'une mission d'appui technique extérieure afin de poursuivre l'animation d'une concertation sur le territoire Rennes Métropole. Celle-ci doit permettre d'entretenir la dynamique de dialogue dans un esprit d'ouverture à d'autres acteurs et dans une ambition structurante pour le secteur. Les actions prioritaires à mettre en œuvre tiennent dans l'animation de groupes de travail en fonction des priorités d'actions identifiées (actions A1 à A8) et dans l'appui technique à l'animation globale de la concertation. La "concertation territoriale durable autour des musiques actuelles" doit se faire en parallèle de la réalisation d'actions collectives, qui matérialisent de manière effective les vœux de coopération sur le territoire de la Métropole. La proposition des acteurs, est de maintenir des ressources humaines dédiées à l'animation de la concertation en 2015 selon 3 hypothèses :

- > H 1 : prestation déléguée avec un financement public dédié,
- > H 2 : portage par une structure MA missionnée avec un recours potentiel à des aides à l'emploi,
- > H 3 : détachement RH de lieux structurés ou de collectivités.

# Éléments complémentaires

- > **Réunion de lancement de l'assemblée constituante (février 2014) : dossier remis aux participants**
- > Compte rendu de l'assemblée plénière (février 2014)
- > Compte rendu du comité d'animation de juin 2014
- > Document remis au comité d'animation de novembre 2014 : projet "CARMMA"
- > Tableau : évolution des pistes de travail au cours des 12 réunions de l'année 2014
- > Compte rendu du comité d'animation de novembre 2014



## Réunion de lancement Assemblée constituante

SOLIMA Rennes Métropole

3 février 2014  
16 - 18 h

Hôtel d'agglomération  
4 avenue Henri Fréville  
Salle André Bonnin

### Objectifs de la réunion

- Présentation de la démarche SOLIMA
- Présentation du projet d'animation 2014 de la démarche SOLIMA : gouvernance, calendrier, méthode.
- Présentation et échanges sur les thèmes de travail 2014 identifiés par le comité d'animation
- Constitution de groupes de travail par thème

# GOUVERNANCE ET PARTICIPATION

## PILOTAGE DE LA DÉMARCHE SOLIMA

### Constitution

- Ville de Rennes / Rennes Métropole

### Missions attendues

- Veiller au respect du cadre de la démarche SOLIMA
- Réunir les moyens de mise en œuvre de l'animation du SOLIMA
- Mobiliser un large partenariat institutionnel et professionnel



Janvier 2014

## COMITÉ D'ANIMATION DE LA DÉMARCHE SOLIMA

### Constitution

- Ville de Rennes / Rennes Métropole.
- Représentants de communes de l'agglomération
- Partenaires institutionnels : Conseil général 35, Conseil régional de Bretagne, DRAC
- 3 représentants MA par groupe de travail
- Fédélima

### Missions attendues

- Acter la mise en place des groupes de travail SOLIMA validés en Assemblée Plénière
- Définir le calendrier des assemblées plénières et des comités d'animation
- Prendre connaissance des avancées des travaux des groupes de travail
- Accompagner des propositions d'action issues des groupes de travail

## ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

### Constitution

- Membres du comité d'animation
- Représentants des partenaires institutionnels
- Membres de la commission culture de Rennes Métropole
- Acteurs MA invités par le comité d'animation

### Missions attendues

- Présentation du projet d'animation annuel de la démarche SOLIMA
- Présentation des thèmes de travail préparés par le comité d'animation pour l'année à venir
- Échanges et validation des thèmes de travail pour l'année à venir
- Constitution de groupes de travail par thème

## GROUPES DE TRAVAIL

### Constitution

- Ville de Rennes / Rennes Métropole
- Un partenaire institutionnel
- Acteurs MA de RM souhaitant s'inscrire dans la démarche SOLIMA par le biais des groupes de travail

### Missions attendues

- Définition du projet du GT : enjeux identifiés, objectifs poursuivis, résultats escomptés
- Mise en place d'une méthode et d'un calendrier de travail du GT
- Désignation de 3 représentants participant au comité d'animation

## REPRÉSENTANTS DES GROUPES DE TRAVAIL AU SEIN DU COMITÉ D'ANIMATION

### Constitution

- 3 acteurs MA par GT, désignés par les membres du groupe de travail
- La désignation se fait en amont du premier comité d'animation annuel

### Missions attendues

- Rendre compte de l'avancée des travaux du groupe de travail auprès du comité d'animation
- Contribution aux réflexions et débats du comité d'animation

# CALENDRIER 2013 / 2014



Janvier 2014

**2013**  
**OCT. > NOV.**

## PRÉPARATION RÉUNION 15 NOVEMBRE

- 8 rendez-vous individuels
- 2 réunions préparatoires (L'Autre Idée - VdR / RM)
- Formalisation des propositions pour la réunion du 15 novembre

**2013**  
**15 NOV.**

## PRÉPARATION DE LA DÉMARCHE SOLIMA

### Participants

- Ville de Rennes
- Rennes Métropole
- Conseil Général 35
- Conseil Régional
- DRAC
- Fédélima (excusé)
- Antipode
- ATM
- CRIJ
- L'Autre Idée (animation)
- Jardin Moderne
- Pôle Sud (excusé)

### Objectifs

- Échanges sur les thèmes de travail : fixation des thèmes et des groupes de travail attendants
- Éléments de méthode envisagés
- Validation d'une gouvernance SOLIMA
- Définition d'un calendrier 2014
- Échanges sur les opportunités de présence d'élus
- Choix de l'hypothèse d'invitation pour l'assemblée plénière (hypothèse 2 retenue lors de la réunion du 15 nov.)
  - Hypothèse 1* : ensemble des acteurs MA de RM. Communication média.
  - Hypothèse 2* : acteurs MA financés par au moins 2 partenaires institutionnels + invités
- Éléments de synthèse budgétaire sur les acteurs financés par les partenaires réunis
- Invités proposés : opérateurs parapublics (SVB...), Conservatoire...
- Échanges sur l'animation du SOLIMA

**2014 - JAN**

## PRÉPARATION ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

- Réunion des moyens de mise en œuvre de l'animation du SOLIMA
- Formalisation des documents transmis en assemblée plénière
- Préparation de l'assemblée plénière : date, salle, invitations, supports d'information

**2014**  
**3 FEV**

## ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

- Participants : acteurs MA financés par au moins 2 partenaires institutionnels + invités
- Présentation de la démarche SOLIMA et du projet d'animation 2014 : gouvernance, échéancier, acteurs de l'animation...
- Présentation des thèmes de travail préparés par le comité d'animation pour 2014
- Constitution de groupes de travail pour porter les travaux

**2014 - FÉV**

## LANCEMENT DES ACTIVITÉS DES GROUPES DE TRAVAIL

**2014 - MAI**

## RÉUNION DU COMITÉ D'ANIMATION

- Bilan d'étape des groupes de travail
- Conception / validation d'un temps fort en juillet (?)

**2014 - OCT**

## RÉUNION DU COMITÉ D'ANIMATION

- Bilan des groupes de travail : réflexions et analyses formalisées, proposition formulées
- Préparation de l'assemblée plénière

**2014 - DÉC**

## ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

- Bilan des groupes de travail 2014
- Présentation du projet d'animation 2015 de la démarche SOLIMA
- Proposition et validation de thèmes de travail pour 2015
- Constitution de groupes de travail pour 2015

### Hypothèse à confirmer

## RÉALISATION D'UN TEMPS FORT EN PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉLIMA

- Co-organisation d'ateliers / rencontres intégrant des problématiques croisées «National / RM». Hypothèse à travailler et confirmer par le comité d'animation

# ÉLÉMENTS DE MÉTHODE



Janvier 2014

## LA DÉMARCHE SOLIMA RM : POINTS DE VUE EN COMPLÉMENT DES PRINCIPES THÉORIQUES

### Objectifs

#### Le SOLIMA :

- répond aux besoins de coopération, aux envies d'innovation, aux besoins d'efficience des parties prenantes
- ne porte pas de «projets», en dehors de ses missions d'animation et d'information propres
- ne définit pas le projet respectif des structures participantes
- apporte une réflexion qui doit aboutir à des actions se développant en dehors de la démarche
- apporte sa contribution aux évolutions potentielles des multiples politiques publiques menées sur le territoire RM
- doit faire l'objet d'un soutien des élus sur sa philosophie, ses objectifs généraux et la méthode

## LA DÉMARCHE SOLIMA RM : PROPOSITIONS TECHNIQUES FAVORISANT LA PARTICIPATION

- Une méthode commune de compte rendus pour les groupes de travail avec une validation des participants
- Une utilisation d'outils numériques : forums de discussion thématique, stockage partagé de documents
- Une communication / restitution ouverte entre groupes de travail
- Conception et mise en œuvre de document de travail similaire en terme de méthode et de forme
- Rédaction d'un document «bilan» à chaque fin d'étape de travail
- Transmission d'une charte précisant le projet SOLIMA - RM à l'attention des participants aux GT
- Préférence émise sur une animation extérieure aux parties prenantes du SOLIMA

## LA DÉMARCHE SOLIMA RM : OBJECTIFS POUR UNE MOBILISATION TERRITORIALE

- Identifier des solutions opérationnelles et graduées dans le temps aux problèmes identifiés
- Créer des conditions de partenariat et de coopération pérennes sur le territoire RM
- Réunir des financements proportionnés aux objectifs fixés par le SOLIMA :
  - Pour animer la démarche
  - Pour mettre en place des expérimentations
  - Pour structurer et élargir des expériences convaincantes

## RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES SOLIMA

- Circulaire du 31 août 2010
- Vademecum SOLIMA / début 2013
- SOLIMA Franche Comté : Etat des lieux musiques actuelles et propositions d'orientations (juin 2013)
- Étude : bilan/perspective sur les musiques actuelles en Ariège, préalable à un SOLIMA (mai 2013)
- Dossier «SOLIMA une mise en mouvement collectif». Magazine PRMA de Champagne-Ardenne, (Été 2013)
- Etude sur la mise en place du SOLIMA en Bourgogne (janvier 2012)
- SOLIMA Saône-et-Loire : «Assemblée plénière Le Creusot, novembre 2012»
- Recherches web sur les SOLIMA en cours

## RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES MA - RM

- Brochure «Rennes, la culture - une ville en mouvement. Orientations de la politique culturelle» (2012)
- Brochure «Musiques actuelles à Rennes» (2010)
- Document «Projet culturel communautaire» (2013)
- Fichier des acteurs MA métropolitains
- CR Réunion VdR «Lieux de diffusion à Rennes» (2013)
- Enquête Arts Vivants MA (2006)
- Tableur VdR budget dédié aux MA sur RM. Lignes directes (2004 à 2013)
- Tableur VdR budget dédié aux MA sur RM. Provisions action culturelle / été (2006 à 2013)
- Tableur RM budget dédié aux MA sur RM (2008 à 2013)
- Tableur CG budget dédié aux MA sur RM (2011 à 2013)
- Tableur CRB budget dédié aux MA sur RM (2011 à 2013)
- Tableur DRAC budget dédié aux MA sur RM (2011 à 2013)

## PÉRIMÈTRE ESTHÉTIQUE ENVISAGÉE SUR LA NOTION DE MUSIQUES ACTUELLES

Les musiques actuelles sont une appellation du ministère de la Culture français. Elle caractérise et regroupe les différents styles musicaux de la fin du XXe siècle, début du XXIe siècle. 4 grandes familles musicales sont représentées :

- Chanson
- Jazz
- Musiques amplifiées
- Musique traditionnelle

## PRÉAMBULE : DE QUI PARLE T-ON ?

Artiste résidant sur RM

- qui a pour ambition de vivre économiquement de son activité artistique et y consacre son temps de travail
- dont le projet est porté par une structure professionnelle de développement

## QUELQUES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES, ÉLÉMENTS DE CONTEXTE, ENJEUX

- Une offre de montée en compétence artistique à renforcer (master class, techniques spécifiques...)
- Des moyens de production artistique jugés globalement insuffisants
- Une capacité limitée d'innovation et d'ambition freinée par des budgets de création / production trop faible
- Des difficultés de diffusion des projets artistiques innovants, ambitieux
- Des espaces de résidences à mieux identifier sur l'agglomération
- Une filière d'accompagnement professionnel peu lisible pour les artistes
- Un manque de connaissances sur le profil des artistes locaux : esthétiques, conditions de vie, de travail...
- Une difficulté à conserver ou accéder au statut professionnel
- Un questionnement à avoir sur le rapport artiste / action culturelle

## PREMIERS OBJECTIFS REPÉRÉS, PISTES D' ACTIONS ÉVOQUÉES

- Lever les freins de professionnalisation des créateurs sur le volet artistique
- Renforcer les productions professionnelles
- Accroître la diffusion des productions locales
- Appréhender les mutations de la chaîne de production artistique : droits de suite, nouveaux acteurs (lieux, festival...), rapport investissement public / retour investissement «privé»
- Améliorer les possibilités de résidences artistiques sur RM : nouveaux espaces, disponibilité des lieux...
- Identifier les chaînes d'accompagnement potentiel sur le territoire RM et supra
- Imaginer des dispositifs de soutien aux projets innovants, à la coproduction territoriale
- Étudier la population artistique du bassin rennais afin de mieux repérer ses attentes, ses besoins
- Réfléchir à des dispositifs de maintien ou d'accession professionnelle pour les artistes en difficulté ponctuelle
- S'enrichir des analyses et études en cours (emploi culturel...)

## PARTICIPANTS ATTENDUS EN COMPLÉMENT DE LIEUX MA ET DE PARTENAIRES PUBLICS

- Structures professionnelles de développement : management, tour, producteurs, label...
- Artistes résidant sur RM
- Médias locaux (radio, web...)
- Pôle d'enseignement supérieur de musique Bretagne-Pays de la Loire
- Lieux culturels pluridisciplinaires accueillant des résidences

# THEME : LES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES



Janvier 2014

## PRÉAMBULE : DE QUI PARLE T-ON ?

- Les salariées de projets musiques actuelles structurés professionnellement

## QUELQUES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES, ÉLÉMENTS DE CONTEXTE, ENJEUX

- Un manque d'interconnaissance entre équipes sur les activités respectives, missions, réseaux...
- Des partenariats ponctuels existants mais qui restent peu identifiés et valorisés (action culturelle...)
- Une culture du partenariat entre équipes qui se développe sous l'effet des contraintes économiques
- Des partenariats mais pas d'effet «réseau»
- Des outils de travail et des lieux vieillissants, peu adaptés aux évolutions des pratiques (spectateurs, artistes)
- Des équipes peu ou pas associées à la conception de l'image institutionnelle MA de Rennes
- Des postes de permanents qui restent économiquement fragiles
- Des équipes et projets MA très diversifiés et peu valorisés comme acteurs importants des MA sur Rennes
- Une communication pour valoriser la richesse des acteurs sur le territoire serait à développer
- Des habitudes de partenariats souvent basés sur des activités identiques et/ou des zones de proximité territoriale

## PREMIERS OBJECTIFS REPÉRÉS, PISTES D' ACTIONS ÉVOQUÉES

- Mieux percevoir la complémentarité du travail des différentes équipes MA sur le territoire
- Initier un réseau métropolitain autour des MA
- Mutualiser des postes notamment en médiation / action culturelle et en communication...
- Multiplier les temps de rencontres professionnelles entre équipes
- Concevoir une stratégie de communication concertée des MA rennaises
- Mettre en place un projet collectif événementiel, fédérateur, valorisant pour l'ensemble du tissu MA local
- Imaginer des partenariats réguliers à l'échelle métropolitaine entre programmeurs métropolitains

## PARTICIPANTS ATTENDUS EN COMPLÉMENT DE LIEUX MA ET DE PARTENAIRES PUBLICS

- Les professionnels de la culture mobilisés par la question MA sur RM
- L'ensemble des professionnels de la filière MA : du spectacle vivant à la musique enregistrée
- Les centres culturels des villes RM
- Les représentant des cafés, lieux publics organisant des concerts

## PRÉAMBULE : DE QUI PARLE T-ON ?

- Spectateurs : avérés ou potentiels
- Praticants amateurs : dont l'activité artistique n'a pas pour ambition première d'en vivre économiquement
- Les associations dont l'activité n'a pas pour objet de reposer sur un salariat permanent dans la structure : organisateurs (débutants, occasionnels) de concerts MA et/ou d'événements, labels, tourneurs...

## QUELQUES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES, ÉLÉMENTS DE CONTEXTE, ENJEUX

- Une offre d'espaces pour la pratique amateur sur RM qui semble insuffisante et reste peu ou mal identifiée.
- Un manque de lisibilité des conditions d'organisation de concerts dans les salles
- Une information disparate à l'attention des spectateurs, peu accessible pour les non spécialistes
- Un manque de données sur le comportement, les pratiques des spectateurs sur le territoire
- Des esthétiques peu proposées aux spectateurs : jazz, musiques du monde, improvisées, rap, slam...
- Une richesse locale d'acteurs MA mal identifiée et peu valorisée
- Des lieux d'enseignement artistique qui seraient à ouvrir davantage aux amateurs
- Un travail à mener pour mieux identifier les freins à la mobilité des publics (pratiques, répétitions, venue aux concerts...)
- Mieux connaître les services existants en matière de formation - conseil - accompagnement des pratiques amateurs
- La qualification professionnelle des encadrants de pratiques amateurs, de loisirs

## PREMIERS OBJECTIFS REPÉRÉS, PISTES D'ACTIONS ÉVOQUÉES

- Mieux informer les organisateurs occasionnels sur les lieux existants et leurs conditions d'accès
- Mieux connaître les lieux de pratiques amateurs sur l'ensemble du territoire RM
- Proposer une information performante aux spectateurs
- Se pencher sur la variété des esthétiques en terme de diffusion sur RM pour élargir le spectre de l'offre
- Découvrir et le cas échéant, s'inspirer, développer, les pratiques mutualisées de communication existantes
- Renforcer la coopération avec les acteurs non spécialisés MA sur le territoire avec les professionnels MA
- Mieux identifier, valoriser, soutenir la diversité des acteurs MA de RM
- S'enrichir des analyses et études en cours

## PARTICIPANTS ATTENDUS EN COMPLÉMENT DE LIEUX MA ET DE PARTENAIRES PUBLICS

- Acteurs MA non professionnels
- Acteurs non spécialisés en MA : culture, jeunesse, universités, social...
- Écoles de musique
- Médias locaux
- Service d'information et de communication (acteurs publics, lieux...)

# THEME : ACTEURS DU FINANCEMENT ET DE L'ÉCONOMIE MUSIQUES ACTUELLES



Janvier 2014

## PRÉAMBULE : DE QUI PARLE T-ON ?

- Les partenaires et opérateurs publics finançant les acteurs MA sur le territoire
- Les acteurs de l'économie MA
- Les élus en charge de la culture dans les communes de l'agglomération et leurs collaborateurs
- Les services et opérateurs hors MA : économie, communication, urbanisme, vie associative, jeunesse...
- Les entreprises, leurs outils et services dédiés (mécénat, fondations, communication...)

## QUELQUES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES, ÉLÉMENTS DE CONTEXTE, ENJEUX

- Le développement de partenariats européens, francophones, internationaux peu accompagné
- La question de la place des MA au sein des industries culturelles et créatives reste trop peu abordé
- Des compétences et du temps qui manquent pour accéder aux aides privées
- La reconnaissance des MA dans d'autres politiques publiques que celle de la culture reste insuffisante
- Une meilleure lisibilité, complémentarité, cohérence des financements publics est attendue
- Des élus en manque de connaissance sur l'importance des effets «réseau» dans les métiers MA / culture
- Des connexions faibles entre les services des acteurs institutionnels
- Des financements qui peinent à repérer et soutenir de nouveaux projets, s'adapter aux évolutions sectorielles
- La question de l'évaluation du secteur MA, de ses retombées et de son impact reste complexe à aborder
- La représentation des acteurs MA dans des instances connexes (ESS, Audiar - Codespar...)

## PREMIERS OBJECTIFS REPÉRÉS, PISTES D' ACTIONS ÉVOQUÉES

- Mieux connaître les réussites et les échecs des acteurs métropolitains en matière de projets internationaux
- Se saisir des opportunités de financement de la nouvelle programmation européenne
- Réfléchir aux questions de mécénat, fondation, sponsoring à l'échelle métropolitaine
- Sensibiliser les élus aux enjeux culturels
- Mieux soutenir la création, la diffusion, de projets artistiques situés en dehors du circuit industriel MA
- S'enrichir des analyses et études en cours (économie créative sur RM...)

## PARTICIPANTS ATTENDUS EN COMPLÉMENT DE LIEUX MA ET DE PARTENAIRES PUBLICS

- Acteurs publics et parapublics non spécialisés dans le champ MA / Culture
- Entreprises, réseaux économiques
- Structures de l'Économie Sociale et Solidaire (associations, scop...)



Janvier 2014

## ÉVOLUTIONS BUDGÉTAIRES GLOBALES DES PARTENAIRES PUBLICS

	2011	2012	2013	en 3 ans	Moyenne par an	
<b>TOTAL</b>	<b>2 986 864</b>	<b>3 243 441</b>	<b>3 305 370</b>	<b>9 535 675</b>	<b>3 178 558</b>	
VdR (LD + PR)	1 462 850	1 511 350	1 553 270	4 527 470	1 509 157	47%
Rennes Métropole	192 000	220 000	261 000	673 000	224 333	7%
Conseil Général	407 038	438 626	499 200	1 344 864	448 288	14%
Conseil régional	534 976	566 405	581 000	1 682 381	560 794	18%
DRAC	390 000	507 060	410 900	1 307 960	435 987	14%

## ÉVOLUTIONS BUDGÉTAIRES GLOBALES DES PARTENAIRES PUBLICS

	2011	2012	2013	Total	Moy. / an	Nbre de structures aidées sur 3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>73</b>	<b>79</b>	<b>235</b>		
VdR	19	20	26	65	21,7	29
RM	5	8	9	22	7,3	9
CG 35	18	22	21	61	20,3	23
CRB	19	20	19	58	19,3	22
DRAC	12	9	8	29	9,7	17

## TYPOLOGIE DU COFINANCEMENT PUBLIC SUR 3 ANS (TABLEAU 1)

	Nbre Structures	unique financeur	2 financeurs	3 financeurs	4 financeurs	5 financeurs	TOTAL
VdR	29	31%	27,6%	6,9%	20,7%	13,8%	100%
RM	9			33,3%	22,2%	44,4%	100%
CG 35	23	17,4%	17,4%	21,7%	26,1%	17,4%	100%
CRB	22	4,5%	31,8%	18,2%	27,3%	18,2%	100%
DRAC	17	17,6%	29,4%	5,9%	23,5%	23,5%	100%

## TYPOLOGIE DU COFINANCEMENT PUBLIC SUR 3 ANS (TABLEAU 2)

	Nbre Structures	VdR	RM	CG 35	CRB	DRAC
VdR	29	31%	24%	45%	52%	38%
RM	9	78%	0%	100%	89%	44%
CG 35	23	57%	39%	17%	70%	43%
CRB	22	68%	36%	32%	5%	45%
DRAC	17	65%	24%	59%	59%	18%

Exemples de lecture :

- > Sur les 17 structures aidées par la DRAC, le CRB était cofinancier à 10 reprises (58,8%)
- > Sur les 22 structures aidées par le CRB, la DRAC était cofinanciers à 10 reprises (45,5%)
- > 100 % des structures aidées par RM sont aidés par le CG (9 structures sur 9)
- > 39 % des structures aidés par le CG sont aidés par RM (9 structures sur 23)

# ELEMENTS DE SYNTHESE BUDGETAIRE 2/3

44 structures identifiées via les subventions publiques «musiques actuelles» sur la période 2011 - 2013

17 TYPES DE FINANCEMENTS PUBLICS  
DONT 13 TYPES DE FINANCEMENTS CROISÉS

229 subventions sur 3 ans

Subvention moyenne attribuée

Structure	Partenaires	DRAC	CRB	CG	RM	VDR	229 subventions sur 3 ans	Subvention moyenne attribuée
ASS TRANS MUSICALES	4 structures réunissant 5 partenaires	DRAC	CRB	CG	RM	VDR	15	352 827
ZE BIG BAND		DRAC	CRB	CG	RM	VDR	12	5 354
L ARMADA PRODUCTIONS		DRAC	CRB	CG	RM	VDR	13	9 291
LA STATION SERVICE		DRAC	CRB	CG	RM	VDR	12	8 019
ANTIPODE MJC RENNES	6 structures réunissant 4 partenaires	DRAC	CRB	CG		VDR	12	75 685
LE JARDIN MODERNE		DRAC	CRB	CG		VDR	10	96 040
ELECTRONIK			CRB	CG	RM	VDR	12	26 358
MJC BREQUIGNY			CRB	CG	RM	VDR	11	19 973
PATCHROK		DRAC	CRB	CG		VDR	9	5 367
NAIADE PRODUCTIONS		DRAC	CRB	CG		VDR	8	5 969
POLE SUD (Chartres-de-B.)	5 structures réunissant 3 partenaires	DRAC	CRB	CG			8	13 148
JAZZ 35 - JAZZ A L ETAGE			CRB	CG	RM		7	6 714
3 P'TIT TOUR : BARS EN TRANS			CRB	CG		VDR	9	8 000
LE GRAND SOUFFLET			CRB	CG	RM		9	49 222
FAKE				CG	RM	VDR	8	3 535
UNICITÉ	12 structures réunissant 2 partenaires	DRAC		CG			6	10 167
DOUNIA		DRAC				VDR	4	3 050
MANOCARIBE		DRAC	CRB				4	4 765
AVOKA		DRAC				VDR	2	3 500
L'HALLALI PROD (Delabrosse)			CRB			VDR	2	2 000
LA HARPE / HARPE EN JAZZ				CG		VDR	6	6 342
DOONIT MUSIC			CRB			VDR	5	5 800
COLLECTIF FFEDDS			CRB			VDR	6	26 000
CRUI BRETAGNE			CRB			VDR	5	8 800
TILT		DRAC				VDR	2	1 750
LABEL CARAVAN			CRB	CG			4	9 250
SKEUDENN BRO ROAZHON			CRB	CG	-	-	6	29 200
JAZZ AUX ECLUSES	17 structures financés par un seul partenaire	DRAC					1	6 000
LYRICA MAGICA		DRAC					1	3 000
ESTA FETE (Mathieu Hamon)		DRAC					2	4 850
SMARTFR (Marie Kiss La Joue)			CRB				1	3 000
FUTUROCOM				CG			2	7 350
GOUTENOTES (Cie)				CG			1	2 125
TVB PRODUCTIONS				CG			1	1 350
RIR2				CG			1	15 000
PLANETE JAZZ						VDR	3	7 667
CERCLE PAUL BERT						VDR	1	1 000
MUSIQUE ALAMBIC						VDR	1	3 500
GRAND DUC						VDR	1	1 500
IM FROM RENNES						VDR	1	2 000
BAZAR SONIC						VDR	1	1 500
MIDI DEUX						VDR	1	1 000
FAIS PAS CI FAIS PAS CA						VDR	1	1 500
LA TETE A L'EST						VDR	2	2 250

>> Ne sont pas identifiées, les structures bénéficiaires de : aide à l'édition phonographique VdR, subvention CG 35 - contrat de territoire (Théâtre Vieux St Étienne)

MONTANT DES SUBVENTIONS CUMULÉES PERÇUES PAR LES STRUCTURES (PAR AN)			
+ de 1,7 M€	1 structure	entre 20 et 30 K€	3 structures
environ 300 K€	2 structures	entre 10 et 20 K€	6 structures
de 100 à 150 K€	2 structures	entre 5 et 10 K€	5 structures
entre 50 et 75 K€	3 structures	entre 3 et 5 K€	3 structures
entre 40 et 50 K€	1 structure	entre 1 et 3 K€	8 structures
entre 30 et 40 K€	2 structures	moins de 1K€ *	8 structures

\* Ex : 8 structures perçoivent, toutes aides publiques réunies, sur 1 an, moins de 1000 euros chacune

**DONNÉES COMPLÉMENTAIRES À COLLECTER POUR FINALISER UN PORTRAIT DES FINANCEMENTS PUBLICS MA**
**Une partie des budgets VdR et de villes de l'agglomération**

- Les aides concernant les bureaux associatifs (VdR ou d'autres villes de l'agglomération)
- Les aides concernant le matériel technique (VdR ou d'autres villes de l'agglomération)
- Les aides valorisables sur la communication (VdR ou d'autres villes de l'agglomération)
- Les dépenses MA réalisées en direct par les collectivités : programmation, événements..

**Les aides à l'emploi**

- Etat (DIRECTE, FONJEP...)
- Emploi Associatif d'Intérêt Régional (CRB)
- Emploi associatif (CG)
- Emploi associatif (VdR)

**Affiner le périmètre : esthétique, territoire...**

Musiques traditionnelles / populaires, arts sonores...

**Les aides internationales**

- Programmes européens
- Convention Institut Français / VdR
- Convention Institut Français / CRB
- Échanges internationaux (RM/Québec...)
- Jumelages...

**Les aides hors culture (Etat et collectivités)**

- ESS
- Économie
- Communication
- TIC
- Vie associative
- Jeunesse

**Les aides des opérateurs délégués**

- SVB
- Etc
- Artsvivants

**Quote part de programmation MA des centres culturels, acteurs non MA et festivals...**

- Centres culturels de l'agglomération
- Salles, événements culturels pluridisciplinaire...

**DONNÉES PERMETTANT DE SITUER LES MA DANS LE CHAMP CULTUREL ET LA NATURE DES SUBVENTIONS**
**Données provenant des acteurs MA**

- Nature des aides publiques accordées : création, diffusion, action culturelle...
- Nombre d'emplois concernés
- Part de financement public dans le budget

**Données Culture + Spectacle Vivant**

- Part budgétaire des MA par esthétique
- Part budgétaire des MA / spectacle vivant
- Part budgétaire des MA / culture

# Éléments complémentaires

- > Réunion de lancement de l'assemblée constituante (février 2014) : dossier remis aux participants
- > **Compte rendu de l'assemblée plénière (février 2014)**
- > Compte rendu du comité d'animation de juin 2014
- > Document remis au comité d'animation de novembre 2014 : projet "CARMMA"
- > Tableau : évolution des pistes de travail au cours des 12 réunions de l'année 2014
- > Compte rendu du comité d'animation de novembre 2014



# Compte-rendu de la réunion d'étape sur la préparation du SOLIMA – Lundi 3 février 2014

## Objet de cette première réunion

Présentation du lancement de la démarche SOLIMA (schéma d'orientation pour le développement des lieux de musiques actuelles) sur l'agglomération rennaise.

## Ordre du jour

- Accueil - Mot d'introduction Rennes Métropole/ Ville de Rennes : Sylvie Robert & René Jouquand
- Nicolas Fily – L'Autre Idée : présentation de la démarche, du projet d'animation 2014, des thèmes de travail
- Interventions des partenaires associés à la mise en place de la démarche SOLIMA
- Échanges avec les participants

## Introduction de la réunion

par Sylvie Robert, Présidente de la commission culture et rayonnement métropolitain à Rennes Métropole et René Jouquand, Adjoint au Maire de Rennes, délégué à la culture

Sylvie Robert présente le SOLIMA comme un outil de décentralisation et de gouvernance locale partagée exemplaire ayant fait ses preuves un niveau national. C'est une démarche d'expertise, de réponse adaptée en matière de politique publique, impliquant une notion de coopération chère à Rennes Métropole. Les partenaires publics, l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, les élus et les acteurs culturels avanceront ensemble au sein des différents groupes de travail sur les priorités à donner en matière de musiques actuelles.

René Jouquand rappelle qu'en 2011, les partenaires publics avaient déjà voulu enclencher un SOLIMA, une annonce avait été faite publiquement la veille des Trans Musicales. Le projet a avancé cependant à partir de 2013, le temps de trouver des partenaires, également avec l'arrivée de Dominique Muller, conseiller musique à la DRAC Bretagne, et une personne pour suivre en ingénierie la démarche, Nicolas Fily de L'Autre Idée.

Cette réunion est un point d'étape et le premier résultat d'un travail collectif. En amont de cette réunion ont eu lieu des travaux avec différentes acteurs et partenaires. La démarche du SOLIMA se déroulera avec les acteurs de cette Assemblée Constituante : sur le périmètre de Rennes Métropole leur nombre est important, environ 35 structures ont été conviées, les deux tiers de ces structures sont aujourd'hui présentes.

## La démarche SOLIMA et le projet d'animation

par Nicolas Fily, L'Autre Idée

Une synthèse de 7 pages est diffusée en vidéoprojection pour accompagner l'intervention. Elle retrace les problématiques, les points travaillés avec les partenaires et les dispositions prises pour la démarche SOLIMA sur l'agglomération rennais. Parallèlement, un document remis aux participants, reprend le projet 2014 : gouvernance, calendrier, méthodes, thèmes.

### Présentation du SOLIMA

La démarche nationale SOLIMA s'appuie sur un texte adossé à la circulaire du 31 août 2010 relative à la mise en œuvre de la politique de l'Etat concernant les labels et réseaux nationaux du spectacle vivant. Deux objectifs y sont mentionnés :

- Garantir la diversité des œuvres et des initiatives sur les plans artistique, culturel, social, économique
- Assurer un développement territorial cohérent et équitable

Cette circulaire est importante car elle donne le point de départ d'une concertation nationale.

En contrepoint de cette circulaire, un travail a été conduit entre le GTLIMA (Groupe de Travail des Lieux de Musiques Actuelles) et le CCTDC (Conseil des Collectivités Territoriales pour le Développement Culturel). Il a donné lieu à la production d'un "Vademecum SOLIMA" sorti en 2013, qui définit le SOLIMA comme « *un processus de concertation non hiérarchisé entre des acteurs des musiques actuelles (initiatives associatives, publiques, personnelles ou commerciales inscrites sur un territoire), des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, agglomérations, départements, Régions, Pays...) et l'État, pour travailler à une co-construction des politiques publiques en faveur des musiques actuelles, adaptées aux territoires* ».

La démarche SOLIMA s'inscrit sur les 43 communes de Rennes Métropole et doit permettre :

- L'identification de sujets de réflexion
- Le développement de connaissances communes
- L'échange de points de vue
- Le repérage de travaux à mener et de pistes d'actions

La philosophie qui anime le SOLIMA s'inscrit dans des logiques de mise en œuvre proches des "Agenda 21 Culture" autour des principes de « diversité, transversalité et participation ». Le SOLIMA est un lieu de concertation et de proposition mais pas de codécision. Chaque collectivité prend les responsabilités qui lui incombent. Le SOLIMA permet de réaliser des diagnostics sur les territoires. Sur Rennes Métropole, la connaissance du secteur des musiques actuelles est bonne.

Un autre SOLIMA est en cours en Bretagne à l'échelle du Finistère, animé par Musiques et Danses en Finistère. Les expériences SOLIMA en France sont différentes selon les territoires et les projets : à Laval, il se fait à l'échelle intercommunale, en Dordogne, Ariège, Haute-Loire, c'est à l'échelle départementale et en Bourgogne et Franche-Comté, au niveau régional.

### Les acteurs du SOLIMA de l'agglomération rennais

La mise en place d'un SOLIMA Rennes Métropole constitue un enjeu et un outil d'accompagnement et de structuration du secteur musiques actuelles pour les partenaires ayant initié et défini le projet 2014 :

- Partenaires publics : État (DRAC Bretagne), le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général d'Ille et Vilaine, Rennes Métropole, Ville de Rennes
- Lieux de musiques actuelles : la MJC Antipode, l'UBU, l'ATM, le Jardin Moderne, Pôle sud, le CRIJ / 4 Bis.
- La Fédélima (Fédération des lieux de musiques actuelles)

Aujourd'hui une seconde étape s'enclenche en associant de nouveaux acteurs du territoire : des acteurs musiques actuelles ayant perçu au mois 2 aides publiques durant ces 3 dernières années ainsi que des représentants des communes. La 3<sup>ème</sup> étape permettra d'élargir le cercle des acteurs et la mission de L'Autre Idée en 2014 consistera à :

- Animer et accompagner les travaux du comité d'animation et de l'assemblée plénière
- Formaliser une méthode de travail et d'animation de quatre groupes de travail thématiques
- Rendre compte des travaux engagés

## Missions et instances

**1. La Ville de Rennes / Rennes Métropole** qui pilotent la démarche et ont pour missions de :

- Veiller au respect du cadre de la démarche SOLIMA
- Réunir les moyens de mise en œuvre de l'animation du SOLIMA
- Mobiliser un large partenariat institutionnel et professionnel

**2. Le comité d'animation** est composé d'acteurs des musiques actuelles portant leurs propositions issues des groupes de travail aura pour rôle :

- D'acter la mise en place des groupes de travail SOLIMA validés en Assemblée Plénière
- De définir le calendrier des assemblées plénières et des comités d'animation
- De prendre connaissance des avancées des travaux des groupes de travail
- D'accompagner des propositions d'action issues des groupes de travail

**3. Les groupes de travail** (acteurs musiques actuelles et partenaires publics) qui œuvreront à :

- La définition du projet du groupe de travail : enjeux identifiés, objectifs poursuivis, résultats escomptés
- La mise en place d'une méthode et d'un calendrier de travail du groupe de travail
- La désignation de 3 représentants participant au comité d'animation

**4. L'assemblée plénière** rassemble l'ensemble des participants. Elle permet :

- La présentation du projet d'animation annuel de la démarche SOLIMA
- La présentation des thèmes de travail préparés par le comité d'animation pour l'année à venir
- Les échanges et la validation des thèmes de travail pour l'année à venir
- La constitution de groupes de travail par thème

## Thèmes identifiés

L'assemblée plénière fin 2014 permettra de faire un bilan de l'année passée et sera l'occasion de valider des nouveaux thèmes de travail, la porte restant ouverte pour les identifier chemin faisant et les prendre en compte pour un travail en 2015. Les 4 thèmes identifiés ont été choisis sous le prisme des publics.

**Les artistes en développement confirmés** : il s'agit des artistes qui résident sur Rennes Métropole

- qui ont pour ambition de vivre économiquement de leur activité artistique et y consacrent leur temps de travail,
- dont le projet est porté par une structure professionnelle de développement.

Ces critères peuvent paraître fermés, mais c'est pour engager un premier repérage qui pourra être abondé ensuite. Les acteurs peuvent inviter d'autres acteurs dans les groupes de travail. Egalement sur ce thème, des structures de développement d'artistes professionnels peuvent intervenir, mais aussi des médias locaux, le Pont Supérieur d'enseignement Bretagne / Pays de la Loire, et des lieux de résidence.

**Les équipes professionnelles** : les équipes salariées de projets musiques actuelles structurés professionnellement. L'objectif pour ces professionnels est de pouvoir se rencontrer et créer, sur certains sujets, une communauté de réflexion.

### **Les amateurs de musiques actuelles :**

- Spectateurs : avérés ou potentiels
  - Praticants amateurs : dont l'activité artistique n'a pas pour ambition première d'en vivre économiquement
  - Associations dont l'activité n'a pas pour objet de reposer sur un salariat permanent dans la structure : organisateurs (débutants, occasionnels) de concerts musiques actuelles et/ou d'événements, labels, tourneurs...
- Par exemple, dans les plus petites communes que Rennes, il peut avoir des missions transversales pas uniquement culturelles. D'ailleurs, le fait d'occuper des postes transversaux permet d'apporter une richesse supplémentaire.

### **Les acteurs du financement et de l'économie musiques actuelles**

- Partenaires et opérateurs publics finançant les acteurs musiques actuelles sur le territoire
- Acteurs de l'économie musiques actuelles
- Élus en charge de la culture dans les communes de l'agglomération et leurs collaborateurs
- Services et opérateurs hors musiques actuelles : économie, communication, urbanisme, vie associative, jeunesse...
- Entreprises, leurs outils et services dédiés (mécénat, fondations, communication...)

## **Calendrier**

### **3 février : lancement de la démarche**

- Présentation de la démarche
- Inscription aux groupes de travail

### **Mars & avril : 8 réunions des groupes de travail (2 par thème)**

- Valider, enrichir, adapter les problématiques cernées, les objectifs identifiés
- Repérer des besoins d'informations complémentaires
- Dresser les premières pistes d'actions

Il est entendu que les acteurs n'ont pas d'obligation à participer à toutes les réunions, cependant, la concentration des réunions permettra de lancer une démarche rapidement.

### **Mai : réunion du comité d'animation**

- Bilan d'étape des groupes de travail
- Conception / validation d'un temps fort (sous réserve)

### **Juin & juillet : 4 réunions des groupes de travail (1 par thème)**

- Formaliser des pistes d'action par fiches pour être pragmatiques sur le contexte, les objectifs, les moyens à réunir, les contenus, les publics ciblés et être opérationnels rapidement une fois les pistes de travail formulées.

### **Octobre : réunion du comité d'animation**

- Bilan des groupes de travail : réflexions et analyses formalisées, proposition formulées

### **Décembre : assemblée plénière**

- Bilan 2014
- Validation d'un projet d'animation 2015

## Interventions des partenaires associés à la mise en place de la démarche SOLIMA

**Philippe Berthelot**

**Directeur de la Fédélima – Fédération des lieux de musiques actuelles**

Philippe Berthelot affirme que ce travail, très complet par rapport à d'habitude, a engagé beaucoup de temps, mais que le timing par rapport à d'autres territoires est similaire. L'originalité sur l'agglomération rennaise a été de partir en prenant les publics comme thème décliné alors qu'habituellement, les autres démarches de SOLIMA travaillent plutôt par thématiques comme l'éducation artistique, les écoles de musique, etc.

La période de travail en amont d'interconnaissances est essentielle pour que la démarche s'inscrive dans le temps. Au lancement de la démarche SOLIMA en 2006, l'association des collectivités de proximité a manqué aux premières concertations : en Aquitaine, Lorraine, Poitou-Charentes, et même en Bretagne, le réflexe a été de partir de la région et de la DRAC, passant ainsi à côté de ce travail en amont de « dentelle ». Aujourd'hui, les agglomérations commencent à peine et Rennes est la première à se lancer et à se positionner comme tel.

Philippe Berthelot invite ensuite à suivre quelques conseils :

- se mettre en lien avec les différentes dynamiques des SOLIMA et notamment en Bretagne avec celui engagé dans le Finistère, afin d'échanger sur les manières de travailler et les contenus ;
- bien accueillir, au sein des groupes de travail, les collectivités, afin que leur vision soit bien inscrite dans le processus ;
- enfin, ne pas oublier dans ce tricotage territorial, d'autres communes hors agglomération rennaise qui auraient les mêmes problématiques et souhaiteraient faire partie de la dynamique.

La Fédélima restera quoiqu'il en soit en lien avec cette démarche.

**Dominique Muller**

**Conseiller musique à la DRAC Bretagne**

Dominique Muller salue l'initiative de Rennes Métropole d'avoir pris le leadership pour cette démarche. La démarche de SOLIMA est longue et chaque acteur investi doit garder en tête ses points de vue et ses problématiques. Ce dispositif est propre aux musiques actuelles, il est assez rare dans le champ du spectacle vivant et est regardé avec envie. Le système des ateliers mis en place n'est pas hermétique, bien au contraire, les choses communiquent entre elles et il y a tout à construire.

**Maiwenn Furic**

**Cheffe du Service arts et développement territorial au Conseil régional de Bretagne**

L'initiative du SOLIMA dans le Finistère est bien différente car il existait déjà depuis environ 7 ans, un réseau d'accompagnateurs de groupes de musiques actuelles, lui-même accompagné par Musiques et Danses en Finistère. Ils travaillaient donc déjà ensemble et ont élargi le propos de la création et de la diffusion. C'est intéressant pour la Région de suivre les SOLIMA sur deux territoires différents. Dans le Finistère, il y a des pôles importants que sont Quimper, Brest, Carhaix... et ici, c'est centralisé sur l'agglomération rennaise. Il y aura des choses similaires et d'autres complémentaires, et certaines réponses à des problématiques communes pourront servir plus largement à d'autres territoires en Bretagne. Le SOLIMA permet aussi d'identifier des projets d'intérêt général susceptibles d'être transposés, comme par exemple à Carhaix le projet « ZikCard »<sup>1</sup>.

Une Assemblée Plénière est prévue d'ici au mois de septembre pour faire état de l'avancement du SOLIMA en Finistère. Tous ces éléments permettront également au Conseil général du Finistère de modifier son plan musiques actuelles à partir de cette démarche qui est à l'origine le fait d'acteurs locaux.

---

<sup>1</sup> Le but de l'association ZikCard est de permettre aux projets musicaux de maîtriser simplement leur communication, en leur offrant un service web à but non-lucratif de qualité, simple d'accès, le tout sur une plate-forme où tout le monde est sur un pied d'égalité.

## Sophie Remoué

### Responsable du service action culturelle au Conseil général d'Ille et Vilaine

Etant sur des enjeux de centralité, de ruralité, d'inter territorialité, le département a toute sa place dans cette démarche. La concertation n'est pas toujours facile et ce n'est pas un hasard qu'elle se soit faite sur le territoire à partir de l'entrée des musiques actuelles, car il existe une habitude de dialogue sur cette thématique. Jusqu'à maintenant, la retranscription du travail est très bien faite.

## Sylvie Robert

Le calendrier politique amènera de nouvelles équipes municipales en place bientôt. Le succès de la démarche viendra de l'engagement à adhérer à la méthode mais aussi des engagements politiques. L'engagement des élus jusqu'à présent a permis de réunir les conditions favorables à la démarche du SOLIMA. L'arrivée de nouveaux élus à partir du mois d'avril est à prendre en compte sur les 43 communes de l'agglomération pour que cela continue. Le territoire a en effet une habitude de travailler ensemble entre partenaires, et pour autant, les réponses publiques à donner ne se feront pas uniquement à l'échelle de l'agglomération. Il faudra travailler sur la pertinence des échelles territoriales pour identifier les problématiques des territoires proches et assurer une sensibilisation.

Autre point, celle de la transversalité des politiques publiques. Il est important d'intégrer les autres secteurs tels que le développement durable, la solidarité, la sécurité... dans la méthode, afin de partager les problématiques.

Enfin, la question des usagers. Il pourrait être intéressant, à partir des thématiques, d'identifier des panels de spectateurs pour travailler non pas sur leurs besoins et attentes, mais sur leurs pratiques culturelles (temporalité / mobilité...), même si bien entendu, la question méthodologique se pose dans la façon d'intégrer des communautés d'usagers dans cette démarche. Peut-être que les conseils de développement tels que les Codespar pourraient être des relais sur cette question ?

### »» Nicolas Fily

Cette remarque est intéressante car elle vient en contrepoint d'une réflexion menée lors d'une réunion collective précédente. La présence de nouveaux acteurs confirmera cela et le construira. Peut-être que dans les associations, la question des bénévoles pourra déjà être envisagée.

## René Jouquand

De cette démarche collective ressortiront de nombreux éléments, bilans de groupe de travail, dialogues, interactions diverses... Comment tracer cette dynamique de manière à savoir de qui cela provient et vers qui cela est destiné ? Comment le SOLIMA dialoguera ou sera en interaction avec les lieux de décision, les lieux de musiques actuelles, les partenaires publics... ?

Cela doit être précisé.

### »» Nicolas Fily

Le succès de la démarche tiendra dans les échanges permanents et réguliers entre les acteurs au-delà des réunions évoquées. Le temps permet aux personnes de mieux se connaître et donc de mieux se comprendre dans l'échange. Il s'agit de formaliser mieux cela en effet en terme d'animation. Dans ces comités d'animation, il y aura deux échanges dans l'année, permettant d'avoir un retour pour l'Assemblée Plénière qui validera les changements éventuels proposés et les éléments à poursuivre en 2015.

### »» Helga Sobota

### Directrice générale de la culture à Rennes Métropole / Ville de Rennes

Le SOLIMA est un des 21 chantiers du projet culturel communautaire. Il y aura donc bien à ce titre une instance au niveau de Rennes Métropole accueillant les propositions.

## Interventions de participants

Thierry Ménager

Directeur de la MJC Antipode à Rennes

La dernière analyse ayant associé les acteurs sur le secteur des musiques actuelles date de 1997 (lors des assises de la culture). Il y a eu une amorce de travail sur le sujet entre 2002 et 2004. Puis aujourd'hui. Il est important qu'au-delà des collectivités locales, les acteurs les plus divergents se mobilisent, car il existe une réelle distance entre les projets des acteurs. Cette démarche permettra de réduire ces écarts.

» Daniel Eveillard

Directeur Art Culture Territoire à la DG culture de Rennes Métropole / Ville de Rennes

En 2006 avait été lancée une instance d'échange et de concertation avec les acteurs associatifs sur la question des lieux de travail. Il y a une réelle tradition d'échange et ce dialogue avec les acteurs sur le territoire.

Guillaume Léchevin

Directeur du Jardin Moderne à Rennes

Les professionnels du secteur sont familiarisés avec ce type de démarche qui peut rebuter au premier abord, mais c'est notre devoir, en tant que salariés des musiques actuelles que de motiver et inviter les acteurs bénévoles autour de nous à venir pour alimenter les discussions.

Jean-Louis Le Valléant

Directeur artistique du collectif Unicité à l'Hermitage

Le vivre ensemble passe par une connaissance réciproque. Il faut donc penser à faire de la pédagogie sur ce que sont les musiques actuelles, notamment auprès des élus et nouveaux arrivants. Ce ne sont pas des gens avec une crête sur la tête qui cassent des voitures. Certes, il n'y aura pas forcément la mobilisation des 43 communes de l'agglomération rennaise qui sera possible, mais une démarche de sensibilisation pour éviter les clichés sur les musiques actuelles est tout de même à entreprendre pour mieux mobiliser.

## Conclusion

Si René Jouquand conçoit que le lancement de la démarche de Solima a été lente, il s'agit maintenant pour lui de mettre en dialogue les différentes collectivités et acteurs pour que fin 2014, de réelles préconisations soient faites comportant des éléments de réponse aux problématiques des musiques actuelles.

Sylvie Robert ajoute que chacun des acteurs doit être animé par le sens de l'intérêt général. C'est une responsabilité politique que d'apporter au territoire des éléments de compréhension. Ce sont ces réponses collectives qui feront avancer le secteur des musiques actuelles et sa professionnalisation.

## Inscriptions aux groupes de travail

29 participants se sont inscrits aux groupes de travail à l'issue de la réunion. 52 inscriptions multiples aux 4 groupes :

- 17 sur le volet « Artistes »
- 13 sur le volet « Equipes »
- 14 sur le volet « Amateurs »
- 8 sur le volet « Acteurs du financement »

## 43 participants a la réunion du 3 février

Prénom	Nom	Structure
Cédric	ALEXANDRE	CRR DE RENNES-LE PONT SUPERIEUR
Amandine	AUBRY	LES EMBELLIES - Association PATCHROCK
Philippe	BERTHELOT	FEDELIMA
Isabelle	BORREAU	L'AUTRE IDEE
Stéphanie	CADEAU	LES EMBELLIES - Association PATCHROCK
Maryline	CHASLES	COLLECTIF FEDDS BRETAGNE
Pierrette	COEURET	Commune de Saint-Jacques de la Lande
Jacky	DAVIAU	Commune de Vern sur Seiche
David	DELABROSSE	L'HALLALI PRODUCTIONS
Sébastien	DESLOGES	Arts Vivants 35
Daniel	EVEILLARD	Rennes Métropole
Nicolas	FILY	L'AUTRE IDEE
Maiïwenn	FURIC	Région Bretagne
Cyril	GUILLORY	ELEKTRONI[K]
René	JOUQUAND	Ville de Rennes
Sophie	KERNOA	Commune de Mordelles
Françoise	KOSKAS-MARMION	Commune de Thorigné-Fouillard
Anne-Sophie	LACOUR	ATM - UBU
Justine	LE JONCOUR	L'ARMADA PRODUCTIONS
Virginie	LE SENECHAL	RENNES METROPOLE
Jean-Louis	LE VALLEGANT	UNICITE
Françoise	LEBLAY	LA STATION SERVICE
Guillaume	LECHEVIN	LE JARDIN MODERNE
Ismaël	LEFEUVRE	FAKE
Lara	LEJEUNE	SKEUDENN BRO ROAZHON
Valérie	LEROUX	MJC Bréquigny
Olivier	LEROY	LABEL CARAVAN
Maxime	LESCHIERA	CRR DE RENNES-LE PONT SUPERIEUR
Karine	MAY	L'AUTRE IDEE
Thierry	MENAGER	ANTIPODE MJC
Madeleine	MERCIER	Commune d'Orgères
Yves	MONTAGNE	Orchestre à Vent d'Orgères
Anaïs	MORAND	Rennes Métropole
Dominique	MULLER	DRAC Bretagne
Olivier	NESTELHUT	MJC Bréquigny
Vincent	PERES	Région Bretagne
Franck	PICHOT	L'ARMADA PRODUCTIONS
Sophie	REMOUE	Conseil Général d'Ille et Vilaine
Véronique	RENARD	Ecole de Musique J. Wiener
Sylvie	ROBERT	Rennes Métropole
Philippe	ROUTEAU	LE CRIJ BRETAGNE – 4 BIS
Helga	SOBOTA	Rennes Métropole
Charles	SONGUE	DOOINIT FESTIVAL

# Éléments complémentaires

- > Réunion de lancement de l'assemblée constituante (février 2014) : dossier remis aux participants
- > Compte rendu de l'assemblée plénière (février 2014)
- > **Compte rendu du comité d'animation de juin 2014**
- > Document remis au comité d'animation de novembre 2014 : projet "CARMMA"
- > Tableau : évolution des pistes de travail au cours des 12 réunions de l'année 2014
- > Compte rendu du comité d'animation de novembre 2014

## Compte-rendu du comité d'animation SOLIMA RENNES METROPOLE 2014

6 juin 2014

### Rappel de l'ordre du jour

**1) Accueil - Ville de Rennes / Rennes Métropole**

Mot accueil des élus Culture Ville de Rennes et Rennes Métropole  
Tour de table / présentation des participants

**2) Rappel des points essentiels de la démarche SOLIMA Rennes Métropole / L'Autre Idée**

Le cadre d'un SOLIMA  
Méthode SOLIMA Rennes Métropole pour 2014  
Calendrier réalisé au 6 juin 2014

**3) Présentation du bilan intermédiaire des travaux des groupes de travail / Représentants des GT**

Présentation des pistes d'actions  
Echanges autour des pistes d'actions

**4) Calendrier des rencontres SOLIMA (juin - décembre 2014) / L'Autre Idée**

### Documents remis en réunion aux participants

> 21 pistes d'action en cours de formalisation

*Synthèse de l'évolution des pistes d'action entre mars et avril 2014*

> Bilan technique d'étape du SOLIMA Rennes Métropole Février / Juin 2014

## Participants

### Elus et partenaires publics

Sébastien SEMERIL (Vice-Président Culture de Rennes Métropole)  
Benoît CAREIL (Adjoint à la culture, Ville de Rennes)  
Arnaud BOUFFORT (Délégué à la culture, Conseil Municipal de Romillé)  
François BROCHAIN (Adjoint à la culture et à la vie de la cité, Ville de Betton)  
Jocelyne SERRIERE (Adjointe à la communication et à l'administration, commission culture, Ville de Cintré)  
Christelle POT (Conseillère municipale, Ville de Saint-Gilles)  
Nathalie AQUILINA (Adjointe à la culture, l'information, la communication et les animations, Ville de Corps-Nuds)  
Marie-Paule ARNOULD (Conseillère municipale, Ville de Corps-Nuds)  
Nathalie BELLANGER (Conseillère municipale, Ville de Corps-Nuds et conseillère communautaire à Rennes Métropole)  
Danielle BRETON (Adjointe à la vie associative, au développement culturel et à la lecture publique, Ville de Le Rheu)  
Guillaume BOUE (Adjoint à la culture et aux loisirs, Ville d'Acigné)  
Alain MALINGRE (Conseiller municipal délégué à l'espace culturel et aux animations, Ville de Vezin-le-Coquet)  
Dominique MULLER (Conseiller musique à la DRAC Bretagne)  
Maïwenn FURIC (Cheffe du Service arts et développement territorial au Conseil régional de Bretagne)  
Vincent PERES (Service arts et développement territorial au Conseil régional de Bretagne)  
Sophie REMOUE (Responsable du service action culturelle au Conseil général d'Ille-et-Vilaine)  
Helga SOBOTA (Directrice générale de la culture à Rennes Métropole / Ville de Rennes)  
Daniel EVEILLARD (Directeur Art Culture Territoire à la direction générale de la culture de Rennes Métropole / Ville de Rennes)  
Virginie LE SENECHAL (Chargée de mission musique, Rennes Métropole / Ville de Rennes)

### Lieux et acteurs musiques actuelles

Véra BEZSONOFF (Chargée de l'accompagnement des adhérents, FEDELIMA, Nantes)  
Antoine MADEC (Professeur de guitare au Pôle Musique et Danse, Cesson-Sévigné)  
Ismaël LEFEUVRE (Association Fake, Rennes)  
François LEBLAY (Chargé de production, La Station Service, Rennes)  
Amélie WANNYN (Chargée de production, Ebullition, Rennes)  
Olivier NESTELHUT (Chargé de programmation, MJC Bréquigny, Rennes)  
Ludovic LE PREVOST (Administration, production I'm From Rennes, Rennes)  
Justine LE JONCOUR (Administration, L'Armada Productions, Rennes)  
Thierry MENAGER (Directeur de la MJC Antipode, Rennes)  
Dominique GRELIER (Directeur du Centre culturel Pôle Sud, Chartres-de-Bretagne)  
Guillaume LECHEVIN (Directeur du Jardin Moderne, Rennes)  
Patrick FLORENT (Directeur de Canal B à Rennes)  
Emilie LACROIX (Directrice de la communication et des partenariats, ATM/Association Trans Musicales, Rennes)  
Cécile BELLAT (Artiste)

### Animation du SOLIMA Rennes Métropole, comptes rendus

Nicolas FILY (L'Autre Idée), assisté de Karine MAY, Salomé TROUILLARD et Isabelle BORREAU

## Mots d'accueil de Sébastien Sémeril

Vice-Président Culture Rennes Métropole

L'élément essentiel de l'approche du SOLIMA est de penser les musiques actuelles dans une logique de filière avec un enjeu d'économie créative. Notre territoire est très équipé concernant ce domaine. Il est donc nécessaire de penser les musiques actuelles à l'échelle du territoire mais aussi dans cette logique de filière permettant ainsi à chacun de s'exprimer dans son champ disciplinaire.

## Mots d'accueil de Benoit Careil

Adjoint à la culture, Ville de Rennes

Je suis attaché au propos des musiques actuelles. Aller vers une société de la diversité culturelle, c'est prendre en compte la diversité des esthétiques et des pratiques. La coopération est très importante. Nous avons tous à gagner à faire ensemble, mutualiser. Elle a permis notamment il y a plusieurs années la création du Jardin Moderne. Je sais que vous êtes habitués à coopérer en tant qu'acteurs. Le SOLIMA ira dans ce sens et répondra à la diversité des réponses concernant le secteur des musiques actuelles.

## Rappel de la démarche SOLIMA, des instances et du calendrier par Nicolas Fily

L'Autre Idée, en charge de l'animation du SOLIMA Rennes Métropole

La démarche est née il y a 3 ans. Elle fait écho à une circulaire du 31 août 2010 qui précise le cahier des charges de la politique de l'Etat concernant les labels et réseaux nationaux du spectacle vivant. Le SOLIMA, qui a fait l'objet d'une déclaration commune des collectivités publiques (État, Région, Département, Ville et Rennes-Métropole) en décembre 2011, est une démarche de concertation entre les acteurs des musiques actuelles et les soutiens publics.

Il y a entre 15 et 20 SOLIMA en ce moment en France, se déroulant à différents échelons territoriaux. La zone définie du SOLIMA ici est l'agglomération de Rennes Métropole. C'est à notre connaissance la seule qui se situe sur un petit territoire puisqu'en général l'aire géographique concernée est le département ou la région.

Le SOLIMA au niveau national :

- répond aux besoins de coopération, aux envies d'innovation, aux besoins d'efficience des parties prenantes,
- ne porte pas de «projets», en dehors de ses missions d'animation et d'information propres,
- ne définit pas le projet respectif des structures participantes,
- apporte une réflexion qui doit aboutir à des actions se développant en dehors de la démarche,
- apporte sa contribution aux évolutions potentielles des multiples politiques publiques menées sur le territoire de Rennes Métropole,
- doit faire l'objet d'un soutien des élus sur sa philosophie, ses objectifs généraux et la méthode.

Les objectifs du SOLIMA Rennes Métropole :

- Identifier des solutions opérationnelles et graduées dans le temps aux problèmes identifiés.
- Créer des conditions de partenariat et de coopération pérennes sur le territoire de Rennes Métropole.
- Réunir des financements proportionnés aux objectifs fixés par le SOLIMA pour animer la démarche, mettre en place des expérimentations, structurer et élargir des expériences convaincantes

Missions attendues du comité d'animation :

- Acter la mise en place des groupes de travail SOLIMA validés en Assemblée Plénière.
- Définir le calendrier des assemblées plénières et des comités d'animation.
- Prendre connaissance des avancées des travaux des groupes de travail.
- Accompagner des propositions d'action issues des groupes de travail.

Une assemblée plénière s'est tenue en février. Il y en aura une autre fin 2014.

Le premier comité d'animation se déroule aujourd'hui. Il y en aura un autre en octobre.

Il y a eu 4 temps d'échanges par rapport aux groupes de travail.

Quelques remarques sur le bilan technique diffusé : beaucoup d'acteurs musiques actuelles ont suivi les travaux mais également les représentants des institutions. Le calendrier politique par contre n'a pas permis d'avoir les élus pour cause d'élections municipales dans les 43 communes de l'agglomération.

→ Sébastien Sémeril précise qu'il s'agissait concernant Rennes d'une question d'éthique, car il était aussi important de laisser les acteurs musiques actuelles travailler seuls, comme ils savent le faire.

Une douzaine d'acteurs non repérés en amont de la démarche s'y est jointe, chemin faisant. Cela va s'agrandir. Les artistes sont particulièrement invités à se joindre à la réflexion.

Il est possible de consulter le blog (<http://solimarm.blogspot.fr/>), divers comptes-rendus et documents sur le SOLIMA Rennes Métropole.

Les personnes qui vont intervenir par la suite sont des passeurs de parole. Ils ne portent pas de revendications particulières mais émettent des messages concernant les discussions et échanges au sein des groupes de travail. C'est l'occasion aujourd'hui de voir comment tout cela fonctionne.

Nous aurons 4 temps de présentation et d'échanges correspondant aux 4 groupes de travail.

Il était intéressant de voir comment les pistes ont été travaillées et affinées : de 57 pistes d'actions, on aboutit aujourd'hui à 21 pistes car certains sujets ont pu être orientés dans d'autres réflexions parallèles au SOLIMA.

## Synthèse des problématiques et pistes d'action proposées du premier groupe de travail

### « les équipes professionnelles »

Par Ludovic LE PREVOST (Administration, production l'm From Rennes, Rennes) ; Justine LE JONCOUR (Administration, L'Armada Productions, Rennes) ; Thierry MENAGER (Directeur de la MJC Antipode à Rennes)

14 structures présentes, 17 pistes d'action retenues à la première réunion

20 structures présentes et 7 pistes d'action retenues à la deuxième réunion

Les autres pistes d'action sont mises temporairement de côté

Les structures présentes étaient notamment des producteurs, des tourneurs, des lieux de diffusion

### **Problématique 1 : le manque d'interconnaissance entre équipes et projets**

#### **• Piste d'action 1 proposée : temps de rencontres professionnelles**

Nous souhaitons mettre en place des rendez-vous, des rencontres professionnelles pour renforcer les partenariats et favoriser la montée en compétences des acteurs. Un point à travailler aussi : la mise en place d'un projet collectif pour conserver la dynamique et la démarche SOLIMA.

### **Problématique 2 : l'image musiques actuelles de Rennes Métropole**

#### **• Piste d'action 2 proposée : projet collectif valorisant les nouvelles créations locales**

Devant la diversité des esthétiques, des projets et des équipes qui les accompagnent, il est important de valoriser collectivement les créations locales, les producteurs et coproducteurs par la mise en place par exemple, de support de communication partagés. Il faut aussi poursuivre des initiatives comme l'm from Rennes ou la Maison des Producteurs à Rennes. On est face à une diversité et une complémentarité d'acteurs qui laisse présager de belles choses en matière de coopération.

### **Problématique 3 : les partenariats autour des musiques actuelles**

#### **• Piste d'action 3 proposée : état des lieux de la coopération musiques actuelles structurée**

Il existe beaucoup de partenariats entre structures reposant sur la proximité mais peu de réseaux sont structurés. Un état des lieux de la coopération musiques actuelles permettrait d'enclencher de nouveaux partenariats en s'appuyant sur des réseaux qui marchent déjà (Mythos, Le Grand Soufflet, Lillico...).

• **Piste d'action 4 proposée : mise en place d'une animation territoriale durable autour des musiques actuelles**

Une grande diversité des musiques, des acteurs (structurés, passionnés, temporaires) donne une grande porosité à ce secteur. C'est un secteur jeune concernant les politiques publiques (20 à 30 ans). L'intérêt pour ce secteur est donc récent alors que les publics qui s'y intéressent sont très nombreux. Les connaissances se font de gré à gré. Il faut davantage formaliser cette connaissance avec une animation territoriale durable. On voit que les expériences comme les Assises de la Culture en 1997 ou en ce moment le SOLIMA favorisent l'interconnaissance, ce qui est plus intéressant que de faire un état des lieux à un moment donné. Ce travail plus permanent et structuré rejoint les préoccupations de Rennes Métropole sur le secteur des musiques actuelles mais ce secteur a la particularité de réunir de nombreuses interfaces avec des acteurs aux niveaux de structuration très divers. Il faut minimiser les écarts entre les acteurs musiques actuelles, les institutions culturelles, les territoires et les populations. Les liens entre eux sont plus forts qu'ailleurs et il faut les maintenir en les formalisant au sein de réseaux structurés.

• **Piste d'action 5 proposée : mutualisation de moyens techniques**

On a tous besoin d'investissement sur les achats. L'idée est donc de réfléchir à un système de centrale d'achats avec l'appui de différents services des institutions. Réfléchir aussi à l'entretien d'un parc de matériel afin de faire des économies d'échelle.

• **Piste d'action 6 proposée : emploi partagé dans les structures musiques actuelles de production**

L'emploi étant précaire dans nos structures, il faudrait recenser les besoins en technique ainsi qu'en communication, se poser la question entre salles, festivals, lieux et exploiter ce qui existe déjà comme le dispositif DLA, ou ce qui est proposé à l'AFDAS, à la DRAC, au GEDES 35, ou d'autres dispositifs en région et hors région.

• **Piste d'action 7 proposée : diagnostic partagé sur l'évolution des pratiques, les niveaux d'adaptation des lieux**

On ne peut pas résumer les musiques actuelles à un public plutôt jeune. Il faut prendre en compte les nouvelles pratiques : l'interdisciplinarité avec les arts de la rue, le graff, la vidéo les pratiques nocturnes de minuit à 6h du matin... Il faut anticiper pour comprendre les nouvelles évolutions et tendances en saisissant les outils pour répondre à ces besoins au sein même des équipements qui ne sont pas toujours prévus pour. Il faut voir par rapport aux lieux existants et futurs comment on peut coopérer.

→ **Interventions sur les problématiques et pistes d'actions du groupe de travail**

« **Equipes professionnelles** »

• **Nathalie AQUILINA (Adjointe à la culture, l'information, la communication et les animations, Ville de Corps-Nuds)**

Les écoles de musique ont-elles été sollicitées ? Nous avons une école de musique intercommunale, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du SUET sur Chantepie, Saint-Armel, Corps-Nuds, Nouvoitou et Vern-sur-Seiche. Lorsqu'une soirée danse et musique est organisée, il y a toujours des soucis de matériel. Il serait opportun de voir comment travailler via les syndicats intercommunaux.

• **Nicolas FILY (Animation SOLIMA, L'Autre Idée)**

Toutes les écoles de musiques ont été sollicitées et plus de 450 invitations ont été lancées sur l'agglomération.

• **Helga SOBOTA (Directrice générale de la culture à Rennes Métropole / Ville de Rennes)**

Une étude est en cours sur l'enseignement artistique sur le territoire métropolitain et le diagnostic a mis en lumière une thématique sur les liens entre les établissements d'enseignement artistique, les structures de musiques actuelles et plus largement dans le champ du spectacle vivant. Des passerelles sont à faire à l'échelle de cette démarche et celle du SOLIMA.

• **Arnaud BOUFFORT (Conseil Municipal de Romillé, délégué à la culture)**

Ce serait bien en effet d'identifier les besoins au même moment de toutes les structures via des outils partagés.

• **Précision de Thierry MENAGER pour le groupe de travail**

Il y a aussi autour de Rennes des populations qui aspirent à venir faire des activités à Rennes. Faut-il aller vers les gens ou faire en sorte que les gens viennent-ils à Rennes ? Avez-vous en tant qu'élus, des demandes particulières auxquelles nous pourrions répondre ensemble ?

• **Danielle BRETON (Adjointe à la vie associative, au développement culturel et à la lecture publique, Ville de Le Rheu)**

A Le Rheu, Léo Lagrange, qui a un espace scénique pour les jeunes « Le Quai », connaît parfois une faible fréquentation par rapport à la qualité de la programmation proposée. En effet, il n'y a pas de bus et pas de moyens pour le public pour venir au concert lors de ce type de soirées.

D'ailleurs en tant qu'adjointe, je vois bien que c'est une réalité qui n'est pas unique au secteur des musiques actuelles. Il manque de moyens de locomotion pour aller de Rennes vers les communes alentours.

**Synthèse des problématiques et pistes d'action proposées du deuxième groupe de travail « les amateurs »**

Par Amélie WANNYN (Ebullition, Rennes) ; Olivier NESTELHUT (Chargé de programmation, MJC Bréquigny, Rennes) ; Guillaume LECHEVIN (Directeur du Jardin Moderne, Rennes)

Sur 19 pistes d'action au départ, nous en avons mis 6 en avant.

**Problématique 1 : les spectateurs**

• **Piste d'action 1 proposée : mobilité physique des spectateurs et musiciens**

Relier les communes de l'agglomération entre elles et repenser certaines dessertes à Rennes pour favoriser les déplacements collectifs en soirée notamment permettraient de réduire les freins à la pratique menée dans les lieux et à la venue aux spectacles. A Rennes par exemple, il n'y a pas de bus après 20h pour aller au Jardin Moderne

Une cartographie de l'accessibilité des lieux pourrait être réalisée. Il faudrait mettre en route une réflexion autour de l'adaptation de l'offre publique en matière de vélo, de bus, de métro, de covoiturage. Quel rôle pourrait avoir le réseau Star ? N'a-t-il pas un devoir de service public ? Nous n'avons pas envie que les gens retournent chez eux en voiture après une soirée. Y aurait-il des possibilités via la SNCF sur certaines communes ?

La location d'une navette de 10 personnes pour une soirée est trop importante, autour de 300 euros...

• **Piste d'action 2 proposée : information et communication en direction de publics non initiés**

Encourager les organisateurs à faire attention à la communication car le langage des musiques actuelles est parfois obscur pour les non-initiés : travailler sur la sémantique, une présentation des artistes avant les spectacles, de l'action culturelle...

• **Piste d'action 3 proposée : co-construction de soirées artistiques**

Organiser des espaces de co-construction sur les musiques pour créer une programmation partagée pour des gens éloignés des musiques actuelles avec les programmeurs de salles, organisateurs d'événements, festivals qui apporteraient leur expertise.

**Problématique 2 : les pratiquants amateurs**

• **Piste d'action 4 proposée : information sur les espaces de pratiques (répétitions, concerts) musiques actuelles sur l'agglomération**

On a visé comme objectif stratégique le renfort de l'efficacité de l'occupation des lieux de pratique artistique (bien identifiés sur Rennes centre) car nous ne connaissons pas les taux d'occupation des lieux musiques actuelles autour de Rennes. Les organisateurs repérés et connus pourraient coopérer avec les organisateurs occasionnels. Une étude est en cours à Rennes Métropole pour repérer les lieux qui travaillent dans les musiques actuelles. Il faut veiller à ce que cette étude soit mise à jour et voir comment faire un retour des résultats auprès des organisateurs, des musiciens amateurs, des professionnels et des publics en général.

• **Piste d'action 5 proposée : partenariat renforcé entre lieux musiques actuelles, écoles de musiques et formations musicales**

Les jeunes musiciens au sortir de leurs études ne connaissent pas les réseaux. Il faut renforcer les échanges de savoirs entre les écoles et les lieux de pratiques pour les amateurs. Il existe déjà des expériences comme au Conservatoire régional de Rennes ou à L'école Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener. Faire connaître les lieux et les dispositifs existants pour accompagner la pratique des amateurs. Peu de personnes savent que des festivals par exemple ont une programmation intégrant des groupes amateurs. Créer un temps fort d'échange et de rencontre sur les pratiques en amateur (grand concert, assises...).

• **Piste d'action 6 proposée : sensibilisation des élus aux spécificités des musiques actuelles**

Les élus doivent prendre conscience des spécificités des musiques actuelles. Les horaires des musiques électroniques, c'est 6h du matin. L'Etage / Liberté à Rennes ferme à 4h du matin, les bars, à 3h. Il n'y a pas de

créneaux pour eux. L'interdiction de la vente des boissons alcoolisées dans les buvettes rend l'enivrement plus rapide et problématique. Il faut faire de la prévention pour avoir un œil sur ce qui se passe dans le public. Le rôle des bénévoles dans ce cadre est primordial. Sans eux, nous ne pouvons pas mettre en place des événements.

### → Interventions sur les problématiques et pistes d'actions du groupe de travail « Amateurs »

#### • Benoît CAREIL (Adjoint à la culture, Ville de Rennes et conseiller communautaire à Rennes Métropole)

Ces questions sur la rencontre entre les artistes et leurs publics sont au cœur des politiques publiques. Nous souhaitons mener prochainement les états généraux de la culture afin d'échanger, sur plusieurs mois via des débats et des rencontres, autour des problématiques culturelles. Ce type de temps forts doit avoir lieu régulièrement.

Sur la question des bars, nous souhaitons adhérer au dispositif des « cafés culture ». Ce dispositif va se mettre en place dans les prochains mois et devrait être opérationnel fin 2014. Il vise à aider les patrons de bars à salarier les artistes et favoriser les premières rencontres d'artistes avec le public. Certes, les professionnels responsables des débits de boissons sont des régulateurs de la consommation d'alcool et contribuent à prévenir les risques. Un autre enjeu est en effet d'adapter la communication sur les musiques actuelles à la variété des publics pour que les identités restent marquées sur les esthétiques, et que le public comprenne mieux ce langage parfois codifié.

#### • Helga SOBOTA (Directrice générale de la culture à Rennes Métropole / Ville de Rennes)

Sur les propositions d'axes formulées par le groupe amateur, elle signale les convergences avec les différents chantiers du Projet culturel communautaire. Le travail avance bien sur la question de la mobilité, sur la question de la communication avec le projet d'agenda culturel d'agglomération, autour de la réalisation d'un inventaire métropolitain des lieux de répétition, de travail, de création, etc. pour le spectacle vivant. Le travail de co-construction évidemment est important pour que chacun puisse s'exprimer dans son champ artistique.

#### • Thierry MENAGER (Directeur de la MJC Antipode à Rennes)

On ne parle pas de la relation entre communes du même secteur alors qu'on parle toujours de Rennes vers Rennes Métropole et de Rennes Métropole vers Rennes alors qu'il y a des liens et des relations de vie entre communes qu'il faut savoir regarder et amplifier. Il faudrait réfléchir à des systèmes collectifs plus alternatifs qui mettent en œuvre des solutions moins coûteuses comme par exemple des taxis partagés. C'est très important pour les jeunes et pour la construction de l'identité de la métropole.

### Synthèse des problématiques et pistes d'action proposées du troisième groupe de travail « les acteurs du financement »

Par Ismaël LEFEUVRE (Association Fake, Rennes) ; Emilie LACROIX (Directrice de la communication et des partenariats, ATM/Association Trans Musicales, Rennes) ; Patrick FLORENT (Directeur de Canal B à Rennes)

3 pistes de travail proposées.

#### Problématique 1 : acteurs soutenant le développement international

##### • Piste d'action 1 proposée : renouvellement des pratiques de soutien aux projets de développement international

Il existe des dispositifs à l'échelle métropolitaine autour de la mobilité des artistes : Novosphère, conventions "Institut Français et Ville de Rennes / Rennes Métropole", "Institut Français et Région Bretagne". Ces dispositifs sont difficiles à comprendre (critères d'éligibilité, pertinence...) et pourtant, il y a des enjeux forts à s'exporter et à réussir à l'international. Quelques pistes d'action sont proposées : un document présentant un état des lieux de l'offre, une communication adaptée à la variété des acteurs et des projets, un soutien à la représentation collective extérieure sur les salons et festivals internationaux, un poste mutualisé à l'échelle métropolitaine pour porter une expertise des territoires à pénétrer et une ingénierie locale.

Des acteurs culturels ont une expérience en la matière (le collectif Bretagne(s) World Sounds, des formations musicales) et il y a une expertise à l'Institut Français à Paris, au Bureau Export. On peut donc s'appuyer sur cela mais il manque une vraie expertise au niveau local pour aider les acteurs en matière de veille sur les marchés ou de création d'outils sur l'export.

• **Piste d'action 2 proposée : création d'une structure juridique dédiée au développement du financement privé**

Création éventuelle d'un fonds de dotation à Rennes Métropole dédié aux musiques actuelles permettant des aides fléchées comme celui réalisé pour le Musée des Beaux Arts à Rennes (qui était ponctuel) mais de manière durable par exemple sur des projets à l'international.

Représentants : CCI, collectivités, Rennes Métropole, clubs d'entreprises : faire le lien entre le public et le privé pour soutenir des actions permettant le rayonnement de l'agglomération. Il faudrait que ce fonds soit géré et suivi par une personne détachée de Rennes Métropole mais sur une base de financement aidé qui pourrait permettre de salarier cette personne. C'est pour l'instant la forme juridique jugée comme la plus intéressante pour aider les acteurs des musiques actuelles mais nous n'avons pas été au bout de la réflexion notamment sur le fonctionnement à prévoir.

• **Piste d'action 3 proposée : opération de communication sur les musiques actuelles en direction des élus, du grand public, des professionnels de la culture**

L'idée est de mettre en place un événement pour mieux faire connaître les acteurs, faire découvrir et sensibiliser au fonctionnement des musiques actuelles en communiquant via la presse, la radio. En effet, les publics ont une vision parcellaire des acteurs, des enjeux, des esthétiques. Par ailleurs, ce secteur est trop souvent assimilé aux industries et grosses locomotives culturelles.

Il faut mieux informer les élus par exemple par des rencontres, un kit musiques actuelles avec des contenus pédagogiques sur l'écosystème des musiques actuelles, éviter le jargon des acteurs de ce milieu qui est parfois peu compréhensible à l'extérieur, mettre en valeur le poids des recettes propres, l'importance du bénévolat, des impacts économiques pour conforter l'image des musiques actuelles, sensibiliser aux enjeux, notamment par rapport aux réformes territoriales en cours.

→ **Interventions sur les problématiques et pistes d'actions du groupe de travail**  
« **Acteurs du financement** »

• **Maïwenn FURIC (Cheffe du Service arts et développement territorial au Conseil régional de Bretagne)**

Sur la question du développement international, on a énormément discuté avec Spectacle Vivant en Bretagne pour démystifier le financement public. L'enjeu du rayonnement n'est pas retenu par Spectacle Vivant en Bretagne. L'enjeu retenu est le soutien à l'export, pas tout le temps et partout s'il n'y a pas derrière une scène locale ou un marché, un réseau public ou privé pouvant prendre le relais. Nous avons en France un réseau de diffusion important : des lieux café concert à des lieux de type salles de musiques actuelles. Ailleurs, c'est plus alternatif.

Pour s'exporter à l'étranger, il faudrait déjà mieux connaître leurs façons de diffuser. En France, on a encore l'intermittence. Ailleurs, c'est dur de garder le même niveau économique par exemple sur des contrats de cession.

Cette question de l'international qui deviendrait le tremplin de la notoriété d'un groupe n'est donc pas si simple. En plus, les acteurs dans les musiques actuelles sont peu structurés. Spectacle Vivant en Bretagne doit travailler plus spécifiquement sur la présence collective à l'internationale plutôt que l'aide directe à la diffusion.

• **Nicolas FILY (Animation SOLIMA / L'Autre Idée)**

Pour compléter les propos sur cette question complexe de l'international, il y a aussi aujourd'hui tout un pan de la diffusion qui est lié à l'aspect numérique : autant la chaîne du disque avait un rôle important à une époque, autant aujourd'hui, on n'envoie plus de vinyles par la poste et les réseaux de distribution ne sont plus les mêmes.

**Synthèse des problématiques et pistes d'action proposées du quatrième groupe de travail « les artistes »**

Par Guillaume LECHEVIN (Directeur du Jardin Moderne, Rennes) & François LEBLAY (Chargé de production, La Station Service, Rennes).

**Problématique 1 : l'emploi et la formation des artistes**

• **Piste d'action 1 proposée : dispositif de soutien à l'emploi artistique local dans les petits lieux de spectacle de proximité**

Sur 453 artistes musiciens repérés sur Rennes Métropole, il manque environ 11 cachets (spectacles rémunérés) à 58 % d'entre eux pour pouvoir boucler leur intermittence. Un dispositif d'aide aux petits lieux pour la ville centre mais aussi pour les lieux plus éloignés dans la métropole pourrait avoir deux objectifs : aider à l'emploi artistique et élargir le réseau de petits lieux de diffusion via une aide financière pour l'achat de spectacle.

• **Piste d'action 2 proposée : actions d'information en matière d'accompagnement et de formation aux artistes professionnels et en insertion.**

Une offre existe mais elle est encore peu lisible et assez faible en volume. Il manque de lien et de coopération entre les acteurs de la culture et le secteur des professionnels du spectacle et de l'emploi. L'objectif est de développer l'employabilité et la compétence des artistes mais aussi la coopération territoriale.

• **Piste d'action 3 proposée : renforcement de l'emploi artistique dans les dispositifs d'éducation artistique et culturelle**

Les artistes pourraient développer les opportunités de consacrer des heures à des interventions artistiques. 55h peuvent y être faites au sein des 507h dues pour accéder ou renouveler le statut d'intermittent. Ces heures doivent être réalisées avec un organisme agréé formation et éducation.

**Problématique 2 : les activités des artistes**

• **Piste d'action 4 proposée : développement des résidences professionnelles d'artistes musiques actuelles sur l'agglomération**

Au sein par exemple des groupes de pop-rock, de vrais projets artistiques sont apparus avec un vrai travail de lumière, de mise en scène. La notion de résidence artistique comme dans la danse ou le théâtre commence à s'appliquer aux musiques actuelles où des temps de répétitions sur scènes sont également nécessaires. Il y a peu de lieux, de plateaux, d'espaces de travail pour cela. Dans les musiques actuelles, les structures sont toujours à flux tendu pour les créations. A Rennes et autour de Rennes, entre acteurs publics et acteurs de terrains, quelles sont les solutions pour héberger les artistes ? Il y a une belle carte à jouer pour les communes, à la fois sur l'emploi local et sur l'occasion d'un échange avec les populations par la présence des artistes.

• **Piste d'action 5 proposée : analyse : « mutations de la chaîne d'accompagnement artistique et perspectives d'évolution du soutien public aux développeurs »**

C'est important de pouvoir discuter entre acteurs (bureaux de production) et élus. Sur quelle base ? Aide-t-on les structures ou aide-t-on les projets ? Ce sont des questions que les acteurs rennais se posent. On voit à travers le SMA (Syndicat des Musiques Actuelles) que ces problématiques ne sont pas propres à Rennes.

→ **Interventions sur les problématiques et pistes d'actions du groupe de travail « artistes »**

• **Alain MALINGRE (Conseiller municipal délégué à l'espace culturel et aux animations, Ville de Vezin le Coquet)**

Je partage cet avis, avez-vous déjà des contacts de lieux de résidence ?

• **Virginie LE SENECHAL (Chargée de mission musique et patrimoine, Ville de Rennes et Rennes Métropole)**

Oui, nous avons réalisé un état des lieux pour affiner la connaissance des salles sur les 43 communes de l'agglomération dans le domaine du spectacle vivant. Nous souhaitons travailler autour de "Plateaux solidaires" sur certaines périodes, notamment l'été, en lien avec les équipes artistiques et les salles. Arcadi en Ile-de-France, a expérimenté avec succès ce type de mutualisation pour optimiser l'utilisation de lieux de création.

• **Thierry MENAGER (Directeur de la MJC Antipode, Rennes)**

Nous connaissons les salles mais il y a des spécificités pour les musiques actuelles en matière d'équipement et de nombreuses salles restent sous équipées. Je voudrais profiter de la présence d'une dizaine de communes de Rennes Métropole pour les questionner sur l'intérêt d'outils de communication et d'information sur les musiques actuelles, car il nous semble qu'il y a un déficit de connaissances sur les musiques actuelles, au-delà des élus et des adjoints à la culture, auprès de l'ensemble du conseil municipal, des services financeurs...

• **Jocelyne SERRIERE (Adjointe à la communication et à l'administration, commission culture, Ville de Cintré)**

Oui, je veux bien pour pouvoir mieux communiquer auprès de mes collègues.

• **Danielle BRETON (Adjointe à la vie associative, au développement culturel et à la lecture publique, Ville de Le Rheu)**

Oui, j'entends parler d'écosystème. C'est difficile en effet de porter la parole auprès des équipes municipales. Je suis preneuse d'outils pédagogiques.

• **Christelle POT (Conseillère municipale, Ville de Saint-Gilles)**

Oui, je suis d'accord, trop d'information ne nuit pas. Il y a par ailleurs des communes limitrophes qui souffrent en effet de problèmes de transports vers Rennes mais aussi les communes alentours entre elles.

• **Nathalie AQUILINA (Adjointe à la culture, l'information, la communication et les animations, Ville de Corps-Nuds)**

Par rapport à la fréquentation des lieux, on voit chez nous qu'il y a du monde lors de vernissages d'exposition de peinture. Nous ferons bien sûr passer l'information pour une meilleure connaissance des musiques actuelles.

• **Arnaud BOUFFORT (Conseil Municipal de Romillé, délégué à la culture)**

Un pôle culturel est en préfiguration pour les artistes en répétition. Connaître les modalités d'organisation de concerts nous intéresse. Une communication dynamique semble cruciale : pourquoi pas un « Wikipédia » des musiques actuelles sur la région rennaise avec des informations sur l'organisation d'événements, la diffusion ?

• **François BROCHAIN (Adjoint à la culture et à la vie de la cité, Ville de Betton)**

Nous sommes preneurs aussi pour la Ville de Betton. Avant de définir un contenant, il faut avoir du contenu. Et il est vrai que quand on parle des musiques actuelles, ça signifie faire du bruit dans le quartier, donc, on a vraiment besoin de mieux connaître et comprendre.

• **Guillaume LECHEVIN (Directeur du Jardin Moderne, Rennes)**

Il ne faut pas oublier que les pratiquants des musiques actuelles, ce sont aussi les habitants. Sur 300 groupes qui répètent au Jardin Moderne, plus de la moitié ne vient pas de Rennes.

• **Danielle BRETON (Adjointe à la vie associative, au développement culturel et à la lecture publique, Ville de Le Rheu)**

A le Rheu, on a une salle de répétition en plein centre, et cela ne pose absolument pas de problèmes.

• **Nicolas FILY (Animation SOLIMA / L'Autre Idée)**

L'Autre Idée peut recevoir vos réflexions dans cette idée de travailler ensemble à mieux communiquer.

• **Patrick FLORENT (Directeur de Canal B à Rennes)**

La qualité des échanges d'aujourd'hui est semblable à la qualité que j'ai trouvée lors des groupes de travail. Des pistes ont été choisies, mais d'autres sont encore à travailler, le temps a manqué, mais il reste 2 journées de travail pour les groupes en juin. On se demande comment le SOLILMA va continuer. Sera-t-il un outil pérenne ? Quelle structuration juridique peut-il avoir ? La complémentarité avec les 21 chantiers communautaires est nécessaire ainsi qu'avec les futurs états généraux de la culture mais aussi avec les nouveaux projets (comme le nouvel Antipode à la Courrouze).

• **Thierry MENAGER (Directeur de la MJC Antipode, Rennes)**

J'en profite pour vous informer sur ce projet de nouvel Antipode qui est actuellement dans les locaux de la Ville de Rennes avec la bibliothèque municipale. Ce nouveau lieu à la Courrouze (ouverture prévue en 2018) sera un nouvel équipement plus grand et performant avec une salle pour les musiques actuelles (de 700 à 1000 places), des studios de répétition, salles d'activités arts plastiques, danse, centre de loisirs pour enfant, bibliothèque, une grande agora, et des parties plus silencieuses. En cours de travail aussi, une réflexion de SMAC de territoire (Scènes de musiques actuelles, label du ministère de la culture) pour fin 2014 regroupant l'UBU, l'Antipode et l'ATM / Trans Musicales. Ce travail est mené en parallèle à nos conventions pour formaliser un travail collaboratif plus important autour de 3 axes : l'artistique et l'accompagnement artistique, l'éducation et la sensibilisation, les publics et le territoire.

**Clôture du comité d'animation par Benoît Careil (Adjoint à la culture, Ville de Rennes et conseiller communautaire à Rennes Métropole)**

Ces démarches collaboratives en cours permettent de faire avancer le secteur des musiques actuelles sur le territoire de Rennes Métropole. Vous avez réussi depuis un moment en tant qu'acteurs à créer de l'envie en cette période difficile. Quand il y a de l'envie, les projets artistiques avancent avec engagement. Vos envies de développer ces projets doivent croiser les objectifs des partenaires publics que nous sommes pour grandir par la présence de l'art. Il faut vivre l'expérience pour savoir comment on travaille ensemble, avec nos contraintes, nos règles et faire ainsi se rapprocher des projets entre communes.

**Rappel de quelques éléments de calendrier à venir**

- Prochains rendez-vous les 17 et 24 juin où les pistes d'actions vont être travaillées sur 3 demi-journées.
- La 4<sup>ème</sup> demi-journée se déroulera en septembre
- Un second comité d'animation se déroulera en octobre.
- Une assemblée plénière est prévue en fin d'année.



# Éléments complémentaires

- > Réunion de lancement de l'assemblée constituante (février 2014) : dossier remis aux participants
- > Compte rendu de l'assemblée plénière (février 2014)
- > Compte rendu du comité d'animation de juin 2014
- > **Document remis au comité d'animation de novembre 2014 : projet "CARMMA"**
- > Tableau : évolution des pistes de travail au cours des 12 réunions de l'année 2014
- > Compte rendu du comité d'animation de novembre 2014



# COMITÉ D'ANIMATION

# SOLIMA RENNES MÉTROPOLE

14 NOVEMBRE 2014 / 14 h 30 - 16 h 30

Hôtel de l'agglomération - salle Henri le Polotec



## Ordre du jour du 14 novembre 2014 Comité d'animation du SOLIMA Rennes Métropole

### **Accueil - Ville de Rennes / Rennes Métropole**

Mot accueil des élus Culture Ville de Rennes et Rennes Métropole  
Tour de table / présentation des participants

### **Rappel des points essentiels de la démarche SOLIMA Rennes Métropole / L'Autre Idée**

Le cadre du SOLIMA

Etat d'avancement : chiffres clés 2014

Objet du comité d'animation du 14 novembre

Travaux effectués entre le comité d'animation du 6 juin et celui du 14 novembre

### **Présentation des travaux des trois groupes de travail / Représentants des groupes de travail**

Présentation des 7 axes de travail identifiés : problématiques, actions, priorités, moyens à réunir...

Echanges sur les axes de travail

### **Echanges sur l'accompagnement potentiel des propositions d'actions**

Positionnements respectifs des partenaires engagés dans la démarche depuis son lancement

### **Le projet 2015**

Validation d'axes de travail par le comité d'animation pour l'année 2015

Échanges sur les modalités de mise en oeuvre du projet 2015 : groupes de travail, calendrier, animation...

### **Échanges sur la tenue de l'assemblée plénière du 12 décembre 2014**

Bilan de la démarche 2014

Présentation du projet 2015

Cercle d'invitation envisagé pour l'assemblée plénière

Communication média potentielle à l'occasion de l'assemblée plénière

Modalités d'animation de l'assemblée plénière

----

### **Document remis en réunion du 14 novembre 2014**

Axes de travail identifiés

Document de synthèse de la réunion du 14 novembre 2014

Tableau : évolution des pistes de travail au cours des 12 réunions de l'année 2014

Fiches "gouvernance" et "éléments de méthode" du SOLIMA (février 2014)

## Cadre du SOLIMA, Schéma d'Orientation des Lieux de Musiques Actuelles

La démarche SOLIMA est une démarche de concertation entre les acteurs des musiques actuelles et les soutiens publics qui s'appuie sur un texte adossé à la circulaire du 31 août 2010 relative à la mise en oeuvre de la politique de l'Etat concernant les labels et réseaux nationaux du spectacle vivant. Deux objectifs y sont définis :

- garantir la diversité des oeuvres et des initiatives sur les plans artistique, culturel, social, économique ;
- assurer un développement territorial cohérent et équitable.

Le SOLIMA n'est pas un outil de codécision : les participants prennent les responsabilités qui leur incombent. Il poursuit cependant l'ambition de faire évoluer les pratiques de coopération entre acteurs pour renforcer le développement des musiques actuelles sur un périmètre territorial.

Les objectifs fixés dans le projet du SOLIMA Rennes Métropole sont les suivants :

- identifier des solutions opérationnelles et graduées dans le temps aux problèmes identifiés.
- créer des conditions de partenariat et de coopération pérennes sur le territoire de Rennes Métropole.
- réunir des financements proportionnés aux objectifs fixés par le SOLIMA pour animer la démarche, mettre en place des expérimentations, structurer et élargir des expériences convaincantes

## Étapes clés du SOLIMA Rennes Métropole 2014

### Étape 1 (fin 2013) : initier et concevoir le projet 2014, 11 acteurs associés, dont 5 structures MA

La mise en place du SOLIMA Rennes Métropole constitue un enjeu et un outil d'accompagnement et de structuration du secteur musiques actuelles pour les partenaires ayant initié et défini le projet d'animation 2014 :

- État (DRAC), Conseil régional de Bretagne, Conseil général d'Ille et Vilaine, Rennes Métropole, Ville de Rennes
- Lieux de musiques actuelles : MJC Antipode, UBU, ATM, Jardin Moderne, Pôle sud, CRIJ / 4 Bis.
- La Fédélima (Fédération regroupant 140 lieux de musiques actuelles en France)

### Étape 2 (fév. 2014) : lancement du SOLIMA 2014, assemblée plénière, 41 participants dont 17 structures MA

L'assemblée plénière marque le lancement officiel de la démarche SOLIMA. 27 structures musiques actuelles ayant bénéficié d'au moins 2 aides publiques les 3 dernières années sont invités à intégrer les groupes de travail.

### Étape 3 (mars > octobre 2014) : animation de la démarche, 236 participants, dont 48 structures MA

- Mars, avril : 27 heures de travail collectif, 9 réunions, 164 participants, 41 structures associés.
- 6 juin : comité d'animation, 33 participants (dont État, CRB, CG, RM et 9 communes de Rennes Métropole)
- Juin à octobre : 20 heures de travail collectif, 6 réunions, 104 participants, 38 structures associés.
- 14 novembre : comité d'animation

### Étape 4 (12 décembre 2014) : seconde assemblée plénière 2014

## Objet du comité d'animation du 14 novembre

**Les modalités de gouvernance du SOLIMA précise les missions attendues du comité d'animation :**

- acter la mise en place des groupes de travail SOLIMA validés en Assemblée Plénière,
- définir le calendrier des assemblées plénières et des comités d'animation,
- prendre connaissance des avancées des travaux des groupes de travail,
- accompagner des propositions d'action issues des groupes de travail.

**La réunion du comité d'animation du 14 novembre 2014 poursuit donc un objectif d'échange sur :**

- présentation des travaux des groupes de travail
- le projet 2015
- échanges sur de la tenue de l'assemblée plénière du 12 décembre 2014

## Travaux réalisés entre le comité d'animation du 6 juin et celui du 14 novembre

### Actions initiées chemin faisant sur le territoire

- Adhésion de la Ville de Rennes au Groupement d'Intérêt Public "cafés cultures".
- Développement d'actions dans le cadre du projet culturel communautaire croisant des sujets évoqués dans les groupes de travail SOLIMA : réflexion entre lieux ressources, dispositifs "scènes partagées" et "résidence mutualisées", rapprochement entre écoles de musique et acteurs musiques actuelles...
- Actions issues d'une meilleure interconnaissance entre acteurs générée par la concertation SOLIMA

### Etablissement d'une proposition de projet de concertation et d'actions pour 2015

Tenant compte des échanges réalisés lors du comité d'animation du 6 juin, quatre réunions des groupes de travail se sont déroulés entre juin et septembre. Elles ont permis de décliner les 21 pistes d'actions présentées le 6 juin en 7 axes de travail pour l'année 2015 dans le cadre du projet CARMMA, "Concertation & Actions sur Rennes Métropole pour les Musiques Actuelles".

# CARMMA

## Concertation & Actions sur Rennes Métropole pour les Musiques Actuelles

Issu de la démarche de concertation mis en oeuvre en 2014 dans le cadre du SOLIMA Rennes Métropole, le programme CARMMA, " Concertation & Actions sur Rennes Métropole pour les Musiques Actuelles", poursuit une finalité, le développement du secteur musiques actuelles sur le territoire métropolitain, et dresse sept axes de travail pour 2015 :

- > A : concertation territoriale durable autour des musiques actuelles
- > B : mutualisation de moyens humains et techniques entre porteurs de projet
- > C : recherche d'une solution collective dédiée au développement du mécénat
- > D : développement de la mobilité des publics amateurs dans l'agglomération
- > E : sensibilisation des populations, du grand public
- > F : soutien à la présence artistique professionnelle MA sur le territoire
- > G : renforcement de l'accompagnement des artistes professionnels

CARMMA est un programme "opérationnel", qui associe concertation et actions en s'appuyant sur :

- > des analyses partagées des problématiques sectorielles et territoriales,
- > des objectifs stratégiques qui cherchent à répondre à moyen terme aux enjeux identifiés,
- > des actions envisagées pour les professionnels, les communes, la population, les artistes...
- > des hypothèses d'organisation pour la mise en œuvre des axes de travail du programme.

# A

## Concertation territoriale durable autour des musiques actuelles

### Bénéficiaires

- > Porteurs de projets musiques actuelles
- > Lieux culturels pluridisciplinaires

### Problématique

Les freins à une réflexion territoriale partagée sur le développement des musiques actuelles sont nombreux

- > Manque d'interconnaissance entre équipes sur les missions et activités respectives
- > Temps et réactivité limités pour développer de nouveaux échanges, changer les habitudes partenariales basées sur des activités identiques, la proximité "micro" territoriale ou sous contrainte économique
- > Peu d'échanges entre acteurs sur le moyen / long terme sur les projets
- > Connaissance insuffisante de la coopération existante, des partenariats structurants, des réseaux en place
- > Les pratiques et besoins évoluent rapidement (attentes des spectateurs, pratiques instrumentales, typologie des soirées, concerts...) : les équipes MA doivent s'adapter et face à la complexité des analyses à produire, des réponses à bâtir, la réflexion collective est essentielle

### Objectif stratégique

Développer une culture de la concertation territoriale dans une perspective de structuration sectorielle locale

### Buts des actions à développer

Dans une perspective de développement des partenariats, du nombre et de la qualité des projets :

- > Mieux identifier équipes, missions et projets
- > Consolider des projets de coopération de niveaux de structuration différents (acteurs professionnels, non spécialisés, en voie de reconnaissance, amateurs...)
- > Communiquer sur les "bonnes pratiques" : outils, méthodes...
- > Identifier les actions partenariales, projets, recherches de coopération, les opportunités de travail collectif
- > Renforcer les conditions de renouvellement et de développement des partenariats
- > Élargir, chemin faisant, les partenariats (département, région...) et rester ouvert en permanence à de nouveaux acteurs

### Actions identifiées

- |            |  |
|------------|--|
| <b>A.1</b> | Diagnostiques réguliers inspirés de l'expérience SOLIMA pour suivre l'évolution des pratiques professionnelles, les problématiques sectorielles, les besoins des publics : équipes MA, acteurs du financement, amateurs, artistes                |
| <b>A.2</b> | État des lieux et suivi continu des coopérations territoriales, des réseaux structurés (membres, modalités de collaboration)   |
| <b>A.3</b> | Rencontres professionnelles autour des métiers (formation, recrutements), projets (activités, partenariats...), lieux (visites)  |
| <b>A.4</b> | Mise en relation d'acteurs, de projets autour de leurs demandes, besoins, recherches de collaborations   |
| <b>A.5</b> | Étude des publics "amateurs de MA" (praticiens, spectateurs, organisateurs occasionnels...) : pratiques, parcours, attentes, budget, mobilité... et mise en perspective avec les outils (niveau, nature des réponses des lieux, associations...) |
| <b>A.6</b> | Repérage de besoins non couverts sur l'agglomération (espaces de pratiques, lieux de concerts, propositions esthétiques...)  |
| <b>A.7</b> | Quantifier et qualifier les demandes non satisfaites et envisager des outils mutualisés entre lieux, entre équipes   |
| <b>A.8</b> | Rapprochement des acteurs ressources (Pôle Emploi, Rennes Métropole, Jardin Moderne, Arts Vivants...) sur leurs données  |

## Échéancier

Expérimentation sur une période de 2 ans minimum (2014 et 2015).

## Budget 2015

Le budget 2014 était de 20 400 €, cofinancé à part égale par la Ville de Rennes et Rennes Métropole. Il est proposé qu'une enveloppe dédiée à l'animation de la concertation soit maintenue en 2015.

## Moyens à réunir

### Moyens humains

Ressources humaines dédiées à l'animation de la concertation

- > Hypothèse 1. Prestation déléguée avec un financement public dédié
- > Hypothèse 2. En cas de portage par une structure MA missionnée, recours potentiel à des aides à l'emploi (Etat, EAIR du CRB, Emploi associatif de la VdR, du CG...)
- > Hypothèse 3. Détachement RH de lieux structurés ou de collectivités

### Partenaires

- > Implication des structures d'information / accompagnement afin de garantir la complémentarité des actions "ressources" territoriales
- > Implication des partenaires publics

### Moyens financiers

Financement dédié à l'animation de la concertation à préciser en fonction des hypothèses choisies

### Moyens logistiques, techniques

Espace de travail équipé, véhicule

## Communication

A définir en fonction des projets

## Évaluation

- > Quantité, nature des projets partenariaux développés (mesure de l'effet réseau)
- > Savoir-faire acquis par les acteurs

## Observations complémentaires

Exemple d'effet attendu d'une concertation territoriale accompagnée : "Rapprochement des lieux MA, écoles de musiques et lieux de formation musicale". Les élèves ou adhérents des lieux de formation musicale manquent d'information et de réseaux en cours et à la sortie de leurs parcours d'enseignement et restent un peu trop "cloisonnés" lors de leur période d'apprentissage. Par ailleurs, les lieux accueillant des professionnels et ceux destinés aux amateurs (notamment les écoles de musique) ont peu de relations.

### Buts des actions

- > Faciliter l'accès des lieux de diffusion aux musiciens amateurs et leur permettre de tisser des liens avec d'autres musiciens et professionnels
- > Multiplier les temps de rencontres entre acteurs oeuvrant pour le développement des pratiques amateurs

### Types d'actions envisagées

- > Conventions "orchestres / groupes MA" : échanges de pratiques, master class, intégration d'élèves sur volet technique
- > Conventonnement écoles / lieux de formation avec des lieux MA (échanges de moyens, d'informations, diffusion...)
- > "Assises" de la pratique amateur MA
- > Organisation de temps forts et valorisation des actions de diffusion amateur existantes
- > Site web collaboratif avec accès différencié par profils ("groupes amateurs", équipes..)

### Moyens à réunir

- > Mise à disposition d'intervenants, de matériel, de locaux et partage des enseignants, des équipes (régisseurs...)
- > Accompagnement financier des tutelles sur des projets spécifiques, des expériences

## Références, exemples, actions comparables...

- > Réseau lieux Chartres-Bruz-Noyal : "à 2 pas" . Mobilité des publics / diffusion / actions culturelles
- > Projet de convention Chartres-de-Bretagne / Chatillon / St-Jacques-de-la-Lande entres écoles de musiques et lieux culturels
- > OVO d'Orgères/Convention avec l'école de musique pour vie de groupe hors cursus école
- > Réseau 35 Lillico (jeune public) en diffusion (scolaire, social...)
- > Festivals : Jazz à l'Ouest (15 partenaires), Le Grand Soufflet, Les Transmusicales, Collectif FEDDS...
- > Groupe Facebook sur les techniciens : "Techos bretons" : <https://www.facebook.com/groups/311305589009272/>

## Synthèse : maintenir une démarche de concertation

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a renforcé l'interconnaissance entre les acteurs qui souhaitent soutenir le développement des musiques actuelles. Il s'agit en 2015 de consolider les relations initiées, d'affiner les analyses et de poursuivre la réflexion sur des thématiques identifiées en 2014 mais peu abordées. Les acteurs s'accordent sur l'intérêt d'une mission d'appui technique extérieure afin de poursuivre l'animation d'une concertation sur le territoire Rennes Métropole. Celle-ci doit permettre d'entretenir la dynamique de dialogue dans un esprit d'ouverture à d'autres acteurs et dans une ambition structurante pour le secteur. Les actions prioritaires à mettre en œuvre tiennent dans l'animation de groupes de travail en fonction des priorités d'actions identifiées (actions A1 à A8) et dans l'appui technique à l'animation globale de la concertation.

La "concertation territoriale durable autour des musiques actuelles" doit se faire en parallèle de la réalisation d'actions collectives, qui matérialisent de manière effective les volontés de coopération sur le territoire de la Métropole. La proposition des acteurs est de maintenir des ressources humaines dédiées à l'animation de la concertation en 2015 selon 3 hypothèses :

- > H 1 : prestation déléguée avec un financement public dédié,
- > H 2 : portage par une structure MA missionnée avec un recours potentiel à des aides à l'emploi,
- > H 3 : détachement RH de lieux structurés ou de collectivités.

# B

## Mutualisation de moyens humains et techniques entre porteurs de projet

### Bénéficiaires

- > Collectivités dotées de salles insuffisamment équipées
- > Porteurs de projets musiques actuelles (producteurs, développeurs, festivals...)

### Problématique

De nombreux acteurs, des petites communes aux producteurs de spectacles, partagent des problèmes dans les domaines techniques et logistiques :

- > Difficulté de trouver certains matériels en location
- > Méconnaissance du parc de matériel existant
- > Besoins réguliers de renouvellement en fonction des créations
- > Coûts d'investissement importants et pas toujours "rentabilisés"

Par ailleurs, les structures musiques actuelles, notamment celles qui sont impliquées dans le "développement" d'artistes, connaissent des difficultés communes en terme de ressources humaines :

- > Des postes économiquement fragiles et difficiles à stabiliser au sein de chaque structure
- > Une sur-représentation des employeurs par rapport au nombre de contrats en Bretagne
- > Des fonctions et des métiers qui connaissent un fort taux de rotation des salariés, une perte récurrente de savoir-faire
- > Une connaissance partielle de l'ensemble des dispositifs d'aide à l'emploi, de consolidation des emplois

### Objectif stratégique

Créer des outils de mutualisation au service de la consolidation d'emplois et du développement d'activités

### Buts des actions à développer

- > Réduction des budgets techniques pour investir davantage dans les projets artistiques et dans l'emploi
- > Consolidation d'emploi et maintien des savoir-faire au sein des structures musiques actuelles
- > Efficience des investissements techniques
- > Éviter les charges souvent trop excessives de l'externalisation
- > Répondre à des objectifs de développement durable et d'économie sociale et solidaire

### Actions identifiées

- |            |   |
|------------|---|
| <b>B.1</b> | Emploi partagé entre structures musiques actuelles  |
| <b>B.2</b> | Inventaire du matériel technique disponible au prêt   |
| <b>B.3</b> | Groupement d'achats   |
| <b>B.4</b> | Investissement technique commun sur l'agglomération : équipement son, lumière, décors, véhicules...             |
| <b>B.5</b> | Échanges, prêts, "bourses" de matériel  |
| <b>B.6</b> | Espaces de travail partagés : locaux associatifs, espaces de stockages, plateaux pour les créations artistiques |

## Échéancier

Initiation du projet courant 2015

## Budget 2015

Il est proposé qu'un budget soit consacré à une solution RH pour accompagner les projets de mutualisation sur une période expérimentale de 2 ans minimum.

## Moyens à réunir

### Moyens humains

- > Hypothèse 1 : création / consolidation RH au sein d'une structure missionnée.
- > Hypothèse 2 : détachement RH d'une collectivité  
Quelle que soit l'hypothèse retenue, les missions pourraient être les suivantes (0,5 ETP) :
  - accueil centralisé de demandes et projets de mutualisation (technique, humain...)
  - recherche de solutions d'ingénierie technique : inventaire, prise en compte de la maintenance / obsolescence du matériel, stockage, fiches de prêts, calendrier, spécificités liées aux créations artistiques...
  - recherche de solutions d'ingénierie RH pour accompagner la mise en place d'emploi partagé : problématiques des conventions collective de référence, droit du travail, gestion des contrats...

### Partenaires

- > Dispositif Local d'Accompagnement
- > Dispositif TPESV (DRAC/AFDAS)
- > Dispositif GPEC (AFADS)
- > Pôle Emploi
- > Région Bretagne notamment les services Culture, Emploi-Formation, ESS
- > Rennes Métropole en lien avec le chantier n°4 du PCC (2015 : formalisation et tests d'outils)
- > Collectivités et établissements disposant de matériels techniques conséquents
- > Acteurs musiques actuelles disposant de matériel technique disponible au prêt
- > Acteurs publics sur les dépenses d'investissement

### Moyens financiers

A définir en fonction de l'implication partenariale et du portage du projet. En cas de portage par une structure missionnée, recours potentiel à des aides à l'emploi (Etat, EAIR du CRB, Emploi associatif de la VdR, du CG...)

### Moyens logistiques, techniques

- > Outils de mise en relation de l'offre et de la demande (technique, espaces, ressources humaines...). Web ?

## Observations complémentaires

En terme de ressources humaines, il sera nécessaire de

- > Bien identifier les besoins émergents et les postes partageables : communication ("community management", outils numériques, présence sur des salons professionnels, représentation dans les réseaux...), comptabilité, technique
- > Savoir mobiliser les aides en matière d'accompagnement des projets et les aides à l'emploi
- > Tenir compte le cas échéant des préconisations de l'étude sur l' économie créative / industries culturelles sur Rennes Métropole.

## Références, exemples, actions comparables...

### Concernant les ressources humaines

- > Groupements d'employeurs : GEDES 35 et Gesticulteurs (Bretagne), AGECE-Bordeaux (mission d'expertise et d'analyse des besoins) / Culture et coopération-Saint-Etienne / Paris Mix-Paris / RAMA-Bordeaux (pôle de RH partagées)
- > Rencontre des groupements d'employeurs culture au Havre 28 novembre 2014 ([federonslesgeculture.com/](http://federonslesgeculture.com/))
- > Rapport 2012 sur les groupements d'employeurs culture et aides spécifiques (CRDLA Culture)
- > Blog des groupements d'employeurs (<http://leblogdesgroupementsdemployeurs.blogspot.fr/>)

### Concernant le volet technique

- > Le collectif des festivals bretons (FEDDS) expérimente une action de mutualisation de matériel technique entre festivals
- > Matériels événementiels éco-responsables (vélo, énergie, déchets...) : Matelo(t)s : ADEME/En cours
- > Expérience passée ATR - Parc régional de matériel
- > Expériences de Parcs techniques partagés / centrale d'achats : Cultur'O Centre / ORCCA / Itinéraire Bis / RAMA (Aquitaine) / Articulteurs à Redon / Parc technique de la Manche
- > Logiciel "Facil'asso" (cf clubs sportifs / mutualisation)

## Communication

A définir en fonction des projets

## Évaluation

- > Nombre de postes consolidés
- > Baisse du turn over dans les équipes
- > Taux d'utilisation du matériel
- > Taux d'occupation des espaces

## Synthèse : accueillir, prioriser et accompagner les projets de mutualisation

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis d'identifier des problématiques de moyens techniques et humains qui pourraient trouver des solutions dans des projets de mutualisations. Les acteurs s'accordent sur l'intérêt de s'appuyer sur des compétences spécifiques extérieures en fonction des projets notamment dans l'analyse de projets logistiques et dans le repérage des conditions (juridiques, techniques...) à réunir pour mettre en œuvre des solutions d'emploi partagé. Des groupes projets pourraient se réunir à l'initiative des acteurs et des collectivités afin de solliciter l'expertise de multiples acteurs de l'emploi, de la formation, de la logistique. Il reste qu'un accueil centralisé et un accompagnement des projets de mutualisation semble indispensable pour vérifier la faisabilité des idées et réunir les conditions de faisabilité des projets.

La proposition des acteurs est de mettre en place une centralisation / accueil des demandes pour accompagner la mise en place d'actions mutualisées, affiner l'analyse des besoins et les opportunités existantes sur le territoire, animer des "groupes projet". La mise en place d'une solution RH pour accompagner les projets de mutualisation sur une période expérimentale de 2 ans minimum est évoquée via deux hypothèses :

- > H1 : création / consolidation RH au sein d'une structure missionnée (recours potentiel à des aides à l'emploi),
- > H2 : détachement RH d'une collectivité.



## Recherche d'une solution collective dédiée au développement du mécénat

### Bénéficiaires

- > Porteurs de projets musiques actuelles de RM (et éventuellement "cultures actuelles")
- > Entreprises partenaires

### Problématique

Si le sponsoring semble encore possible pour certains projets événementiels (quoique difficile dans le contexte actuel de crise), l'accès au mécénat de manière isolée semble inaccessible pour les porteurs de projets.

Les difficultés apparaissent insurmontables : peu de compétences, d'outils, de temps et un manque d'interconnaissance entre les acteurs MA et les entreprises.

Une stratégie collective et des outils partagés s'imposent pour surmonter ces difficultés.

### Objectif stratégique

Favoriser l'intégration du mécénat dans les stratégies économiques des acteurs musiques actuelles

### Buts des actions à développer

- > Mobiliser collectivement des fonds privés
- > Développer les échanges avec les entreprises
- > Repérer les appels à projets issus des acteurs privés (fondations...)
- > Ingénierie d'accompagnement aux réponses d'appels à projets
- > Développer des méthodes de Transferts de Savoir-Faire
- > Espace juridique commun
- > En complément, investir le champ du mécénat des particuliers, encore assez peu maîtrisé par les acteurs

### Actions identifiées

- C.1** > Création d'une structure juridique facile à monter (fonds de dotation, association...), souple dans sa gestion et pilotée de manière collégiale entre acteurs et financeurs.
- C.2** Étudier en amont, la création d'une telle structure :
- en réalisant une étude sur le public touché par les acteurs MA sur Rennes Métropole (en nature / quantité / qualité) et le poids économique (retombées) des MA sur Rennes Métropole
  - en appréhendant notamment l'efficacité et le retour potentiel sur investissement
  - en trouvant éventuellement les liens qui peuvent exister entre la clientèle des entreprises mécènes et le public des MA (croisement des publics)
  - en réfléchissant à l'élargissement du champ aux "cultures actuelles"
- C.3** Parmi les actions à développer, la mise en relation acteurs MA / Entreprises est fondamentale (par exemple à travers des speed meeting durant les festivals rennais à l'instar de ce qui se fait aux BIS, au Mama, avec le Bureau Export).
- C.4** S'appuyer sur l'étude réalisée dans le cadre du SOLIMA 2014

## Échéancier

Expérimentation sur une période de 2 ans minimum. Démarrage courant 2015.

## Budget 2015

Il est proposé qu'un budget soit consacré à une solution RH pour lancer la structuration juridique, la recherche de partenaires et l'expérimentation d'actions sur une période de 2 ans minimum.

## Moyens à réunir

### Moyens humains

- > Hypothèse 1 : création / consolidation RH au sein d'une structure missionnée.
- > Hypothèse 2 : mise à disposition RH d'une collectivité (fonctionnaire détaché).  
Quelque soit l'hypothèse retenue, les missions pourraient être les suivantes (0,5 ETP) :
  - création de la structure juridique porteuse du projet,
  - mise en place d'outils,
  - repérage d'entreprises,
  - développement du réseau partenarial...

### Partenaires

- > Acteurs musiques actuelles via des RH missionnées régulièrement et dans le long terme
- > Correspondant mécénat DRAC
- > Correspondant mécénat CCI
- > Rennes Métropole
- > Collectivités
- > Réseaux d'entreprises
- > SPL Destination Rennes (appui potentiel sur certains projets)

### Moyens financiers

A définir en fonction de l'implication partenariale et du portage du projet. En cas de portage par une structure missionnée, recours potentiel à des aides à l'emploi (Etat, EAIR du CRB, Emploi associatif de la VdR, du CG...)

### Moyens logistiques, techniques

Espace de travail équipé, véhicule

## Observations complémentaires

Un sondage auprès de 50 structures musicales actuelles, une dizaine d'entretiens qualitatifs et un rapport ont été produits dans le cadre du SOLIMA Rennes Métropole par L'Autre Idée au mois de juin 2014.

L'opportunité de créer une structure juridique dédiée au développement du financement privé est avérée.

Le soutien à des projets précis est souhaité même si la finalité du projet global doit viser le soutien global aux musiques actuelles, tant sur le territoire (objectif de cohésion sociale : politique éducative, politique de la ville, animation) qu'en terme d'attractivité (valorisation de l'identité, structuration de filières, rayonnement international).

## Références, exemples, actions comparables...

- > Convention CCI / DRAC : mobiliser des dynamiques en région
- > Fonds de dotation Musée des Beaux Arts / Art NORAC, biennale Art contemporain
- > "Mécénez-moi" / PDL
- > Projet Mécénat développé dans le cadre du SOLIMA de Montpellier
- > Club des mécènes ATM / Clubs d'entreprises
- > Chantier en cours : correspondante mécénat à Rennes Métropole
- > Documentation récente: "Les nouvelles sources de financement dans le secteur MA en région Pays de la Loire" (Le Pôle - 2013) / "Mécénat et fondations, quelles options pour les associations culturelles ?" (Opale - 2013)
- > Fonds de dotation dans les Vallons de Vilaine autour de l'ESS créé en 2014
- > Orchestre de Bretagne/BPO : 1 Euro de crowdfunding versé = 1 Euro de la BPO

## Communication

Le caractère d'exemplarité pour le territoire métropolitain, départemental, régional, doit être mis en avant.

## Évaluation

- > A définir au moment de la confirmation d'une initiative collective

## Synthèse : finaliser l'écriture d'un projet de structure en impliquant l'Etat et les collectivités

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis de confirmer les besoins collectifs de mécénat et plus globalement des financements privés dans un secteur où la culture du financement mixte (public, privé, ressources propres) est répandu. Il s'agit en 2015 de mobiliser un groupe d'acteurs MA et de collectivités sur le lancement d'une dynamique opérationnelle.

Convaincus de manquer du temps conséquent d'investissement nécessaire et de connaissances de la culture des entreprises, les acteurs s'accordent sur l'intérêt de s'appuyer sur des compétences dédiées, pour prendre en main et développer un tel projet.

La proposition des acteurs est de lancer la finalisation de l'écriture d'un projet de création d'une structure juridique dédiée en associant des acteurs mobilisés par les enjeux du mécénat dont en premier lieu l'Etat et les collectivités, qui sont invités à manifester dès à présent leur intérêt par une implication dans ce processus de formalisation.

La confirmation de la dynamique de solution collective dédiée au développement du mécénat sur le territoire de Rennes Métropole passera par une solution RH pour lancer la structuration juridique, la recherche de partenaires et l'expérimentation d'actions sur une période de 2 ans minimum. Dans ce but, deux hypothèses sont identifiées :

- > H1 : création / consolidation RH au sein d'une structure missionnée (recours potentiel à des aides à l'emploi),
- > H2 : détachement RH d'une collectivité.

# D

## Développement de la mobilité des publics amateurs dans l'agglomération

### Bénéficiaires

- > Équipements proposant des activités musicales actuelles
- > Amateurs de musiques actuelles : spectateurs, musiciens, organisateurs de soirées...

### Problématique

Les déplacements Rennes / communes de la métropole et entre communes de l'agglomération restent insuffisamment couverts par le réseau public de transport alors que de forts enjeux se concentrent sur la question de la mobilité :

- > accès aux pratiques culturelles,
- > organisation de soirées hors centre de Rennes / entre communes de la métropole,
- > diversification des publics,
- > réponses à des besoins forts chez certaines catégories de la population comme les jeunes adolescents / adultes.

### Objectif stratégique

Favoriser la venue aux spectacles, la pratique musicale, l'organisation de soirées musicales en zones peu ou mal desservies en transport collectif

### Buts des actions à développer

- > Rapprocher les acteurs MA et les prestataires de transport
- > Toucher de nouveaux publics par la réduction des problèmes d'accessibilité aux espaces de spectacles, de pratiques
- > Améliorer la prévention et la sécurité des personnes (baisse des accidents)
- > Renforcer l'occupation des espaces (pratique instrumentale, soirées...)
- > Accroître les solutions en matière d'organisation de concerts pour les organisateurs occasionnels de spectacle

### Actions identifiées

- D.1** Dresser une carte métropolitaine et prioriser les chantiers à ouvrir en croisant des données :
- potentiel d'accueil de public complémentaire dans des activités existantes ou à développer (pratique instrumentale, accueil de concerts...),
  - situation des lieux,
  - horaires d'activités,
  - problèmes de dessertes en terme de transports (bus, vélo, lien avec le métro, trains ...)
- D.2** Lancer des concertations collectives pour adapter l'offre publique de transport : bus, métro, vélos, train... Et ainsi développer un vrai projet de "transport culturel".
- D.3** Dynamiser le covoiturage, recueillir les expériences et pratiques existantes
- D.4** Appréhender l'accès aux futurs lieux culturels
- D.5** Réfléchir au transport fluvial

## Échéancier

Comme en 2014, les acteurs MA participants au SOLIMA s'associeront aux réflexions du chantier n°9 ("mobilité géographique") du Projet Culturel Communautaire (PCC).

## Budget 2015

- > Le budget mobilisé tient dans l'investissement RH de Rennes Métropole dans l'animation du chantier N°9 du PCC
- > Les budgets des actions à mettre en oeuvre sont à définir en fonction des projets issus du chantier n°9 du PCC

## Moyens à réunir

### Moyens humains

- > Animation du chantier n°9 du PCC et suivi des propositions par Rennes Métropole
- > Acteurs participants au SOLIMA ayant intégré le chantier n°9 du PCC afin de faire remonter les besoins du secteur musiques actuelles

### Partenaires

- > Rennes Métropole :
  - organisation des demandes collectives auprès du STAR / Keolis,
  - des concertations avec des opérateurs (covoiturage, SNCF...),
  - informations sur les dispositifs existants + diagnostic mené sur 2 ans avec Audiar sur la mobilité et les pratiques culturelles

### Star / Keolis

- avoir un correspondant unique
- engagement durable complémentaire aux actions "ponctuelles"
- > Lieux MA, organisateurs de spectacles associatifs, publics

### Moyens financiers

A définir en fonction des projets issus des réflexions du chantier n°9 du PCC

### Moyens logistiques, techniques

A définir en fonction des projets issus des réflexions du chantier n°9 du PCC

## Observations complémentaires

- > Covoiturage : étude en cours par Keolis (conclusion : automne 2014)
- > Le Service mobilité de Rennes Métropole a fait remonter des demandes et informations (septembre 2014) à Keolis. Les retours prévus par Kéolis se situent au printemps 2015 dans une perspective d'évolution des plannings et des fréquences de desserte.
- > Evaluer le système de mobilité élargi récemment sur Cesson, St Jacques, Bruz pour voir si le public l'adopte.
- > Réaliser une enquête/sondage auprès des acteurs du SOLIMA
- > Rencontrer et travailler avec la SNCF de manière collective pour étudier et faire évoluer les dispositifs existants (SNCF / festivals)
- > Mieux prendre en compte dans le chantier N°9 du PCC la question de la mobilité des pratiquants amateurs (hors venue au spectacle)
- > Mieux comprendre et faire comprendre le fonctionnement du chantier N°9 pour qu'il s'ouvre à d'autres acteurs notamment les communes

## Références, exemples, actions comparables...

### Navette de transport

- > Bus Star (Transmusicales, Jardin Moderne...)
- > Service Jeunesse/Diapason/Nuit 4 JD + Bréquigny : navettes retour (300 € pour 6 pers. avec rotations).
- > Théâtre en bus TNB : une volonté d'élargissement de l'action existe

### Covoiturage

- > Transmusicales : "Capitaine de soirée" est récompensé par un petit cadeau. Contrôle d'alcoolémie avant de récupérer les clefs de voiture.
- > Actions de covoiturage de Jazz à l'Ouest, Mythos..
- > Jazz à la Harpe : endroit sur le site où on peut couvrir le retour de personnes, sur inscription, de façon légère. 30 mots sur 600 présents.
- > Rencontre le 20/06/2014 de la DG Culture et le Service mobilité de RM avec une association de covoiturage (chantier n°9 du PCC).
- > Blablacar : challenges.fr/entreprise/20140915.CHA7705/blablacar-ise-les-amateurs-de-concerts-et-de-festivals.html

### Train

- > Ex : le trajet en train sur Bruz encore peu prisé malgré un coût du ticket (métro + train) accessible pour les jeunes et une liaison est très rapide. L'arrêt du service est tôt (20h) ?

## Communication

- > Les sociétés de transport public pourraient réaliser des actions de communication spécifiques ("Le STAR s'engage pour la culture !").
- > Informer sur un site web dédié sur les multiples possibilités de transport publics, partagés
- > Associer les sites internet de covoiturage

## Évaluation

A définir en fonction des projets avec une attention particulière à porter sur la typologie des publics bénéficiant de nouveaux services.

## Synthèse : soutenir la démarche du chantier n°9 du PCC et s'y impliquer durablement

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis d'impliquer des acteurs musiques actuelles dans le chantier n°9 ("mobilité géographique") du projet culturel communautaire. Ils peuvent ainsi faire remonter les analyses, les besoins du secteur MA et échanger des points de vue, souvent partagés avec d'autres acteurs culturels de la Métropole. Il s'agit en 2015 de poursuivre l'investissement des acteurs MA dans ce chantier N°9, d'identifier des solutions opérationnelles et de les expérimenter.

Il est proposé de sensibiliser encore davantage l'ensemble des élus de l'agglomération à cette problématique de "transport culturel métropolitain" : les habitants de l'agglomération sont tous concernés et les communes, souvent organisatrices d'événements, bénéficieront d'un projet renforcé en la matière.

Les acteurs poursuivront leur implication en 2015 dans le chantier N° 9 du projet culturel communautaire animé par Rennes Métropole. Ils souhaitent que le temps consacré à ce chantier soit intégré dans leur projet propre (donc chiffré en terme de ressources humaines internes dédiées) et reconnu par la Ville de Rennes et Rennes Métropole comme une contribution effective au développement du territoire.

# E

## Sensibilisation des populations, du grand public

### Bénéficiaires

- > Équipements musiques actuelles
- > Organismes de spectacles
- > Publics non initiés
- > Élus

### Problématique

L'information Musiques Actuelles (pratiques, concerts, secteur et ses spécificités...) est foisonnante mais reste souvent réservée à un public averti. Elle est peu accessible, compréhensible, aux non initiés au détriment de l'élargissement des publics et d'une connaissance des positionnements, problématiques spécifiques du secteur MA au niveau d'un territoire.

Les lieux d'accueil ont notamment une difficulté à faire comprendre les apports positifs des MA :

- > rôle inclusif via le bénévolat (transmission de valeurs, esprit d'altruisme...), encore trop peu reconnu par les pouvoirs publics,
- > impact socio-éducatif en terme de lien social (transmission de valeurs, apprentissage du respect entre pratiquants et vis-à-vis de l'environnement), de prise de responsabilité (accompagnement de jeunes organisateurs), de santé publique (prévention, encadrement des comportements à risque...)
- > effets en terme d'emploi (administratif, technique, artistique...) et les métiers spécifiques du secteur et des lieux MA
- > mise en œuvre des droits culturels (expression artistique et culturelle notamment...), d'actions de développement durable.

Peu ou mal identifié malgré son intérêt culturel et ses retombées sociales, le secteur MA peine également à démontrer sa légitimité économique de proximité. Il est trop souvent assimilé aux "industries culturelles" sans percevoir le rôle des initiatives privées locales et/ou à caractère non lucratif. Développer des actions communicantes "grand public" (citoyens, collectivités, entreprises...) pourrait générer un effet valorisant et des perspectives de développement renforcées pour les acteurs et projets MA du territoire.

### Objectif stratégique

Faire gagner le secteur MA du territoire en légitimité et en visibilité dans une perspective d'élargissement des publics et d'une meilleure reconnaissance des acteurs publics et privés

### Buts des actions à développer

- > Mieux intégrer le degré et la nature des connaissances, les pratiques communicationnelles des publics (averti / non averti)
- > Mieux connaître le secteur MA : lieux, activités, conditions d'exercice des métiers, artistes peu médiatisé(e)s...
- > Éclairer sur l'actualité du secteur (ex : l'intermittence et ses problématiques permanentes et ponctuelles)
- > Mieux valoriser et prendre en compte les parcours associatifs, le bénévolat (déchargements de temps de travail en faveur des élus associatifs, VAE...)
- > Sensibiliser les élus aux enjeux de la culture et des MA dans le contexte de renouvellement des équipes et d'interrogations des collectivités sur l'impact de la réforme territoriale en terme de compétences
- > Contribuer à la prévention sanitaire, sociale : assouplissement des règles d'interdiction de boissons peu alcoolisées dans les événements MA afin de redonner aux organisateurs un outil de sécurité, de prévention, de recettes propres
- > Construire un discours partagé entre acteurs MA sur les valeurs promues par leurs projets

## Actions identifiées

- E.1** Travail sur la sémantique de communication au sein des structures diffusant des brochures, flyers...)
- E.2** Sensibilisation sur la programmation (mise à disposition de documentation, réunions d'information régulières, présentation des artistes en début de concert...)
- E.3** Développement d'arguments et d'outils pédagogiques : construire une programmation respectant la diversité culturelle ; élaborer des tarifs accessibles ; satisfaire les mélomanes et toucher les non initiés ; savoir différencier concerts associatifs et spectacles issus de l'industrie musicale ; "Kit Musiques Actuelles de Rennes Métropole" (illustrant l'écosystème du territoire, faisant découvrir des productions locales, informant sur les acteurs et projets de proximité...) ; infographies pédagogiques ; montrer les effets positifs et indispensables des subventions malgré un poids important des recettes propres ; valoriser l'importance du bénévolat ; l'impact mais aussi la fragilité des emplois (contrats aidés, intermittence...) ; illustrer par l'exemple (monographies de groupes, interviews d'élus vantant leur expérience de soutien aux MA...)
- E.4** Formation / information pour les élus, techniciens communaux (rencontres, documents, ...).
- E.5** Création de projets participatifs associant amateurs et professionnels, coconstruction de soirées artistiques ponctuelles associant des publics non initiés ou à la programmation de concerts (appel à participation autour de 2 / 3 expérimentations en 2015 en identifiant des esthétiques peu présentes sur RM ?)
- E.6** Campagne de communication : hors série de magazines institutionnels (L'Info Métropole) en y associant des représentants du SOLIMA, présence média, affichage, événements... sur une durée déterminée (opération étalée sur une semaine / 3 Mois ?)

## Échéancier

A la suite de l'assemblée plénière du SOLIMA 2014

## Budget 2015

Il est proposé qu'un budget soit consacré à la mise en place des actions E4 (campagne de communication) et E6 (formation / information des élus).

## Moyens à réunir

### Moyens humains

- > Création d'un groupe de travail dédié à l'axe E regroupant des membres missionnés d'équipes de structures MA, des communes (culture, communication...), des médias
- > Une personne en stage (1 ETP sur 6 mois) au sein d'une structure missionnée par le GT axe E. Missions :
  - enquête sur les connaissances MA des élus, services
  - création d'outils de communication (diffusion sept. 2015)
- > Intervenants extérieurs (chercheurs, universitaires...)

### Partenaires

- > Porteurs de projets musiques actuelles ayant des intérêts et un projet de communication sur la métropole
- > Collectivités, Etat (Culture, communication, jeunesse...)
- > Médias (TV Rennes, Ouest France, presse locale, médias web, radios associatives...)
- > Pôle ESS du Pays de Rennes (Réso Solidaire), structures d'aménagement du territoire

### Moyens financiers

Le besoin s'élève à 4 000 € pour 6 mois (indemnités et fonctionnement de stage, interventions extérieures).

### Moyens logistiques, techniques

Espace de travail équipé, véhicule

## Observations complémentaires

- > La création d'un hors série (L'Info Métropole) serait une opportunité de travail collaboratif entre acteurs MA et services culture / communication RM
- > Étude en cours par RM : économie / industries culturelles et créatives sur RM
- > Chantiers du PCC de RM (mai 2013)
- > Les acteurs constatent que l'interdiction ou la limitation de la vente d'alcool à partir d'1 heure du matin favorise l'alcoolisation massive et rapide
- > SOLIMA 29. Journal du CG : l'impact sociétal des MA sur le territoire (piste privilégiée lors des rencontres SOLIMA 29 en 2014)

## Références, exemples, actions comparables

- > Programme + présentation en début de spectacle (Opéras/Théâtres...)
- > Jeu de l'Ouïe (ATM), projet "Musigraphe" (Bug)
- > Conférences concerts Planète Jazz
- > Guide pratique Région Bretagne - 2013 : " Invitez l'art et la culture dans votre projet"
- > " brets-zik.com " : communication sur les MA

## Communication

- > Supports papier et internet
- > Restitution SOLIMA en commission culture Rennes Métropole

## Évaluation

A définir en fonction des projets

## Synthèse : créer un groupe de travail dédié à l'axe E et expérimenter deux actions

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis de croiser les points de vue et de constater collectivement que, malgré la popularité des musiques actuelles, elles ont un déficit de reconnaissance sur les effets multiples qu'elles engendrent au-delà de leur intérêt artistique et restent finalement méconnues dans leur mode de fonctionnement. Il s'agit donc en 2015 de mener des actions d'information et de communication dans une perspective d'élargissement des publics et d'une meilleure reconnaissance des acteurs publics et privés.

Pour ce faire, les acteurs proposent la création d'un groupe de travail dédié à l'axe E regroupant des membres missionnés d'équipes de structures MA, des communes (culture, communication...), des médias... Un budget dédié à la prise en charge d'une personne en stage durant 6 mois pour se consacrer prioritairement à la mise en place des actions E4 (campagne de communication) et E6 (formation / information des élus) s'avère nécessaire.

# F

## Soutien à la présence artistique professionnelle MA sur le territoire

### Bénéficiaires

- > Artistes locaux
- > Producteurs
- > Communes
- > Petits lieux de spectacle (privés, associatifs)
- > Habitants RM

### Problématique

#### La diffusion professionnelle de proximité en complément des salles de spectacles.

L'emploi artistique a beaucoup baissé en volume dans les petits lieux qui accueillent des spectacles : ils ont réduit cette activité au fil des ans. Or, dans les MA, les petits lieux représentent une source de revenus non négligeable pour les artistes et offrent un complément d'activité qui s'avère précieux pour consolider leur activité professionnelle ou maintenir leurs droits (intermittence). On constate par exemple, que sur les 453 musiciens qui vivent sur RM, il manque à 58 % d'entre eux (soit 263 personnes), une moyenne de 11 cachets pour accéder aux droits liés à l'intermittence (seul 42% indemnisés, soit 195 personnes. Statistiques Pôle Emploi Bretagne - 2014). Une majeure partie de cette population active vit ainsi dans la précarité, sans droit au chômage en s'appuyant sur de multiples aides locales. Une aide à l'emploi artistique dans les petits lieux de spectacle métropolitains pourrait permettre à une partie d'entre eux de sortir de la précarité professionnelle et de consolider leur parcours artistique. Il reste cependant à identifier la typologie de ces "petits lieux de spectacle" actuels / à venir (potentiellement éligibles à un dispositif).

#### L'action culturelle sur l'agglomération.

Les MA souffrent d'un retard de légitimité dans l'éducation artistique et culturelle par rapport à d'autres esthétiques. Une stratégie concertée de développement de l'action culturelle MA sur le territoire permettrait de mieux rentrer dans les dispositifs d'éducation artistique existants. En outre, cela permettrait de consolider des activités artistiques professionnelles pour amoindrir les effets de seuil et les parcours chaotiques des artistes.

#### Le développement de résidences professionnelles d'artistes MA dans les communes de l'agglomération.

L'opportunité de préparer un spectacle dans un espace dédié est un élément déterminant dans une production artistique de qualité. L'offre existante pour accueillir des créations MA semble insuffisante de même que la capacité pour les lieux repérés d'accompagner des demandes allant croissant en la matière. La sollicitation de lieux existants dans l'agglomération pourrait permettre de répondre aux besoins de production, à différents stades de développement de celle-ci. Le travail de recensement effectué par RM sur les lieux de spectacle existants peut être un atout pour identifier de nouveaux partenaires de production et ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'accompagnement financier (production, diffusion après la résidence). Enfin, l'essor de résidences professionnelles dans les communes serait un atout pour l'emploi artistique local.

### Objectif stratégique

Assurer une présence plus importante et mieux répartie des musiques actuelles sur le territoire

### Buts des actions à développer

- > Renforcer la diffusion de spectacles musiques actuelles dans de petits lieux de spectacle de la métropole
- > Fixer un objectif d'emploi artistique local et d'insertion locale sans en faire un critère exclusif / restrictif d'accès à un dispositif de soutien à l'emploi artistique dans les petits lieux de diffusion
- > Soutenir les petits lieux accueillant des spectacles existants comme lieux de culture et éléments essentiels dans le maillage culturel du territoire tout en élargissant à de nouveaux partenaires de diffusion dans l'agglomération
- > Encourager une diffusion coopérative sur le territoire : "micro tournée" et "dates cumulées" d'un même groupe favorisent la réduction des coûts et/ou la capacité d'accueil des groupes
- > Améliorer la place des musiques actuelles au sein de l'école à plusieurs niveaux : histoire des arts, pratique, implication dans l'organisation d'un événement...
- > Construire avec les personnes un chemin vers l'artistique et construire des parcours d'éducation spécifiques aux musiques actuelles
- > Multiplier les possibilités de résidence d'artistes sur l'agglomération par l'identification de nouveaux lieux et opérateurs sur le territoire
- > Améliorer les conditions de création des spectacles chemin faisant (les lieux potentiels n'étant pas toujours équipés / financés dans ce cadre)
- > Développer des liens de proximité réguliers entre musiciens et habitants

## Actions identifiées

### F.1 Diffusion

- > Mise en place d'un dispositif pour soutenir les "Cafés musicaux et culturels" sur Rennes et la métropole
- > Photographie des petits lieux de diffusion métropolitains intéressés par l'accueil de concerts
- > Faciliter les dérogations d'horaires de fermeture (jusqu'à 3 heures du matin) pour les lieux accueillant des spectacles : les recettes idoines permettent l'équilibre économique de la soirée et des investissements
- > Charte d'accueil (licence, projet, conditions techniques..) pour aider les lieux qui existent déjà

### F.2 Action culturelle

- > Formations en direction des enseignants/personnels médiateurs pour permettre d'identifier des personnes ressources et faire coïncider des plannings, en amont du calendrier de l'éducation nationale
- > Construction d'un réseau de conseillers pédagogiques, enseignants, médiateurs, équipes et lieux / temps d'information-formation pour parler des projets de chacun

### F.3 Résidences

- > Grille d'autoanalyse sur la capacité d'accueil de résidences
- > "Forum" des MA avec les collectivités comprenant des ateliers explorant notamment cette question de résidences en veillant à la bonne articulation, la cohérence des dispositifs existants
- > Guide pratique: "accueillir des créations, des artistes, des concerts MA sur sa commune"

## Échéancier

Comme en 2014, les acteurs MA s'associeront aux chantiers n°2 ("Mise en réseau – spectacle vivant") et n° 4 ("Outils pour une approche mutualisée des lieux") du projet culturel communautaire (PCC) tout en priorisant une réflexion sur le volet action culturelle de l'axe F du CARMMA en 2015.

## Budget 2015

- > La réflexion sur l'action F.2 s'inscrit sur le budget "concertation" (Axe A / CARMMA)
- > L'animation RH de Rennes Métropole sur les chantiers n°2 et n°4 du PCC doit être maintenue

## Moyens à réunir

### Moyens humains

- > Animation RM des chantiers n°2 / n°4 du PCC
- > Acteurs MA pour suivre les chantiers n°2 / n°4
- > Animation de la concertation (Axe A / CARMMA)

### Partenaires

- > VdR / RM > DRAC > CG
- > CRB (adaptation aide / productions mutualisées)

### Moyens financiers

- > Selon l'hypothèse retenue pour l'axe A CARMMA
- > Mécénat
- > Financements croisés (ex : "Culture Santé")

### Moyens logistiques, techniques

Espace de travail équipé, véhicule

## Communication

A définir en fonction des projets

## Évaluation

Critères de mesure d'impact pour l'emploi local

## Observations complémentaires

### Sur la mise en place du dispositif "cafés-cultures"

- > Eviter l'effet d'aubaine pour des lieux bénéficiant déjà d'une aide. "Labellisation" des lieux à envisager ?
- > Gouvernance : associer financeurs, développeurs et lieux
- > Le dispositif exige-t-il d'avoir la licence d'entrepreneur ?
- > Etre ouvert aux artistes indépendants / non accompagnés
- > Associer les "développeurs", évitera la problématique de "quota d'emploi artistique local" tout en y étant attentif
- > Veiller au respect des règles de déclaration d'emploi des artistes comme des règles d'accueil du public.

### Sur le volet "action culturelle / éducation artistique"

Quels sont les aides dédiées sur le territoire ? Comment mieux publiciser les actions menées ? Comment aborder des questions pratiques comme la clarification de la nature des interventions des artistes, leur mode de rémunération ?

**Sur les résidences.** Une résidence professionnelle doit s'appuyer sur des aides en numéraire et non sur de simples mises à disposition (DRAC). Cet aide numéraire doit rester un élément fort d'accueil d'une création. Peut-on définir une typologie des résidences avec des exigences adaptées en fonction des lieux, projets, effets attendus ?

### Références, exemples, actions comparables...

- > Affiner le bilan Cafés Culture en PDL (100 000 euros de subvention / 35% de frais de gestion...)
- > Tenir compte de l'expérience du financement FPLS
- > S'interroger sur la diffusion d'artistes "hors agglomération"
- > Réfléchir à de nouvelles idées (concerts chez l'habitant)
- > Antenne Bretagne du collectif BarsBars
- > Rapport FédéliMa : Action Culturelle & Musiques Actuelles
- > Elargissement de l'expérimentation menée durant l'été 2014 sur 3 communes RM (soutien technique lors de résidences d'artistes dans des salles peu ou pas équipées)

## Synthèse : participer aux chantiers 2 / 4 du PCC et prioriser la réflexion sur l'action culturelle

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis d'impliquer des acteurs musiques actuelles dans les chantiers n°2 ("Mise en réseau – spectacle vivant") et n° 4 ("Outils pour une approche mutualisée des lieux") du projet culturel communautaire. Au-delà des analyses croisées avec d'autres acteurs culturels, ils ont pu, par leurs témoignages et leurs expériences (nées lors des rencontres SOLIMA en 2014), susciter et/ou encourager la mise en place de projets sur le territoire rennais (adhésion de la ville au GIP cafés-cultures) et métropolitain (projets "Scènes partagées" et "Résidences mutualisées").

En 2015, les acteurs s'impliqueront dans les chantiers n°2 et n°4 du PCC animé par Rennes Métropole.

Ils souhaitent poursuivre la concertation sur les questions de soutien à la présence artistique professionnelle sur le territoire, en travaillant notamment sur le volet "action culturelle" (action F2) en s'appuyant sur la solution trouvée pour l'axe A (trois hypothèses évoquées).



## Renforcement de l'accompagnement des artistes professionnels

### Bénéficiaires

- > Artistes
- > Producteurs / développeurs / éditeurs-labels

### Problématique

#### L'information aux artistes professionnels

Celle qui est destinée à renforcer leur employabilité semble peu lisible et trop faible en volume. D'une part, les artistes connaissent mal la réalité et les solutions pour développer leur emploi : ils peinent à identifier des structures de développement (production, diffusion) pour soutenir leur projet et se mutent par défaut, bien souvent sans connaissance des réalités des métiers et du "marché" en porteurs de projet. D'autre part, l'offre de formation existante, les dispositifs ou les acteurs spécialisés (Jardin Mod., Arts Vivants, Pôle Emploi, AFDAS) semblent mal identifiés. Une plus grande coopération entre "développeurs", acteurs de formations (professionnelles, amateurs) et une communication simplifiée et commune permettraient aux artistes de compléter leurs parcours d'"apprentissage" du monde du travail et de monter en professionnalisme sur de nombreux registres.

#### Les "développeurs"

Acteurs qui accompagnent au quotidien les artistes dans leurs métiers, qui attirent l'attention puisque l'on constate depuis quelques années déjà que la chaîne d'accompagnement des activités artistiques est en mutation profonde, du disque au spectacle. Comment appréhender clairement et partager des constats sur les questions d'accompagnement d'artistes ? Quelles seraient les actions locales susceptibles de répondre à ces mutations ? Manque-t-il de développeurs de projets sur le territoire ? Quelles actions de soutien faut-il privilégier pour aider les productions et les producteurs ? Quelles contreparties pourraient être envisagées ? Comment les dispositifs de soutien pourraient-ils évoluer et s'adapter, l'action publique être plus performante ? Comment régler leur problème de trésorerie récurrents ? Faut-il créer des dynamiques de valorisation partagée des projets artistiques RM dans une perspective de développement national ?

#### Les perspectives de développement international

Les projets artistiques MA issus d'acteurs de RM qui ont cette ambition interrogent dans la mesure où les démarches sont aujourd'hui embryonnaires et trop ponctuelles. Les financeurs peinent à cibler leurs efforts, manquent d'expertise partagée et de méthodes concertées pour offrir une réponse adaptée à des projets qui peinent à mener des stratégies de développement structurantes. Les freins à lever sont nombreux : fragilité économique des acteurs MA empêchant des prises de risque, faibles relations avec les réseaux MA hors France, pas de représentation collective des projets, absence de transfert de savoir faire et de connaissance entre acteurs et financeurs.

### Objectif stratégique

Mieux accompagner le développement des carrières professionnelles des artistes professionnels du territoire

### Buts des actions à développer

#### Information en direction des artistes

- > Développer une information plus adaptée et accessible sur l'accompagnement d'emploi et de formation, propre à renforcer leurs opportunités d'emploi et d'employabilité
- > Renforcer les compétences des artistes, notamment pour structurer le projet musical
- > Améliorer la coopération territoriale sur les questions d'emploi et de formation
- > Permettre une meilleure réactivité lors du montage et de la tenue de formations courtes
- > Mieux faire remonter les demandes de formation auprès des opérateurs

#### Soutien aux "développeurs"

- > Développer une culture commune sur les conditions à réunir pour développer les productions locales
- > Rendre les soutiens publics plus efficaces et efficaces
- > Consolider les structures pour mieux accompagner les artistes, notamment en développement
- > Redéfinir les contours des aides, en conservant un critère d'ancrage géographique même s'il faut avoir une certaine souplesse
- > Améliorer la visibilité des projets artistiques MA de RM hors territoire

#### Développement international

- > Développer des méthodes d'analyse plus complémentaires entre les acteurs qui soutiennent le développement international
- > Proposer une palette d'information plus adaptée à la multiplicité des projets en fonction de leur stade de développement
- > Insuffler une dynamique de coopération entre développeurs favorisant une montée collective en compétences et une représentation extérieure partagée

## Actions identifiées

- G.1** Créer des outils d'orientation et d'information centralisés sur les questions emploi / formation
- G.2** Concertation entre financeurs et développeurs pour plus de cohérence / complémentarité / efficacité des aides : rendre plus lisible l'écosystème des aides ; les orienter au regard des projets plus que sur le statut des porteurs (tantôt les associations sont privilégiées, tantôt le modèle "société civile" s'impose) ; adapter le calendrier de versement des subventions à la temporalité des projets ; établir des "profils" de productions ?
- G.3** Dans une perspective de promotion des MA de RM : festival / vitrine des nouvelles productions locales ? Valorisation des tournées des productions locales ? Support de communication partagée ?
- G.4** Soutenir la représentation collective extérieure des acteurs MA
- G.5** Concevoir un document sur le sujet de l'international : éléments méthodologiques, offre d'information et d'accompagnement pour développer des projets, outils pratiques, critères d'évaluation, exemples d'actions et de coopération... Vademecum / Memorendum ? Adapter cette communication à la variété des acteurs et projets (amateurs, semi pros, pros).
- G.6** Organiser le partage d'expériences dans le domaine du développement international

## Échéancier

> En 2015, la poursuite de la réflexion sur l'axe G est souhaitée en menant plusieurs actions dont les actions G2 et G5

## Budget 2015

> La réflexion sur les actions G2 et G5 s'inscrirait sur le budget "concertation" (Axe A / CARMMA)

## Moyens à réunir

### Moyens humains

> Création d'un groupe de travail dédié à l'axe G regroupant des acteurs de l'accompagnement professionnel d'artistes et les financeurs publics  
> Animation de la concertation (Axe A / CARMMA)

### Partenaires

> Opérateurs information / formation / emploi  
> Maison des producteurs, développeurs d'artistes  
> Réseau APRES MAI (réseau MA régional)  
> Acteurs publics  
> SVB

### Moyens financiers

> Selon l'hypothèse retenue pour l'axe A / CARMMA

### Moyens logistiques, techniques

Espace de travail équipé, véhicule

## Communication

Essentiellement web (via les newsletters existantes) pour la diffusion de l'information

## Évaluation

A définir en fonction des projets

## Observations complémentaires

> Le versement trop tardif des subventions oblige à trouver des solutions bancaires onéreuses (aggios, dailly). La situation économique n'arrange rien (retards de paiement de la part des usagers des services (acheteurs de spectacles...) et les dossiers de prêts bancaires restent complexes à monter (technicité importante, garanties exigées trop importantes...). Des solutions doivent être trouvées pour résoudre ces problèmes de trésorerie.

## Références, exemples, actions comparables...

> Accompagnement des artistes au RSA (agents locaux d'insertion). Arts Vivants, Jardin Moderne, L'Armada.  
> COEFSV / SMA : faire remonter des besoins de formation des artistes (lien avec les producteurs ?)  
> Un questionnaire commun aux "accompagnateurs" ?  
> Expliciter les sens du terme accompagnement... À destination des artistes  
> CRR : formation initiale DNSPM "instrumentiste-chanteur : jazz et musiques amplifiées" en partenariat (Jardin Moderne / Tremolino) + projet de modules à la carte en formation continue (2015)  
> Bretagne World Sounds : salons (Womex, Babelmed..), festival > Etudes Bureau Export...  
> Conventions Institut Français (CRB & VdR) à analyser : Trans à Brno, Fake (GB), Popopopops (Brésil...)  
> Collectif Tomahawk, la Carène (Interreg IVA)  
> Spectacles vivants issus de RM soutenus par l'UE : Théâtre à l'Envers, Prospero/TNB, Lucioles (Culture), Age de la Tortue (Citoyenneté)  
> Commission MA de SVB pour le développement des projets locaux à l'international : accueil de productions étrangères et accompagnement des professionnels bretons des MA à l'étranger (ex : L. Sheriff au Québec durant l'été 2014) avec des critères d'attribution et une gouvernance qui restent à clarifier

## Synthèse : créer un groupe de travail dédié à l'axe G et initier des actions

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis d'identifier deux registres d'intervention pour renforcer l'accompagnement des artistes : l'information qui leur est destinée sur les questions d'emploi / formation et les difficultés que connaissent les acteurs qui les aident à développer leurs parcours professionnels.

En 2015, la création d'un groupe de travail spécifique réunissant des acteurs de l'accompagnement professionnel d'artistes et les financeurs publics est souhaitée. Ce groupe travaillerait sur les 6 actions envisagées (G1 à G6). La réflexion sur les actions G2 (Concertation entre financeurs et développeurs pour plus de cohérence / complémentarité / efficacité des aides) et G5 (Concevoir un document sur le sujet de l'international) pourrait être accompagnée dans le cadre de l'animation de l'axe A du CARMMA en s'appuyant sur la solution déterminée (trois hypothèses évoquées).

# Synthèse

Réflexions des groupes de travail du SOLIMA Rennes Métropole en vue du comité d'animation du 14 novembre

## Axe A : concertation territoriale durable autour des musiques actuelles

Proposition : maintenir une démarche de concertation

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a renforcé l'interconnaissance entre les acteurs qui souhaitent soutenir le développement des musiques actuelles. Il s'agit en 2015 de consolider les relations initiées, d'affiner les analyses et de poursuivre la réflexion sur des thématiques identifiées en 2014 mais peu abordées. Les acteurs s'accordent sur l'intérêt d'une mission d'appui technique extérieure afin de poursuivre l'animation d'une concertation sur le territoire Rennes Métropole. Celle-ci doit permettre d'entretenir la dynamique de dialogue dans un esprit d'ouverture à d'autres acteurs et dans une ambition structurante pour le secteur. Les actions prioritaires à mettre en œuvre tiennent dans l'animation de groupes de travail en fonction des priorités d'actions identifiées (actions A1 à A8) et dans l'appui technique à l'animation globale de la concertation.

La "concertation territoriale durable autour des musiques actuelles" doit se faire en parallèle de la réalisation d'actions collectives, qui matérialisent de manière effective les volontés de coopération sur le territoire de la Métropole. La proposition des acteurs est de maintenir des ressources humaines dédiées à l'animation de la concertation en 2015 selon 3 hypothèses :

- > H 1 : prestation déléguée avec un financement public dédié,
- > H 2 : portage par une structure MA missionnée avec un recours potentiel à des aides à l'emploi,
- > H 3 : détachement RH de lieux structurés ou de collectivités.

## Axe B : mutualisation de moyens humains et techniques entre porteurs de projet

Proposition : accueillir, prioriser et accompagner les projets de mutualisation

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis d'identifier des problématiques de moyens techniques et humains qui pourraient trouver des solutions dans des projets de mutualisations. Les acteurs s'accordent sur l'intérêt de s'appuyer sur des compétences spécifiques extérieures en fonction des projets notamment dans l'analyse de projets logistiques et dans le repérage des conditions (juridiques, techniques...) à réunir pour mettre en œuvre des solutions d'emploi partagé. Des groupes projets pourraient se réunir à l'initiative des acteurs et des collectivités afin de solliciter l'expertise de multiples acteurs de l'emploi, de la formation, de la logistique. Il reste qu'un accueil centralisé et un accompagnement des projets de mutualisation semble indispensable pour vérifier la faisabilité des idées et réunir les conditions de faisabilité des projets.

La proposition des acteurs est de mettre en place une centralisation / accueil des demandes pour accompagner la mise en place d'actions mutualisées, affiner l'analyse des besoins et les opportunités existantes sur le territoire, animer des "groupes projet". La mise en place d'une solution RH pour accompagner les projets de mutualisation sur une période expérimentale de 2 ans minimum est évoquée via deux hypothèses :

- > H1 : création / consolidation RH au sein d'une structure missionnée (recours potentiel à des aides à l'emploi),
- > H 2 : détachement RH d'une collectivité.

## Axe C : recherche d'une solution collective dédiée au développement du mécénat

Proposition : finaliser l'écriture d'un projet de structure en impliquant l'Etat et les collectivités

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis de confirmer les besoins collectifs de mécénat et plus globalement des financements privés dans un secteur où la culture du financement mixte (public, privé, ressources propres) est répandu. Il s'agit en 2015 de mobiliser un groupe d'acteurs MA et de collectivités sur le lancement d'une dynamique opérationnelle. Convaincus de manquer du temps conséquent d'investissement nécessaire et de connaissances de la culture des entreprises, les acteurs s'accordent sur l'intérêt de s'appuyer sur des compétences dédiées, pour prendre en main et développer un tel projet.

La proposition des acteurs est de lancer la finalisation de l'écriture d'un projet de création d'une structure juridique dédiée en associant des acteurs mobilisés par les enjeux du mécénat dont en premier lieu l'Etat et les collectivités, qui sont invités à manifester dès à présent leur intérêt par une implication dans ce processus de formalisation.

La confirmation de la dynamique de solution collective dédiée au développement du mécénat sur le territoire de Rennes Métropole passera par une solution RH pour lancer la structuration juridique, la recherche de partenaires et l'expérimentation d'actions sur une période de 2 ans minimum. Dans ce but, deux hypothèses sont identifiées :

- > H1 : création / consolidation RH au sein d'une structure missionnée (recours potentiel à des aides à l'emploi),
- > H 2 : détachement RH d'une collectivité.

## **Axe D : développement de la mobilité des publics amateurs dans l'agglomération**

Proposition : soutenir la démarche du chantier n°9 du PCC et s'y impliquer durablement

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis d'impliquer des acteurs musiques actuelles dans le chantier n°9 ("mobilité géographique") du projet culturel communautaire. Ils peuvent ainsi faire remonter les analyses, les besoins du secteur MA et échanger des points de vue, souvent partagés avec d'autres acteurs culturels de la Métropole. Il s'agit en 2015 de poursuivre l'investissement des acteurs MA dans ce chantier N°9, d'identifier des solutions opérationnelles et de les expérimenter.

Il est proposé de sensibiliser encore davantage l'ensemble des élus de l'agglomération à cette problématique de "transport culturel métropolitain" : les habitants de l'agglomération sont tous concernés et les communes, souvent organisatrices d'événements, bénéficieront d'un projet renforcé en la matière.

Les acteurs poursuivront leur implication en 2015 dans le chantier N° 9 du projet culturel communautaire animé par Rennes Métropole. Ils souhaitent que le temps consacré à ce chantier soit intégré dans leur projet propre (donc chiffré en terme de ressources humaines internes dédiées) et reconnu par la Ville de Rennes et Rennes Métropole comme une contribution effective au développement du territoire.

## **Axe E : sensibilisation des populations, du grand public**

Synthèse : créer un groupe de travail dédié à l'axe E et expérimenter deux actions

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis de croiser les points de vue et de constater collectivement que, malgré la popularité des musiques actuelles, elles ont un déficit de reconnaissance sur les effets multiples qu'elles engendrent au-delà de leur intérêt artistique et restent finalement méconnues dans leur mode de fonctionnement. Il s'agit donc en 2015 de mener des actions d'information et de communication dans une perspective d'élargissement des publics et d'une meilleure reconnaissance des acteurs publics et privés.

Pour ce faire, les acteurs proposent la création d'un groupe de travail dédié à l'axe E regroupant des membres missionnés d'équipes de structures MA, des communes (culture, communication...), des médias... Un budget dédié à la prise en charge d'une personne en stage durant 6 mois pour se consacrer prioritairement à la mise en place des actions E4 (campagne de communication) et E6 (formation / information des élus) s'avère nécessaire.

## **Axe F : soutien à la présence artistique professionnelle MA sur le territoire**

Proposition : participer aux chantiers 2 et 4 du PCC et prioriser la réflexion sur l'action culturelle

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis d'impliquer des acteurs musiques actuelles dans les chantiers n°2 ("Mise en réseau – spectacle vivant") et n° 4 ("Outils pour une approche mutualisée des lieux") du projet culturel communautaire (PCC). Au-delà des analyses croisées avec d'autres acteurs culturels, ils ont pu, par leurs témoignages et leurs expériences (nées lors des rencontres SOLIMA en 2014), susciter et/ou encourager la mise en place de projets sur le territoire rennais (adhésion de la ville au GIP Cafés-cultures) et métropolitain (projets "Scènes partagées" et "Résidences mutualisées").

En 2015, les acteurs s'impliqueront dans les chantiers n°2 et n°4 du PCC animé par Rennes Métropole.

Ils souhaitent poursuivre la concertation sur les questions de soutien à la présence artistique professionnelle sur le territoire, en travaillant notamment sur le volet "action culturelle" (action F2) en s'appuyant sur la solution trouvée pour l'axe A (trois hypothèses évoquées).

## **Axe G : renforcement de l'accompagnement des artistes professionnels**

Proposition : créer un groupe de travail dédié à l'axe G et initier des actions

La démarche de concertation du SOLIMA Rennes Métropole a permis d'identifier deux registres d'intervention pour renforcer l'accompagnement des artistes : l'information qui leur est destinée sur les questions d'emploi / formation et les difficultés que connaissent les acteurs qui les aident à développer leurs parcours professionnels. En 2015, la création d'un groupe de travail spécifique réunissant des acteurs de l'accompagnement professionnel d'artistes et les financeurs publics est souhaitée. Ce groupe travaillerait sur les 6 actions envisagées (G1 à G6). La réflexion sur les actions G2 (Concertation entre financeurs et développeurs pour plus de cohérence / complémentarité / efficacité des aides) et G5 (Concevoir un document sur le sujet de l'international) pourrait être accompagnées dans le cadre de l'animation de l'axe A du CARMMA en s'appuyant sur la solution déterminée (trois hypothèses évoquées).

## Synthèse des Moyens à réunir pour la mise en œuvre du programme CARMMA 2015

Axes de travail	Moyens humains	Partenaires	Moyens financiers
Axe A : concertation territoriale durable autour des musiques actuelles	Ressources humaines dédiées à l'animation de la concertation > Hypothèse 1. Prestation déléguée avec un financement public dédié > Hypothèse 2. En cas de portage par une structure MA missionnée, recours potentiel à des aides à l'emploi (Etat, EAIR du CRB, Emploi associatif de la VdR, du CG...) > Hypothèse 3. Détachement RH de lieux structurés ou de collectivités	> Implication des structures d'information / accompagnement afin de garantir la complémentarité des actions "ressources" territoriales > Implication des partenaires publics	Financement dédié à l'animation de la concertation à préciser en fonction des hypothèses choisies
Axe B : mutualisation de moyens humains et techniques entre porteurs de projet	> Hypothèse 1 : création / consolidation RH au sein d'une structure missionnée. > Hypothèse 2 : détachement RH d'une collectivité Quelque soit l'hypothèse, les missions pourraient être les suivantes (0,5 ETP) : - accueil centralisée de demandes et projets de mutualisation technique, humain - recherche de solutions d'ingénierie technique : inventaire, prise en compte de la maintenance / obsolescence du matériel, stockage, fiches de prêts, calendrier, spécificités liées aux créations artistiques... - recherche de solutions d'ingénierie RH pour accompagner la mise en place d'emploi partagé (problématiques des conventions collective de référence, droit du travail, gestion des contrats...)	> Dispositif Local d'Accompagnement > Dispositif TPESV (DRAC/AFDAS) > Dispositif GPEC (AFADS) > Pôle Emploi > Région Bretagne (services Culture, Emploi-Formation, ESS...) > Rennes Métropole en lien avec le chantier n°4 du PCC > Collectivités et établissements disposant de matériels techniques conséquents > Acteurs MA disposant de matériel technique disponible au prêt > Acteurs publics sur les dépenses d'investissement	A définir en fonction de l'implication partenariale et du portage du projet. En cas de portage par une structure missionnée, recours potentiel à des aides à l'emploi (Etat, EAIR du CRB, Emploi associatif de la VdR, du CG...)
Axe C : recherche d'une solution collective dédiée au développement du mécénat	> Hypothèse 1 : création / consolidation RH au sein d'une structure missionnée > Hypothèse 2 : mise à disposition RH d'une collectivité (fonctionnaire détaché). Quelque soit l'hypothèse, les missions pourraient être les suivantes (0,5 ETP) : création de la structure juridique porteuse du projet, mise en place d'outils, repérage d'entreprises, développement du réseau partenarial...	> Acteurs musiques actuelles via des RH missionnées régulièrement et dans le long terme > Correspondants mécénat DRAC, CCI > Rennes Métropole > SPL Destination Rennes > Collectivités > Réseaux d'entreprises.	A définir en fonction de l'implication partenariale et du portage du projet. En cas de portage par une structure missionnée, recours potentiel à des aides à l'emploi
Axe D : développement de la mobilité des publics amateurs dans l'agglomération	> Animation du chantier n°9 du PCC et suivi des propositions par Rennes Métropole > Acteurs participants au SOLIMA ayant intégrés le chantier n°9 du PCC afin de faire remonter les besoins du secteur musiques actuelles	> Rennes Métropole : - organisation des demandes collectives (STAR / Keolis) - concertations avec des opérateurs (covoiturage, SNCF...), - informations sur les dispositifs existants + diagnostic mené sur 2 ans avec Audiar sur la mobilité et les pratiques culturelles > Star / Keolis - avoir un correspondant unique - engagement durable complémentaire aux actions "ponctuelles" > Lieux MA, organisateurs de spectacles associatifs, publics	A définir en fonction des projets issus des réflexions du chantier n°9 du PCC
Axe E : sensibilisation des populations, du grand public  > <b>Priorité sur E4 et E6</b>	> Création d'un groupe de travail dédié à l'axe E regroupant des membres missionnés d'équipes de structures MA, des communes (culture, communication...), des médias > Une personne en stage (1 ETP sur 6 mois) au sein d'une structure missionnée par le GT axe E. Missions : - enquête sur les connaissances MA des élus, services - création d'outils de communication (diffusion sept. 2015) > Intervenants extérieurs (chercheurs, universitaires...)	> Porteurs de projet musiques actuelles ayant des intérêts et un projet de communication sur la métropole > Collectivités, Etat (Culture, communication, jeunesse...) > Médias (TV Rennes, Ouest France, presse locale, médias web, radios associatives...) > Pôle ESS du pays de Rennes (Réso Solidaire), structures d'aménagement du territoire	Le besoin s'élève à 4 000 € pour 6 mois (indemnités et fonctionnement de stage, interventions extérieures).
Axe F : soutien à la présence artistique professionnelle MA sur le territoire  > <b>Priorité sur F2</b>	> Animation RM des chantiers n°2 / n°4 du PCC > Acteurs MA pour suivre les chantiers n°2 / n°4 > Appui technique sur l'animation de la concertation (Axe A / CARMMA)	> VdR / RM > DRAC > CG > CRB (adaptation aide / productions mutualisées)	> Selon l'hypothèse retenue pour l'axe A / CARMMA > Mécénat > Financements croisés (ex : "Culture Santé")
Axe G : renforcement de l'accompagnement des artistes professionnels  > <b>Priorité sur G2 et G5</b>	> Création d'un groupe de travail dédié à l'axe G regroupant des acteurs de l'accompagnement professionnel d'artistes et les financeurs publics > Appui technique sur l'animation de la concertation (Axe A / CARMMA)	> Opérateurs information / formation / emploi > Maison des producteurs, développeurs d'artistes, > Réseau APRES MAI (réseau MA régional), > Acteurs publics > SVB	> Selon l'hypothèse retenue pour l'axe A / CARMMA

# Éléments complémentaires

- > Réunion de lancement de l'assemblée constituante (février 2014) : dossier remis aux participants
- > Compte rendu de l'assemblée plénière (février 2014)
- > Compte rendu du comité d'animation de juin 2014
- > Document remis au comité d'animation de novembre 2014 : projet "CARMMA"
- > **Tableaux : évolution des pistes de travail au cours des 12 réunions de l'année 2014**
- > Compte rendu du comité d'animation de novembre 2014

Problématiques	Pistes d'actions identifiées (Mars)	Pistes révisées (Avril)	Pistes présentées comité d'animation (juin)	Pistes révisées (juin)	Pistes présentées comité d'animation (nov.)
Inter-connaissance entre équipes et projets	1 Coordination des acteurs créant des bases de données	A traiter en chantier 4 PCC "Outils pour une approche mutualisée des lieux..."			
	2 Temps de rencontres professionnelles	Piste abordée	<b>EQU 1 Temps de rencontres professionnelles</b>	Piste regroupée avec la piste A	
	3 Utilisation d'outils web et réseaux sociaux	Jugée non pertinente : il s'agit d'outils au service d'actions, de projets.			
	4 Journée d'information "grand public"	A aborder en G1 "Acteurs financement". Il s'agit en fait de sensibilisation des élus.			
	5 Connaissance des services d'accompagnement MA sur le territoire	A aborder dans le GT "Artistes"			
	6 Fiches synthétiques de présentation des projets MA du territoire	Piste non travaillée			
Image musiques actuelles de Rennes Métropole	7 Mettre en place un projet collectif événementiel, fédérateur valorisant pour l'ensemble du tissu MA local	Adaptée Il s'agit + de valoriser artistes & productions locales de l'année	<b>EQU 2 Projet collectif valorisant les nouvelles créations locales</b>	Piste regroupée avec la piste G	
	8 Générer une information commune : portail web de l'agglo des musiques actuelles ?	Piste non travaillée			
Les partenariats autour des musiques actuelles	9 Méthodologie de partenariats. Acquisition, renforcement de connaissances et compétences	A aborder dans le GT "Amateurs"			
	10 Identifier et valoriser les coopérations durables ou structurantes existant au sein de Rennes Métropole	Piste abordée. Repérer d coopérations structurantes (réseau, partenariat...)	<b>EQU 3 État des lieux de la coopération musiques actuelles structurée</b>	Piste regroupée avec la piste A	
	11 Imaginer des partenariats réguliers à l'échelle métropolitaine entre programmeurs métropolitains	A traiter en chantier Renforcement des fonctionnements en réseau (PCC n°2)			
	12 Animateurs culturels de territoire	Piste abordée. Animation pour créer conditions de partenariat sur l'agglo.	<b>EQU 4 Mise en place d'une animation territoriale durable autour des musiques actuelles</b>	Regroupement des pistes EQUI 1 + EQUI 3 + EQUI 4 + EQUI 7 + AMA 5	<b>A Concertation territoriale durable autour des musiques actuelles</b>
		Nouvelle piste de travail	<b>EQU 5 Mutualisation de moyens techniques</b>	Piste regroupée avec la piste B	
Emploi / formation	13 Réseau Jazz	Piste non travaillée			
	14 Mutualisation de postes, notamment en médiation/action culturelle et communication	Piste adaptée. Il s'agit d'emploi partagé entre structures MA de production	<b>EQU 6 Emploi partagé dans les structures musiques actuelles de production</b>	Regroupement des pistes EQUI 5 + EQUI 6	<b>B Mutualisation de moyens humains et techniques entre porteurs de projet</b>
	15 Groupement d'employeurs	Piste fusionnée avec "Emploi partagé dans les structures MA de production"			
	16 Identifier les besoins partagés, établir des plans de formation collective	Piste non travaillée			
Lieux musiques actuelles	17 Diagnostic partagé autour de l'évolution des pratiques et des niveaux d'adaptation des lieux de RM	Piste abordée	<b>EQU 7 Diagnostic partagé sur l'évolution des pratiques, les niveaux d'adaptation des lieux</b>	Piste regroupée avec la piste A	
				<b>EQU 8</b> en GT 24 juin (FIN 2 en CA du 6 juin). Enrichie d'une étude de L'Autre Idée pour le SOLIMA / juillet	<b>C Recherche d'une solution collective dédiée au développement du mécénat</b>

Problématiques	Pistes d'actions identifiées (Mars)	Pistes révisées (Avril)	Pistes présentées comité d'animation (juin)	Pistes révisées (juin)	Pistes présentées comité d'animation (nov.)
Les spectateurs	1 Information généraliste sur l'offre dans l'agglomération (carte des lieux, saison, esthétiques, accès...)	Piste non travaillée			
	2 Identifier et associer davantage les médias web, les réseaux sociaux, les radios, la presse	Piste non travaillée			
	3 Mieux intégrer le degré de connaissance des spectateurs dans les informations transmises	Piste regroupée avec la piste n° 6 (sensibilisation, formation des publics)			
	4 Mobilité	Piste abordée	<b>AMA 1</b> Mobilité physique des spectateurs et musiciens	Piste AMA 1 = piste D	<b>D</b> Développement de la mobilité des publics amateurs dans l'agglomération
	5 Politique tarifaire	Piste non travaillée			
	6 Sensibilisation, formation des publics	Piste abordée	<b>AMA 2</b> Information et communication en direction de publics non initiés	Piste regroupée avec la piste E	<b>E</b> Sensibilisation du grand public
	7 Action culturelle	Piste regroupée avec la piste n° 6 (sensibilisation, formation des publics)			
	8 Sensibilisation (via écoles de musique, bibliothèques...)	Piste non travaillée			
	9 Réflexion sur l'offre de spectacles avec les spectateurs	Piste abordée	<b>AMA 3</b> Co construction de soirées artistiques	Piste regroupée avec la piste E	
Les pratiquants amateurs	10 Cartographie des espaces et fléchages intercommunaux	Piste adaptée, élargie aux pistes 16 et 17.	<b>AMA 4</b> Information sur les espaces de pratiques (répétitions, concerts) MA sur l'agglo.	Piste regroupée avec la piste D et A	
	11 Adossement de salles de répétition à des écoles de musiques ou des structures culturelles	Piste non travaillée			
	12 Intégrer la réflexion au schéma départemental de développement des enseignements artistiques	Piste non travaillée			
	13 Conventions orchestres amateurs/écoles de musique	Piste abordée	<b>AMA 5</b> Partenariat renforcé entre lieux MA, écoles de musiques et formations musicales	Piste regroupée avec la piste A	
	14 Pépinières de groupes	Piste non travaillée			
	15 Créations communes professionnels/amateurs	Piste non travaillée			
Les acteurs MA non professionnels	16 Quantification et motivation du volume de demandes non satisfaites pour voir ce qui peut être mutualisé	Piste regroupée avec n° AMA 4 (info sur les espaces de pratiques...)			
	17 Rendre publiques les informations sur les conditions d'organisation de concerts en salles de diffusion RM	Piste regroupée avec n° AMA 4 (info sur les espaces de pratiques...)			
	18 Expliciter les conséquences de l'interdiction de boissons peu alcoolisées dans les événements MA	Piste adaptée et élargie	<b>AMA 6</b> Sensibilisation des élus aux spécificités des musiques actuelles	Piste regroupée avec la piste E	
	19 Méthodologie de partenariats. Acquisition, renforcement de connaissances et compétences	Piste regroupée avec la piste n° AMA 5 (partenariat renforcé entre lieux...)			

**AMA 7** en GT 24 juin (FIN 3 en CA du 6 juin). Regroupement des pistes AMA 2 + AMA 3 + AMA 6 + FIN 3

GT ARTISTES

Problématiques	Pistes d'actions identifiées (Mars)	Pistes révisées (Avril)	Pistes présentées comité d'animation (juin)	Pistes révisées (juin)	Pistes présentées comité d'animation (nov.)
L'emploi et la formation des artistes	1 Mise en place d'un dispositif de soutien à l'emploi artistique dans les petits lieux de spectacle (ex : culture bar bar)	Piste abordée	<b>ART 1</b> Dispositif de soutien à l'emploi artistique local / petits lieux de spectacle de proximité	Regroupement des pistes ART 1 + ART 3 + ART 4 + EQUI 2	<b>F</b> Soutien à la présence artistique professionnelle MA sur le territoire
	2 Création d'un outil d'information sur les services d'accompagnement et l'offre de formation pour les artistes professionnels de RM	Piste abordée	<b>ART 2</b> Actions d'information en matière d'accompagnement et de formation aux artistes professionnels et en insertion	Regroupement des pistes ART 2 + ART 5 + ART 6 (FIN 1 en CA du 6 juin = ART 6 en GT 24 juin)	<b>G</b> Renforcement de l'accompagnement des artistes professionnels
	3 Identifier des actions de coopération entre opérateurs de la formation	Piste regroupée avec la piste n° ART 2			
Les activités des artistes	4 Outil pédagogique/vademecum de l'accueil en résidence. Pour informer / former des communes volontaires à l'accueil de résidences	Piste abordée et élargie (le volet pédagogique et de sensibilisation à regrouper avec la piste FIN 3 ?)	<b>ART 4</b> Développement de résidence pro. d'artistes musicales actuelles dans les communes de l'agglomération	Piste regroupée avec la piste F	
	5 Mise en place d'une mission d'animation / médiation pour développer des partenariats MA sur RM. (information, repérage de lieux, salles, sensibilisation des élus, animation de réseau...)	Piste non travaillée : à croiser avec piste EQU 4 (Mise en place d'une animation territoriale durable autour des musiques actuelles) ?			
	6 Identifier des dispositifs existants et performants d'aide à la diffusion de projets d'artistes locaux au-delà de RM	Piste regroupée avec la piste n° ART 5			
	7 Formalisation de propositions d'aménagement d'aides existantes au développement de projets des artistes en matière de productions (spectacles, phonographique...)	Piste regroupée avec la piste n° ART 5			
	8 Identifier les registres de mutations de la chaîne de production artistique et dresser des pistes de travail pour s'adapter	Piste abordée	<b>ART 5</b> Analyse : "Mutations de la chaîne d'accompagnement artistique & évolution du soutien public aux développeurs"	Piste regroupée avec la piste G	
	9 Pas de piste de travail identifiée	Piste non travaillée			
La population active artistique					

GT ARTISTES

GT ACTEURS DU FINANCEMENT

Problématiques	Pistes d'actions identifiées (Mars)	Pistes révisées (Avril)	Pistes présentées comité d'animation (juin)	Pistes révisées (juin)	Pistes présentées comité d'animation (nov.)
Acteurs soutenant le développement international	1 Etat des lieux de l'offre d'information et d'accompagnement existante sur RM pour développer des projets internationaux	Piste regroupée avec la piste n° FIN 1			
	2 Interpeller les collectivités et opérateurs publics sur les aides existantes à la représentation internationale	Piste regroupée avec la piste n° FIN 1			
	3 Interpeller le DLA du Pays de Rennes pour envisager un accompagnement collectif "pour un projet européen"	Non travaillée. Sauf la fin d'intitulé "sur la nouvelle prog. européenne"			
	4 Faire connaître les facteurs de réussite des projets soutenus dans le cadre des conventions Institut Français (CRB/VdR)	Piste regroupée avec la piste n° FIN 1			
Entreprises et réseaux économiques	5 Explorer la possibilité d'une fondation de territoire dédiée aux musiques actuelles dans l'agglomération	Piste adaptée et élargie	<b>FIN 1</b> Renouvellement des pratiques de soutien aux projets de développement international	ART 6 en GT 24 juin (FIN 1 en CA 6 juin). Piste regroupée avec la piste G	
	6 Repérer les appels à projets dans lesquels pourraient s'inscrire les MA pour éviter l'envoi de multiples dossiers	Piste regroupée avec la piste n° FIN 2	<b>FIN 2</b> Création d'une structure juridique dédiée au développement du financement privé	EQUI 8 en GT 24 juin (FIN 2 en CA du 6 juin). Piste renommée piste C	
	7 Multiplier les lieux et temps de rencontres avec des entreprises, l'identification d'entreprises, la mise en réseau	Piste regroupée avec la piste n° FIN 2			
Acteurs publics	8 Interconnaissance des équipes intercommunales : rencontres & diffusion de l'inventaire en cours sur les lieux MA dans l'agglomération	Piste non travaillée			
	9 Association, sollicitation des médias métropolitains pour communiquer sur les MA	Piste regroupée avec la piste n° FIN 3			
Acteurs Musiques Actuelles (représentants, réseaux...)	10 Consolider l'étude préalable au SOLIMA RM sur les sources de financement dans les MA (volume, indicateurs...)	Piste non travaillée			
	11 Infographies pédagogiques sur le modèle économique des acteurs MA de l'ESS (initiatives privées à but non lucratif) : niveau de ressources propres, diversification des activités...	Piste regroupée avec la piste n° FIN 3			
	12 Construction d'un discours sur l'appartenance, la posture et les valeurs des acteurs en mobilisant des économistes, des chercheurs, des intellectuels	Piste regroupée avec la piste n° FIN 3			
	13 Concevoir des outils d'information pour les élus	Piste issue du GT EQUIPRO (n°4). Adaptée et élargie. A croiser avec les pistes AMA 6 et AMA 2 ?	<b>FIN 3</b> Opération de communication sur les musiques actuelles en direction des élus, du grand public, professionnels de la culture	AMA 7 en GT 24 juin (FIN 3 en CA du 6 juin). Regroupement des pistes AMA 2 + AMA 3 + AMA 6 + FIN 3	

# Éléments complémentaires

- > Réunion de lancement de l'assemblée constituante (février 2014) : dossier remis aux participants
- > Compte rendu de l'assemblée plénière (février 2014)
- > Compte rendu du comité d'animation de juin 2014
- > Document remis au comité d'animation de novembre 2014 : projet "CARMMA"
- > Tableau : évolution des pistes de travail au cours des 12 réunions de l'année 2014
- > **Compte rendu du comité d'animation de novembre 2014**

## Compte-rendu du comité d'animation SOLIMA RENNES METROPOLE 2014

14 novembre 2014

### Rappel de l'ordre du jour

#### **Accueil - Ville de Rennes / Rennes Métropole**

Mot accueil des élus Culture Ville de Rennes et Rennes Métropole  
Tour de table / présentation des participants

#### **Rappel des points essentiels de la démarche SOLIMA Rennes Métropole / L'Autre Idée**

Le cadre du SOLIMA

Etat d'avancement : chiffres clés 2014

Objet du comité d'animation du 14 novembre

Travaux effectués entre le comité d'animation du 6 juin et celui du 14 novembre

#### **Présentation des travaux des trois groupes de travail / Représentants des groupes de travail**

Présentation des 7 axes de travail identifiés : problématiques, actions, priorités, moyens à réunir...

Echanges sur les axes de travail

#### **Echanges sur l'accompagnement potentiel des propositions d'actions**

Positionnements respectifs des partenaires engagés dans la démarche depuis son lancement

----

#### **Document remis en réunion du 14 novembre 2014**

Axes de travail identifiés

Document de synthèse de la réunion du 14 novembre 2014

Tableau : évolution des pistes de travail au cours des 12 réunions de l'année 2014

Fiches "gouvernance" et "éléments de méthode" du SOLIMA (février 2014)

## Personnes excusées

Dominique MULLER (Conseiller musique, DRAC Bretagne)  
Didier LE BOUGEANT (Vice-Président en charge de la culture, Conseil général d'Ille-et-Vilaine)  
Sandrine KERLIDOU (Directrice de la culture, Conseil général d'Ille-et-Vilaine)  
Sébastien SÉMERIL (Président de la commission culture et cohésion sociale à Rennes Métropole et adjoint à l'urbanisme et au développement durable, Ville de Rennes)  
Isabelle LESAGE (Adjointe enfance jeunesse, citoyenneté et événementiel, Ville de Le Rheu)  
Danielle BRETON (Adjointe à la vie associative, au développement culturel et à la lecture publique, Ville de Le Rheu)  
Marianne JEZEQUEL (Adjointe à la culture, Ville de Saint-Gilles)  
Christelle POT (Conseillère municipale, Ville de Saint-Gilles)

## Participants

### Elus et partenaires publics

Maïwenn FURIC (Cheffe du Service arts et développement territorial au Conseil régional de Bretagne)  
Vincent PÉRES (Service arts et développement territorial au Conseil régional de Bretagne)  
Sophie REMOUÉ (Responsable du service action culturelle au Conseil général d'Ille-et-Vilaine)  
Benoît CAREIL (Adjoint à la culture, Ville de Rennes et conseiller communautaire, Rennes Métropole)  
Helga SOBOTA (Directrice générale de la culture, Rennes Métropole / Ville de Rennes)  
Cécile BIZOT (Directrice de l'Animation et de la Coordination Culturelle Rennes Métropole / Ville de Rennes)  
Benoît CAREIL (Adjoint à la culture, Ville de Rennes et conseiller communautaire, Rennes Métropole)  
Virginie LE SÉNÉCHAL (Chargée de mission musique, Rennes Métropole / Ville de Rennes)  
François BROCHAIN (Adjoint à la culture et à la vie de la cité, Ville de Betton)  
Françoise KOSKAS-MARMION (Adjointe vie culturelle et associative, Ville de Thorigné-Fouillard)  
Claude RAVEL (Adjoint à la culture, Noyal-Châtillon-sur-Seiche)  
Nathalie AQUILINA (Adjointe à la culture, l'information, la communication et les animations, Ville de Corps-Nuds)  
Joël TOUPIN (Conseiller municipal et membre élu au syndicat de l'école de la Flume, Saint-Gilles)  
Alain MALINGRE (Conseiller municipal délégué à l'espace culturel et aux animations, Ville de Vezin-le-Coquet)  
Guillaume BOUE (Adjoint à la culture et aux loisirs, Ville d'Acigné)

### Représentants des groupes de travail

Valérie BINARD (Présidente du Bazar Sonic, Rennes)  
Guillaume LÉCHEVIN (Directeur du Jardin Moderne, Rennes)  
Patrick FLORENT (Directeur, Canal B, Rennes)  
Mathias DURAND (Radio Campus Rennes)  
Ludovic LE PREVOST (Administration, production I'm From Rennes, Rennes)  
Thierry MÉNAGER (Directeur MJC Antipode, Rennes)  
Philippe ROUTEAU (Coordinateur, CRIJ - 4 Bis, Rennes)  
Sébastien GARINIAUX (Musicien, Rennes)  
Martin PERRAULT (3 P'tits tours/Bars en Trans, Rennes)  
Emilie LACROIX (Directrice de la communication et des partenariats, ATM/Association Trans Musicales, Rennes)  
Justine LE JONCOUR (Administration, L'Armada Productions, Rennes)  
François LEBLAY (Chargé de production, La Station Service, Rennes)

### Animation du SOLIMA Rennes Métropole

Nicolas FILY (L'Autre Idée), assisté d'Isabelle BORREAU (compte-rendu)

## Mots d'accueil de Benoit Careil

**Adjoint à la culture, Ville de Rennes**

**Conseiller communautaire à Rennes Métropole**

Tout d'abord, Sébastien Sémeril m'a demandé de l'excuser ainsi que Dominique Muller, conseiller musique à la DRAC Bretagne. Ce que j'ai entendu depuis le début sur la démarche SOLIMA semble avoir donné l'envie d'une réelle coopération et concertation entre vous. Je remercie Nicolas Fily et son équipe à L'Autre Idée pour le travail d'animation mené. Concernant les objectifs du SOLIMA, identifier les conditions de partenariat et de coopération autour des musiques actuelles ainsi que leurs solutions de mise en œuvre sont des enjeux majeurs. Cette démarche collective est particulièrement pertinente et vous avez affaire avec la Ville de Rennes à un élu convaincu.

## Quelques rappels par Nicolas Fily

(cf. Annexe en fin de compte-rendu : cadre du SOLIMA, étapes clés, objet du comité d'animation)

## TEMPS D'ÉCHANGE

**Présentation des travaux des trois groupes de travail par les représentants de ces groupes et échanges sur les axes de travail identifiés. Pour la présentation détaillée des axes de travail, des problématiques, actions, priorités et moyens à réunir, se reporter à la synthèse CARMMA du document « Comité d'animation SOLIMA Rennes Métropole – 14 novembre 2014 ».**

Issu de la démarche de concertation mis en œuvre en 2014 dans le cadre du SOLIMA Rennes Métropole, le programme CARMMA, " Concertation & Actions sur Rennes Métropole pour les Musiques Actuelles", poursuit une finalité, le développement du secteur musiques actuelles sur le territoire métropolitain, et dresse sept axes de travail pour 2015.

CARMMA est un programme "opérationnel", qui associe concertation et actions en s'appuyant sur :

- > des analyses partagées des problématiques sectorielles et territoriales,
- > des objectifs stratégiques qui cherchent à répondre à moyen terme aux enjeux identifiés,
- > des actions envisagées pour les professionnels, les communes, la population, les artistes...
- > des hypothèses d'organisation pour la mise en œuvre des axes de travail du programme.

## GROUPE DE TRAVAIL "Équipes professionnelles"

### **Synthèse Axe 1 : concertation territoriale durable autour des musiques actuelles**

**Par Thierry MÉNAGER, Antipode et Ludovic LE PREVOST, l'm from Rennes**

Le SOLIMA a permis une meilleure interconnaissance entre acteurs et la consolidation des relations initiées en amont. En découlent un état des lieux plus précis et un réseautage qui permet d'entretenir un dialogue sur les musiques actuelles à Rennes. Le SOLIMA a permis aux acteurs de se réunir, de se questionner sur leur rapport au territoire, aux communes, d'avoir une meilleure connaissance des attentes des publics vis-à-vis de l'ensemble des collectivités de Rennes Métropole. Il y a eu un travail très productif.

Nous avons vu qu'il y avait encore des a priori sur les musiques actuelles. Elles sont parfois identifiées comme faisant partie de la politique jeunesse autant qu'à la politique culturelle. Par ailleurs, la question de la mobilité se pose comme une question cruciale pour le secteur.

Cette concertation doit être pérenne car tous ces chantiers ne sont pas clos. Par ailleurs, des communes de Rennes Métropole ont des projets d'équipements. Il s'agira de bien se concerter pour accompagner les projets.

### **Synthèse Axe 2 : mutualisation de moyens humains et techniques entre porteurs de projet**

**Par Justine LE JONCOUR, L'Armada Productions**

Nous avons mis en avant qu'il y avait en effet des soucis techniques avec notamment une méconnaissance des parcs techniques. On achète alors qu'on ne se sert pas forcément du matériel très fréquemment. La mutualisation est nécessaire sur cette partie technique mais aussi sur les emplois entre nous. Il faut repérer les besoins pour créer des postes plus pérennes avec moins de turnover dans les structures. Des solutions ont été imaginées : faudrait-il que nos structures soient missionnées pour faire cet état des lieux pour organiser la circulation de ces parcs techniques et des emplois ou faudrait-il un poste détaché pour cela, via un dispositif ?

Sur le plan technique, il existait un dispositif qui fonctionnait bien avec l'ATR (Agence Technique Régionale). Il faudrait trouver quelque chose qui fonctionne comme cela.

### **Synthèse Axe 3 : recherche d'une solution collective dédiée au développement du mécénat**

**Par Emilie LACROIX, Trans Musicales ; Valérie BINARD, Le Bazar Sonic ; Martin PERRAULT, 3 P'tits tours/Bars en Trans**

Des constats ont été faits lors des tours de tables avec des porteurs de projets de tailles variées. Seuls certains acteurs culturels (les plus grosses structures) ont un poste dédié au mécénat (de manière partielle la plupart du temps). Nous avons souhaité réfléchir à des projets soutenus par les collectivités pour collecter des fonds pour les musiques actuelles mais nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des choses plus intéressantes pour dynamiser les projets musiques actuelles. L'idée du fonds de dotation est venue assez rapidement, étant la forme juridique la plus facile à mettre en place. L'expérience a été faite avec le Musée des beaux-arts de Rennes. Les bénéficiaires seraient les porteurs de projets musiques actuelles en général, des projets portés également par des collectivités, le secteur économique, des entreprises locales (plutôt des PME que de grands groupes ou des filiales de grands groupes). Nous constatons que la recherche de fonds privés ou publics est de plus en plus difficile. Cela nous amène à rechercher des solutions. Il y a chez toutes les structures un manque de savoir-faire, de temps, de connaissances. Une structure permettrait de faire de la pédagogie, de mieux faire connaître ce mode de financement, de fonctionner comme une cellule d'information.

L'objectif est aussi de favoriser l'intégration du mécénat dans le secteur des musiques actuelles (pratique plus connue dans les arts plastiques ou la musique classique) et de travailler ce développement via les collaborations qui pourraient se faire à travers ce fonds de dotation.

Mobiliser collectivement des fonds privés permettrait d'être plus forts, unis et convaincants, pour représenter le secteur des musiques actuelles, de développer les échanges entre structures, de répondre à des appels à projets via un fonctionnement récoltant et distribuant mais aussi accompagnant.

Nous avons également évoqué le mécénat des particuliers, une nouvelle source de financement potentiellement importante.

Une étude dans le cadre du SOLIMA sur laquelle on peut se baser a été menée en juin dernier<sup>1</sup> : elle serait peut être à compléter en l'élargissant au champ des "cultures" actuelles.

Il faudrait un poste pour cela, financé par des aides à l'emploi ou directement par les partenaires. C'est un vœu général mais que tout le monde n'appréhende pas de la même façon. Il faut compter une période de 2 ans minimum au niveau de l'échéance car cela demande un gros travail d'analyse préalable, de gouvernance collective (collectivités, acteurs musiques actuelles). Une étude récente est intéressante à ce sujet « Les collectivités à l'heure du mécénat <sup>2</sup> » sortie en octobre 2014. Les premiers retours sont très positifs mais il faut voir comment ce fonds de dotation pourrait fonctionner et sur quels projets pour développer du dynamisme territorial.

### → Temps d'échange sur ces 3 axes

#### • Alain Malingre (Ville de Vezin-le-Coquet)

Concernant les moyens techniques, c'est un besoin important pour ce type de musique. Nos moyens techniques sont limités et nous ne connaissons pas les besoins des équipes artistiques. Un recensement nous intéresserait.

#### • Thierry MÉNAGER (Antipode, Rennes)

Les besoins des musiciens peuvent être vastes. Il peut y avoir au-delà du son, de la multidiffusion, de la vidéo... Si un équipement répond à 80 % des besoins, c'est déjà bien, et on peut aviser pour les 20 % restant. Le parc matériel partagé de l'ATR était porté par la Région au niveau financier et techniquement via la Maison des associations, anciennement l'OSCR.

#### • Justine LE JONCOUR (L'Armada Productions, Rennes)

Ajoutons que la lecture d'une fiche technique peut s'avérer complexe au regard de compétences légitimement généralistes dans les communes.

#### • Helga SOBOTA (Ville de Rennes / Rennes Métropole)

Une remarque sur le fonds de dotation : pour en créer un, ce n'est pas complexe à partir du moment où la question de la gouvernance a bien été appréhendée. Une étude n'est peut être pas indispensable mais c'est plutôt la définition de l'objet et du pilotage mis en place par les acteurs intéressés qui importe. Il y a contradiction dans le fait de dire que le fonds porterait des projets des acteurs du territoire et que celui-ci serait mis en place par des collectivités. Dans un fonds de dotation, il est important que chaque projet soit porté par celui qui l'a initié. L'intéressement concret qu'on veut faire passer déclenche des financements. Là où les collectivités peuvent apporter de l'aide, c'est au lancement du fonds de dotation sur sa première année, le temps que le fond trouve son rythme de croisière et puisse auto-financer ses charges de fonctionnement. Il s'exprime la volonté de donner une dimension social au fonds aussi il ne faudrait pas oublier de cibler aussi les amateurs du secteur des musiques actuelles en complément du monde entrepreneurial.

#### • Emilie LACROIX (ATM/Association Trans Musicales, Rennes)

Nous prenions en compte en effet ce point, mais dans un second temps. Le fait de travailler des axes ensemble avec les collectivités peut être intéressant (l'axe international, l'axe des projets collectifs).

#### • Benoit CAREIL (Ville de Rennes / Rennes Métropole)

Le premier objectif de la collectivité est de vous rendre autonome. Notre rôle est d'accompagner à travailler ensemble et aider pour faire émerger le projet mais la collectivité n'a pas à être présente dans cette relation par la suite.

#### • Philippe ROUTEAU (CRIJ - Le 4Bis, Rennes)

L'enjeu était bien quel financement et quelle personne dédiée sur ce projet.

#### • Guillaume LÉCHEVIN (Le Jardin Moderne, Rennes)

C'est tout sauf une relation de dépendance que nous imaginons. Le fait d'intégrer dans le projet des collectivités et des acteurs se ferait plutôt sous le prisme d'un partenariat.

<sup>1</sup> Un sondage auprès de 50 structures musiques actuelles, une dizaine d'entretiens qualitatifs et un rapport ont été produits dans le cadre du SOLIMA Rennes Métropole par L'Autre Idée au mois de juin 2014.

<sup>2</sup> « Les collectivités à l'heure du mécénat ». Première étude sur le mécénat au bénéfice des collectivités territoriales françaises - Ernst & Young et /Excel - Octobre 2014.

• **Benoit CAREIL**

Sur la mutualisation technique, il faudrait faire un état des lieux de ce que vous avez dans vos structures. Ensuite, nous pouvons étudier la question d'une structure de location ou de prêt de matériel, mais l'expérience de l'ATR montre que le matériel est vite obsolète et qu'il faut investir tous les deux ans. Et le temps de la collectivité n'est pas le vôtre. Par contre, au niveau humain, il y a des pistes à creuser entre groupements d'employeurs ou structures ressources, pour la gestion des salaires, pour tous ces aspects administratifs que des structures ressources pourraient gérer afin de répondre à ces enjeux de mutualisation.

• **Sophie REMOUÉ (Conseil général d'Ille-et-Vilaine)**

Les Gesticulateurs<sup>3</sup> ont **organisé** à ce propos des réunions adressées aux équipes artistiques intéressées. Ils ont la capacité de travailler sur un cercle plus large. Il faut écouter leur expérience qui est intéressante sur le sujet.

• **Thierry MÉNAGER (Antipode, Rennes)**

Sur la question de la prolongation de cette concertation, pourrions-nous avoir l'avis des collectivités locales car des pistes doivent être creusées et articulées avec le chantier du projet métropolitain et les structures ressources comme Arts vivants et le Jardin Moderne donc pas seulement entre acteurs.

• **Benoit CAREIL**

La Ville de Rennes et Rennes Métropole souhaitent accompagner cette concertation par des moyens humains en continuant à financer la concertation avec les autres partenaires publics qui doivent être aussi sollicités pour appréhender l'accompagnement de la concertation.

• **Thierry MÉNAGER**

La DRAC est sans doute intéressée notamment via le projet de la SMAC de territoire sur lequel elle travaille avec les Trans Musicales, le Jardin Moderne et l'Antipode autour de projets de collaborations, de mutualisations.

## GRUPE DE TRAVAIL "Amateurs"

Précision : la notion d'« amateurs » couvre les spectateurs, les pratiquants amateurs mais aussi les organisateurs occasionnels donc ceux qui n'en font pas leur métier.

### Synthèse Axe 4 : développement de la mobilité des publics amateurs dans l'agglomération

Par Guillaume LÉCHEVIN, Le Jardin Moderne et Valérie BINARD, Le Bazar Sonic

Cet axe intéresse les communes extérieures à Rennes, mais aussi des communes entre elles et les communes vers Rennes. Il concerne les problèmes des publics pour se déplacer. Deux des acteurs de la concertation ont été invités au chantier du projet culturel communautaire numéro 9 sur la mobilité, car nous sommes sur tous les publics, cela dépasse le seul cadre des musiques actuelles. Il faut se rapprocher des structures de mobilité publique. Un certain nombre d'ateliers en parallèle du SOLIMA se sont déjà déroulés au sein du Projet Culturel Communautaire.

5 actions ont été identifiées :

- > Travailler sur les lieux et problématiques de transport par rapport à leur implantation, leurs horaires d'activités, très variables (jusqu'au matin pour les musiques électroniques), mais aussi en pleine journée (enfance)...
- > Adapter l'offre de transport public : vélo / Velostar, bus / Keolis, les trains pour certaines communes.
- > Réfléchir à un dispositif qui permettrait de dynamiser le covoiturage.
- > Inclure l'apparition de futurs lieux et équipement musiques actuelles : des implantations de lieux sont déjà programmées dans certaines communes.
- > Réfléchir à des transports fluviaux (formes qui pourraient croiser d'autres thématiques que celle des transports). L'objectif est de pouvoir continuer à travailler sur ces pistes avec les structures qui s'y intéressent.

### Synthèse Axe 5 : sensibilisation des populations, du grand public

Par Patrick FLORENT, Canal B et Mathias DURAND, Radio Campus Rennes

Le secteur des musiques actuelles est protéiforme, cloisonnant, parfois avec des éléments "nébuleux"... et des idées préconçues. Souvent, les musiques actuelles sont assimilées aux industries culturelles alors qu'elles impactent sur beaucoup d'autres registres. Deux actions prioritaires ont été retenues :

- > Proposer des temps de formation et d'information aux élus de Rennes Métropole en général
- > Sensibiliser largement à l'échelle du grand public sur tout ce qui existe sur les musiques actuelles (les concerts oui, mais il y a aussi la pratique...) en réalisant par exemple un hors-série sur le sujet du Rennes Métropole Magazine en associant des représentants du SOLIMA et de Rennes Métropole.

Un groupe de travail dédié peut se mettre en place pour travailler sur ces actions : avec un stagiaire sur 6 mois ? D'autres points ont été abordés mais ces deux points là sont ceux qui peuvent être immédiatement réalisables.

<sup>3</sup> Groupement d'employeurs du spectacle et des artisans de la culture créé à Redon en 2008.

## → Temps d'échange sur ces 2 axes

### • François BROCHAIN (Ville de Betton)

Concernant les transports, il faut se poser la question de ce qui est viable et ce qui ne l'est pas.

A Betton par exemple, venir en bateau ou en train, c'est long ! Quant aux bus, ils s'arrêtent tôt. Le covoiturage va vite s'imposer chez nous et il y a peut être des pistes à creuser avant d'autres.

### • Guillaume LÉCHEVIN (Le Jardin Moderne, Rennes)

Une mixité de modes de transports pourrait en effet répondre car il y a une variété de besoins de mobilité et aussi de types de publics. Au Jardin Moderne, un musicien qui aura besoin de répéter aura des horaires précis et différents du public qui vient le voir. Un seul mode de transport ne suffirait donc pas.

### • Valérie BINARD (Le Bazar Sonic)

Et puis, on est tous d'accord que la voiture est la dernière solution prise quand il n'y a pas d'autres moyens de transport. Il y a des expériences comme « théâtre en bus » ou la mise en place de bus lors d'événements qui sont réussies.

### • Françoise KOSKAS-MARMION (Ville de Thorigné-Fouillard)

Le système Vélostar aussi, mais il faut voir comment cela peut-être appuyé et relayé en piste de travail.

### • Benoit CAREIL (Ville de Rennes / Rennes Métropole)

C'est important que les acteurs rappellent les problèmes qu'ils rencontrent. La nuit, il y a des services publics présents en transport et il doit y avoir une offre publique qui s'adapte à la vie nocturne. Sur ces créneaux où il est plus difficile de remplir les bus, il faut en effet réfléchir au covoiturage et voir comment la collectivité peut accompagner l'information et la communication.

### • Thierry MÉNAGER (Antipode, Rennes)

Des solutions privées ne sont pas à exclure car elles peuvent avoir de la souplesse comme des minibus ou des voitures 9 places alors que les bus de ville sont coûteux et pas forcément remplis. Trouver aussi des formules avec la collectivité pour faire que le prix de la place du spectacle soit moins cher si on prend le bus. Le covoiturage appelle aussi à des questions de confiance.

### • Helga SOBOTA (Ville de Rennes / Rennes Métropole)

A propos des questions de transport, il existe des expériences intéressantes comme celle de l'agglomération toulonnaise qui a mis en place des navettes cultures : dès lors qu'on est un groupe de 10 à 20 personnes, qui ne se connaissent pas forcément, la collectivité met en place une navette pour répondre à la demande.

### • Thierry MÉNAGER

« On Va Sortir » est un dispositif intéressant aussi.

### • Helga SOBOTA

Pour objectiver ce besoin de sortie sur le territoire de Rennes Métropole, l'étude de l'AUDIAR va permettre de disposer d'informations intéressantes, il faudrait que des personnes du SOLIMA se tiennent au courant de cette étude et intègrent les réflexions en cours.

### • Françoise KOSKAS-MARMION

Je pense aussi à la mobilité de la ville centre vers l'extérieur. On va peu voir ce qui se passe dans les petites salles de la Métropole. Il faut donner le goût aux gens d'aller voir les concerts en dehors de Rennes.

### • Mathias DURAND (Radio Campus Rennes)

Recenser permet justement aux gens de faire des connections.

### • Sophie REMOUÉ (Conseil général Ille-et-Vilaine)

La capitalisation d'expérience serait en effet intéressante à faire. Les communes, de même que le public, ne sont pas toujours avertis. Il faudrait s'appuyer sur les lieux de sensibilisation qui existent pour informer les publics, notamment en action culturelle.

### • Mathias DURAND

Les structures le font à la mesure de leurs moyens, mais en effet, l'interconnaissance est vraiment importante pour développer les formes de contact entre les structures et les publics.

## GROUPE DE TRAVAIL "Artistes"

### **Synthèse Axe 6 : soutien à la présence artistique professionnelle musiques actuelles sur le territoire**

Par Thierry MÉNAGER, Antipode ; Philippe ROUTEAU, CRIJ - 4 Bis ; Sébastien GARINIAUX, musicien

La diffusion professionnelle de proximité, (qui vient en complément des salles de spectacles) a baissé alors qu'elle est fondamentale pour les artistes qui y trouvent un moyen de "boucler" leur intermittence. Seuls 42 % des musiciens à Rennes Métropole sont indemnisés<sup>4</sup> au titre de l'intermittence.

Le SOLIMA a traité cette question des lieux de proximité en s'interrogeant sur la pertinence d'une "labellisation" des lieux, l'obtention de la licence entrepreneurs de spectacle, le salariat, la gouvernance d'un projet de soutien aux petits lieux et à l'emploi artistique local... Les dispositifs imaginés doivent rester ouverts aux musiciens indépendants qui ne sont pas produits ailleurs.

Autres objectifs repérés : améliorer la place des musiques actuelles dans les écoles et la question de l'accompagnement des artistes professionnels sur les territoires : quelles aides sont dédiées sur les territoires ? Comment aborder les questions pratiques comme par exemple, les modes d'intervention des artistes.

Il y a beaucoup de réflexions à travailler en 2015 à destination des professionnels ou des professionnels en devenir. Nous rejoignons un chantier du Projet Culturel Communautaire sur la mise en réseau du spectacle vivant. Il mène une réflexion sur des « résidences mutualisées », permettant aux artistes de travailler un projet, de mener de l'action culturelle et d'avoir une présence sur le territoire dans deux lieux de communes différentes minimum. Cela nécessite d'avoir des espaces et du temps de travail dédiés (10 jours minimum). Il y a matière à Rennes Métropole à travailler avec des équipements qui ont déjà des savoir-faire pour que des communes qui n'en ont pas ou moins puissent s'appuyer dessus.

### **Synthèse Axe 7 : renforcement de l'accompagnement des artistes professionnels**

Par Justine LE JONCOUR, L'Armada Productions et François LEBLAY, La Station Service

Il existe historiquement sur le territoire métropolitain, beaucoup de jeunes musiciens et de structures qui savent accompagner les artistes (La Maison des producteurs, le Jardin Moderne...). Mais les artistes ont besoin de savoir où trouver ces structures. Il y a donc un travail d'information à mener pour repérer les structures de production et les collectifs de musiciens. Et créer un rapprochement entre producteurs et collectivités publiques. Plus les structures seront fortes, mieux les artistes pourront développer leur projet.

Nous constatons également que les subventions sont versées de plus en plus tard (mai juin juillet) créant pour nos structures des problèmes de trésorerie alors que notre fonctionnement fait qu'il faudrait que ce soit plus tôt dans l'année.

Sur l'aspect international, on constate qu'il n'y a pas d'échange de compétences et d'interconnaissance entre développeurs. C'est à travailler.

#### **→ Temps d'échange sur ces 2 axes**

##### **• Helga SOBOTA (Ville de Rennes / Rennes Métropole)**

Les budgets sont votés en mars, à part pour les structures conventionnées pour lesquelles il n'y a pas de rupture, il sera difficile de faire mieux.

##### **• Sophie REMOUÉ (Conseil général Ille-et-Vilaine)**

Il faut trouver une articulation avec les résidences missions, comment croise t-on et optimise t-on nos interventions pour que les acteurs s'y retrouvent ?

##### **• Virginie LE SÉNÉCHAL (Ville de Rennes / Rennes Métropole)**

Nous avons pris cela en compte sur le dispositif de "résidences mutualisées" qu'on a commencé à partager avec des acteurs du spectacle vivant : des résidences de courte durée intercommunales et centrées sur la répétition et la création, dans un objectif de complémentarité avec les dispositifs déjà existants.

##### **• Ludovic LE PREVOST (l'm From Rennes, Rennes)**

Le travail effectué entre l'm From Rennes et la commune de Vezin-le-Coquet est intéressant. Il se place dans un objectif de professionnalisation : les groupes amateurs ne deviennent pas professionnels du jour au lendemain. Et il se passe aussi des choses sur le lieu qui a été mis à disposition : rencontres, action culturelle.

##### **• Alain MALINGRE (Ville de Vezin-le-Coquet)**

Oui, des rencontres avec des jeunes sont venues aussi s'intégrer à cet accueil.

<sup>4</sup> Précision du dossier CARMMA : on constate que, sur 453 musiciens qui vivent à Rennes Métropole, il manque à 58 % d'entre eux (soit 263 personnes) une moyenne de 11 cachets pour accéder aux droits liés à l'intermittence (seuls 42 % indemnisés, soit 195 personnes. Statistiques Pôle Emploi Bretagne - 2014).

- **Virginie LE SÉNÉCHAL**

Dans le domaine du spectacle vivant à Rennes Métropole, en parallèle du dispositif « résidences mutualisées », le dispositif des « scènes partagées » qui a été testé à Vezin cet été sera aussi mis en place : des locaux disponibles pour travailler sur des courtes périodes seront mis à disposition d'artistes professionnels ou amateurs principalement sur des périodes de vacances scolaires. Nous jouerons le rôle d'interface entre les équipes artistiques et les communes. Nous espérons pouvoir valider ces dispositifs avant fin 2014 et les expérimenter en 2015. Avec un groupe de travail dédié, une évaluation sera faite pour rechercher la complémentarité sur ces dispositifs.

- **Benoit CAREIL (Ville de Rennes / Rennes Métropole)**

Il faut faciliter l'accès aux pratiques artistiques, c'est fondamental. Il ne faut pas forcément de gros moyens, mais il y a besoin d'organiser cela pour ne pas priver les amateurs de ces possibilités.

Pour revenir sur les cafés cultures, puisqu'ils intègrent un cadre légal pour favoriser l'emploi artistique, l'idée de favoriser les artistes indépendants n'est pas forcément à retenir...

- **Sébastien GARINIAUX (Musicien, Rennes)**

L'idée est que ça reste un lieu privé et que le programmeur fasse le choix de sa propre programmation.

- **Benoit CAREIL**

La plateforme nationale d'aide à l'emploi artistique (expérience en Région des Pays de la Loire) a travaillé sur ce Groupement d'Intérêt Public Cafés-culture pour qu'il soit mis en œuvre en 2015. Ça permet d'accompagner les artistes au-delà de l'emploi. Nous avons également vocation à les accompagner via le renouvellement de "la charte de la vie nocturne" à Rennes. Nous avançons de manière concertée. Le GIP concernera les lieux comme les cafés et bars de nuit avec une jauge ne dépassant pas 200 places.

- **Martin PERRAULT (3 P'tits tours/Bars en Trans, Rennes)**

Nous faisons évoluer le rôle des bars en travaillant avec les services de la ville depuis des années.

- **Guillaume LÉCHEVIN (Jardin Moderne, Rennes)**

Ce dispositif a émergé en même temps que le SOLIMA. S'il agit de manière concrète sur l'emploi (forme d'aide à l'emploi pour l'artiste), nous émettons une réserve sur la dynamique de la vie nocturne et sur le fait de remettre de l'artistique dans les cafés. Pour l'instant, la dynamique se passe pas mal en dehors de la légalité. Est-ce que pour autant ça va multiplier les projets et faire en sorte que les lieux rentrent dans ce dispositif ?

- **Benoit CAREIL**

Oui, nous profitons de l'adhésion à ce dispositif pour développer d'autres notions, la sécurité, la santé, suivre l'évolution des pratiques et notamment les problèmes de voisinage qui sont un principal frein au développement des concerts la nuit. La responsabilisation des acteurs dans le rôle qu'ils jouent est importante pour cela. Ce dispositif ne va pas multiplier les concerts, mais créer de l'emploi artistique et redonner confiance aux cafés pour qu'ils fassent des concerts. Ce n'est qu'un début de travail de reconnaissance pour faire accepter le fait que les bars sont des lieux culturels.

- **Thierry MÉNAGER (Directeur MJC Antipode, Rennes)**

Est-ce que c'est à l'ordre du jour de Rennes Métropole ? Il faudrait associer les communes volontaires de Rennes Métropole.

- **Benoit CAREIL**

Le GIP Cafés-culture ne sera opérationnel qu'à partir du second trimestre 2015. D'ici là Rennes Métropole poursuit sa réflexion.

- **François BROCHAIN (Ville de Betton)**

Je reviens sur la sensibilisation des populations. Les musiques actuelles représentent une crainte et c'est une question importante pour tout le monde de mieux les faire connaître, tant pour nous que pour les publics.

- **Nicolas FILY (L'Autre Idée)**

Oui, c'est un des axes importants. Pour les publics non initiés, nous parlons aussi des élus, de ceux tout au moins qui ne sont pas sensibilisés aux musiques actuelles.

- **Guillaume LÉCHEVIN**

Tout à fait, nous avons bien conscience de cela.

## Projet 2015, prise de parole sur les positionnements des partenaires initiateurs de la démarche SOLIMA

### • Maiwenn FURIC (Conseil régional de Bretagne)

Nous prenons connaissance des sujets portés dans les groupes de travail. Sur les questions de production et de mobilité, nous y travaillons déjà, notamment via Spectacle Vivant en Bretagne. Les modalités d'attribution des aides vont changer. Il y a des sujets sur lesquels je suis beaucoup plus réservée mais c'est à échanger avec les acteurs. Nous pouvons aménager des dispositifs mais pas en créer de nouveaux, notamment sur le soutien à la production mutualisée. Nous faisons aussi beaucoup de choses sur lesquelles nous ne communiquons pas assez comme le soutien aux développeurs d'artistes. Des choses se croisent en effet avec notre politique culturelle, à part lorsque l'on parle de transports, de mécénat, de parc de matériel : là on est sur la politique locale.

### • Sophie REMOUÉ (Conseil général Ille-et-Vilaine)

Je souligne l'implication et la présence nombreuse des porteurs de projets. Un temps entre partenaires et élus est nécessaire pour échanger sur la démarche, chacun à notre place et avec nos objectifs. Nous pouvons aussi valoriser ce qui existe. Avec les élections en 2015, il est difficile d'envisager de nouveaux dispositifs mais il y a bien sur des choses intéressantes que le département peut accompagner, notamment dans l'action culturelle.

### • Benoit CAREIL (Ville de Rennes / Rennes Métropole)

La Ville de Rennes et Rennes Métropole étant à l'origine de la démarche, il est normal d'accompagner et de soutenir la suite, particulièrement la démarche de coopération. La présence des autres partenaires publics est également fondamentale pour la suite. La Ville est particulièrement intéressée par les questions de présence artistique, de professionnalisation, du fonds de dotation, du développement à l'international et de la mutualisation, mais c'est aussi aux acteurs de porter les projets, et à nous de les aider dans leurs démarche et l'expérimentation de nouvelles pratiques. Le but est que vous soyez autonomes dans vos actions de coopération. Je rappelle par ailleurs qu'en 2015, nous lançons une concertation très volontaire via les États généraux de la culture pour un projet renouvelé sur la politique culturelle de Rennes.

### • Helga SOBOTA (Ville de Rennes / Rennes Métropole)

Nous avons échangé en amont avec Sébastien Sémeril et L'Autre Idée et pour Rennes Métropole : nous souhaitons conserver ce rôle d'orchestration pour coordonner les démarches entre acteurs, convaincus qu'une bonne appropriation de la démarche va avec l'implication des partenaires publics. Nous pouvons faire des choses "basiques" comme ce hors-série du Rennes Métropole Magazine. Les « scènes partagées » sont aussi en route. Au-delà de cela, deux entrées sont plus importantes : la question de la diffusion des musiques actuelles sur le territoire (résidences, aide à la diffusion de projets qui naissent sur le territoire) et la question de l'emploi (groupement d'employeurs) sur lesquelles nous nous positionnerons en accompagnement.

### • Guillaume LÉCHEVIN (Jardin Moderne, Rennes)

En tant que structure, la démarche a été très précieuse. Les actions ont été transversales toute l'année : une chose inédite dans la méthode. La continuité s'impose à nous pour ne pas que les pistes disparaissent. Soulignons l'implication de beaucoup d'acteurs et les croisements avec le Projet Culturel Communautaire. L'idée est d'articuler les espaces de réflexion pour aboutir à des projets. L'accompagnement de L'Autre Idée a été essentiel : il a permis un gros travail de formalisation des idées formulées. Ce rôle d'animateur ne doit pas s'arrêter faute de moyens.

### • Thierry MÉNAGER (Antipode, Rennes)

Il faut que la démarche perdure et qu'elle prenne sa place dans les États généraux de la culture dans les méthodes de concertation. Et aussi associer les communes de Rennes Métropole, car la culture raconte des histoires, donc la rencontre et la circulation de tous les publics sont nécessaires. Ça rejoint le travail avec la SMAC de territoire sur un certain nombre de champs avec ces pistes de travail concrètes. Les services des communes de Rennes Métropole doivent aussi être associés sur ces questions de communication et de sensibilisation.

### • Emilie LACROIX (ATM/Association Trans Musicales, Rennes)

Nous avons travaillé sur différents axes et on voit que le mode de collaboration et de durabilité est ressorti dans chaque groupe. On a envie de travailler un projet collectif qui dure avec des enjeux communs qui se concrétisent.

### • Philippe ROUTEAU (CRIJ – 4Bis, Rennes)

La mise en énergie a été énorme. Il y a eu pas mal de rencontres et de réunions qu'il faut continuer à guider pour ne pas que la « braise » retombe... Certes, les acteurs musiques actuelles se connaissent mais il faut beaucoup travailler sur ces questions d'image des musiques actuelles. Et aussi que nous puissions aller à la rencontre des communes autour de Rennes car on peut rayonner sur Rennes Métropole en tant que structures.

### • Nicolas FILY (L'Autre Idée)

Les partenaires doivent donc désormais se concerter sur la suite de la démarche, les actions prioritaires et les moyens à réunir pour leur mise en œuvre. L'assemblée plénière (12 décembre 2014 de 14 à 16 heures) sera sans doute l'occasion de poursuivre les échanges et de connaître les modalités de poursuite du travail engagé.

## Annexe Rappels du Cadre du SOLIMA, étapes et travaux réalisés

### 1) Cadre du SOLIMA, Schéma d'Orientation des Lieux de Musiques Actuelles

La démarche SOLIMA est une démarche de concertation entre les acteurs des musiques actuelles et les soutiens publics qui s'appuie sur un texte adossé à la circulaire du 31 août 2010 relative à la mise en oeuvre de la politique de l'Etat concernant les labels et réseaux nationaux du spectacle vivant. Deux objectifs y sont définis :

- garantir la diversité des oeuvres et des initiatives sur les plans artistique, culturel, social, économique ;
- assurer un développement territorial cohérent et équitable.

Le SOLIMA n'est pas un outil de codécision : les participants prennent les responsabilités qui leur incombent. Il poursuit cependant l'ambition de faire évoluer les pratiques de coopération entre acteurs pour renforcer le développement des musiques actuelles sur un périmètre territorial.

Les objectifs fixés dans le projet du SOLIMA Rennes Métropole sont les suivants :

- identifier des solutions opérationnelles et graduées dans le temps aux problèmes identifiés.
- créer des conditions de partenariat et de coopération pérennes sur le territoire de Rennes Métropole.
- réunir des financements proportionnés aux objectifs fixés par le SOLIMA pour animer la démarche,
- mettre en place des expérimentations, structurer et élargir des expériences convaincantes

### 2) Étapes clés du SOLIMA Rennes Métropole 2014

#### Étape 1 (fin 2013) : initier et concevoir le projet 2014, 11 acteurs associés, dont 5 structures MA

La mise en place du SOLIMA Rennes Métropole constitue un enjeu et un outil d'accompagnement et de structuration du secteur musiques actuelles pour les partenaires ayant initié et défini le projet d'animation 2014 :

- État (DRAC), Conseil régional de Bretagne, Conseil général d'Ille et Vilaine, Rennes Métropole, Ville de Rennes
- Lieux de musiques actuelles : MJC Antipode, UBU, ATM, Jardin Moderne, Pôle sud, CRIJ / 4 Bis.
- La Fédélima (Fédération regroupant 140 lieux de musiques actuelles en France)

#### Étape 2 (fév. 2014) : lancement du SOLIMA 2014, assemblée plénière, 41 participants dont 17 structures MA

L'assemblée plénière marque le lancement officiel de la démarche SOLIMA. 27 structures musiques actuelles ayant bénéficié d'au moins 2 aides publiques les 3 dernières années sont invités à intégrer les groupes de travail.

#### Étape 3 (mars > octobre 2014) : animation de la démarche, 236 participants, dont 48 structures MA

- Mars, avril : 27 heures de travail collectif, 9 réunions, 164 participants, 41 structures associés.
- 6 juin : comité d'animation, 33 participants (dont État, CRB, CG, RM et 9 communes de Rennes Métropole)
- Juin à octobre : 20 heures de travail collectif, 6 réunions, 104 participants, 38 structures associés.
- 14 novembre : comité d'animation

#### Étape 4 (12 décembre 2014) : seconde assemblée plénière 2014

### 3) Objet du comité d'animation du 14 novembre

**Les modalités de gouvernance du SOLIMA précise les missions attendues du comité d'animation :**

- acter la mise en place des groupes de travail SOLIMA validés en Assemblée Plénière,
- définir le calendrier des assemblées plénières et des comités d'animation,
- prendre connaissance des avancées des travaux des groupes de travail,
- accompagner des propositions d'action issues des groupes de travail.

**La réunion du comité d'animation du 14 novembre 2014 poursuit donc un objectif d'échange sur :**

- présentation des travaux des groupes de travail
- le projet 2015
- échanges sur de la tenue de l'assemblée plénière du 12 décembre 2014

### 4) Travaux réalisés entre le comité d'animation du 6 juin et celui du 14 novembre

#### Actions initiées chemin faisant sur le territoire

- Adhésion de la Ville de Rennes au Groupement d'Intérêt Public "cafés cultures".
- Développement d'actions dans le cadre du projet culturel communautaire croisant des sujets évoqués dans les groupes de travail SOLIMA : réflexion entre lieux ressources, dispositifs "scènes partagées" et "résidence mutualisées", rapprochement entre écoles de musique et acteurs musiques actuelles...
- Actions issues d'une meilleure interconnaissance entre acteurs générée par la concertation SOLIMA

#### Etablissement d'une proposition de projet de concertation et d'actions pour 2015

Tenant compte des échanges réalisés lors du comité d'animation du 6 juin, quatre réunions des groupes de travail se sont déroulées entre juin et septembre. Elles ont permis de décliner les 21 pistes d'actions présentées le 6 juin en 7 axes de travail pour l'année 2015 dans le cadre du projet CARMMA, "Concertation & Actions sur Rennes Métropole pour les Musiques Actuelles".



# RAPPORT

# SOLIMA RENNES MÉTROPOLE

## 2014

**DÉCEMBRE 2014**

Direction de la mission : Nicolas FILY  
Première assistante : Karine May  
Seconde assistante : Isabelle Borreau  
Stagiaire : Salomé Trouillard

Suivi de la mission pour la Ville de Rennes / Rennes Métropole : Virginie Le Sénéchal



**Association loi 1901 L'Autre Idée** ■ 2 rue glais bizoin, 35000 Rennes ■ 02 99 53 11 70  
■ [www.lautre-idee.org](http://www.lautre-idee.org) ■ [message@lautre-idee.org](mailto:message@lautre-idee.org)  
■ Journal Officiel : 16 janvier 1996 ■ Siret : 425 380 250 00042 ■ Code APE : 9499Z